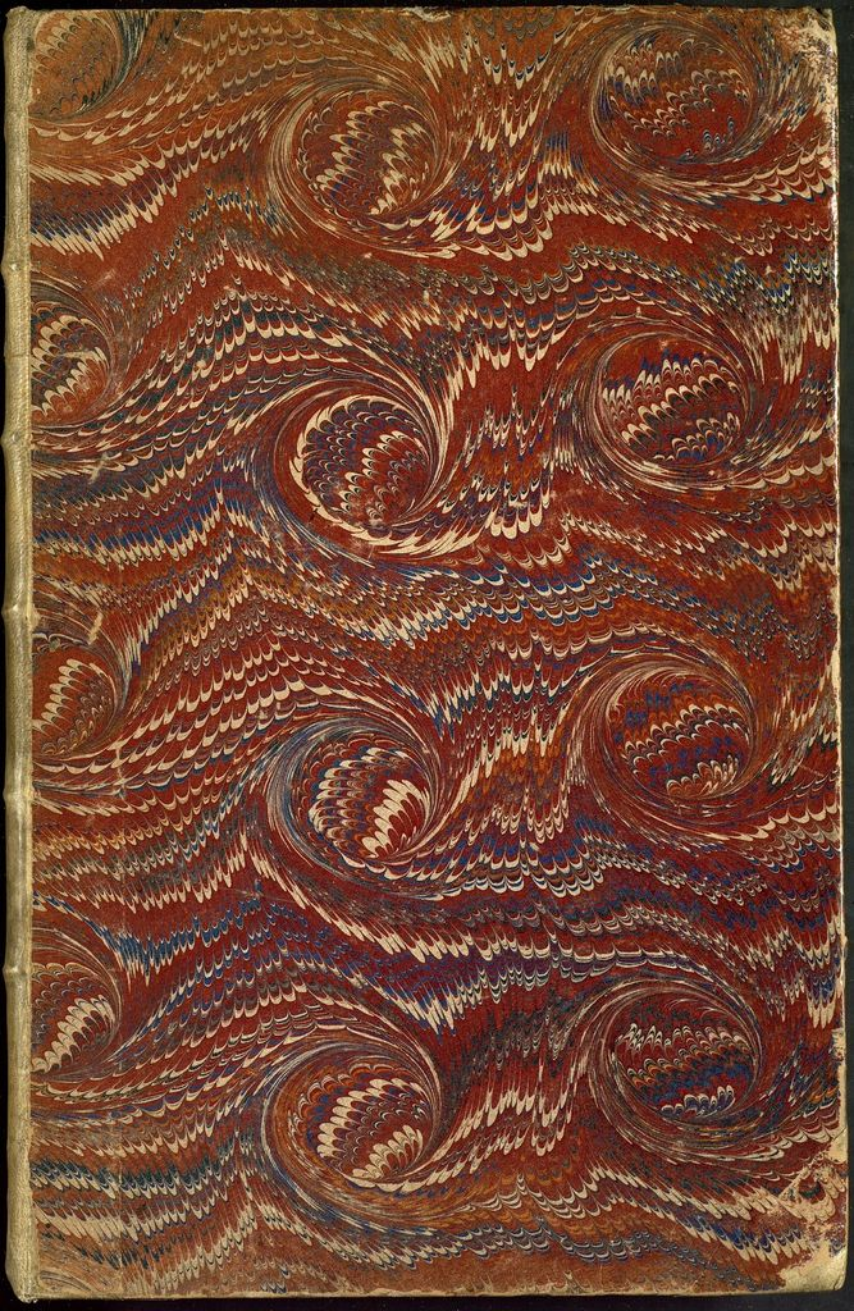

J'ai trouvé à mss. du Discours du Chancelier à ses enfants sur la vie de son père le 29 juin 1849.

Il offre de très bonnes leçons. J'ai commencé à le comparer au texte imprimé.

AGUESSEAU (H.-Fr. d'), Chancelier de France. Discours que j'adresse à mes enfants sur la vie et la mort, le caractère et les mœurs de mon père (Henri d'Aguesseau, intendant de Bordeaux). Pet. in-fol. de 136 ff., cart.

Manuscrit d'une bonne écriture du dix-huitième siècle. Sur la garde, une note de M. Monmerqué, de l'Institut, à qui ce manuscrit a appartenu.

Jules MARTIN, Libraire, S^r d'AUBRY
18, Rue Séguier, Paris

B. M. L.
Entrée 119.426
Inv. Ms142
Section Etude

Discours que j'adresse à mes enfans sur la vie et la mort. le caractere et les mœurs de Mon Pere.

Je regarde, mes Chers enfans, comme la plus douce et la plus solide consolation de ma disgrace presente le plaisir de vous parler de mon pere, et de profiter du loisir qu'elle me donne pour faire revivre en quelque maniere à vos yeux; et vous offrir dans sa personne l'exemple le plus accompli, que je puisse jamais vous proposer en tout genre de merite et de vertu.

Je vous avouerai cependant, mes chers enfans, que vous n'êtes pas mon seul objet dans cet ouvrage; j'entreprends pour moy autant que pour vous, et je cherche bien moins à vous donner ici des leçons qu'à recevoir de celui que je regarde comme votre maître et le mien; je veux me remplir avec vous, me nourrir, et si j'ose parler ainsi, me rassasier pleinement des Vertus de mon pere, l'étudier dès son enfance, le suivre pas à pas dans le progrès de Sa merite comme dans celui de Ses années, le conduire avec vous jusqu'au moment douloureux de Sa mort, et plût à Dieu qu'il me fut possible,

de ne laisser echapper à notre instruction commune aucun jour d'une vie dont les moindres traits sont des modeles.

Vous n'y trouverés point ces faits singuliers ces événemens extraordinaires, qui attachent l'attention d'un lecteur curieux, dont le cœur voudroit être ému par une histoire, comme il l'est par un spectacle, mais en recompense vous y verrés ce qui peut être encore plus rare et sans doute plus interessant pour vous et pour moy, un caractere suivi, toujours semblable à lui même; et constament soutenu depuis la premiere jeunesse jusqu'à la plus extrême vieillesse; un esprit vaste, fecond, lumineux, aussi aimable par ses graces naturelles qu'admirable par sa grande élevation, assés facile pour pouvoir dédaigner le secours du travail et si laborieux qu'il sembloit ignorer cette heureuse facilité, un cœur tendre, noble, genereux, toujours occupé des interêts d'autruy et jamais des siens, sachant se rendre tout à tous par une charité qui ne connoissoit point d'autres bornes que celle des besoins de l'humanité; un homme simple, vray, ennemi de toute ostentation, humble, même jusqu'à l'excès, si l'homme pouvoit jamais être trop humble, respectable par sa sagesse, venerable par sa

Sainteté, aucun mot n'a requis à presque jamais vu
sur la terre, un homme exempt de défaut et orné de
toutes les vertus ; à qui il n'ait échappé pendant tout
le cours de sa vie, ni une action ni une parole qui
n'ait été inspirée par la raison et consacrée par la
religion.

C'est à cette vertu, mes chers enfans, que
vous devez d'abord une idée générale de son caractère.

Il est tems de lever le voile dont sa modestie
prenoit un si grand soin de couvrir sa sainteté. —
Le Public qui révéroit sa vertu, n'a connu que la
moindre partie d'un si grand homme. Monpere
auroit voulu pouvoir se dérober aux yeux de ses
enfants, et s'étoit presque malgré lui qu'une longue
habitude de se mettoit en état de paroître jusque
dans le Sanctuaire de cette âme vertueuse, qui
n'avoit rien à cacher aux hommes, mais qui
ne vouloit se montrer qu'à Dieu.

Je remplirai donc un devoir de justice en
lui rendant après sa mort, une partie de la gloire
qu'il a si méprisée pendant sa vie ; je la lui rendrai
bien plus entière sans cette même modestie que
je loue ici jusqu'à regret et dont je me plaindrai
bien plus volontiers en ce moment. De combien

d'actions mémorables nous a t'elle envié la connoissance?
Dieu qui les avoue en sera la recompense éternelle; —
mais nous les ignorons et elles manqueront
toujours à notre instruction. Mon pere parloit
si peu de lui même; et il le faisoit si sobrement
quand il ne pouvoit l'éviter que nous ne savons presque
de ses actions que celles qu'il n'a pû nous cacher. —
encore faloit il le surprendre en quelque maniere
pour le savoir. Et ce n'a été que par une espece de larcin
ou si l'on veut par une industrie loüable que nous
avons pû lui dérober, au moins quelques traits
de sa vie.

C'est ce qui m'excite encore plus à en recueillir
les restes précieux, pour immortaliser sa mémoire
dans ma famille avec ma juste reconnoissance; —
heureux, si je pouvois employer pour lui tout ce que
j'ay reçu de lui! Je lui dois le peu que je suis, je
lui dois même, ce que je ne suis pas, puisqu'il n'a pas
tenu à lui que je ne le fusse; et si je n'ay pas eû le
merite de repondre pleinement à ses soins, j'auray
au moins celui de le mettre à ma place, et de vous
dire, mes chers enfans, remontés directement à
votre ayeul, oubliés le degré qui vous en separe, et
vous raprochant ainsi de ce grand exemple, rendés vous

dignes d'en profiter beaucoup mieux que celui qui n'est propre qu'à vous le montrer.

Je m'arrête peut être trop longtems, à vous expliquer les motifs du discours que je vous adresse. La vie d'un tel pere ecrite à de tels enfans ne demande point de preface; mais c'est ici bien moins une production de mon esprit qu'une effusion de mon cœur, vous vous en apercevrés souvent dans la suite, mes chers Enfans le sentiment me conduira dans ce recit beaucoup plus que l'ordre des temps, et vous ne devés le regarder, que comme une espece de conversation libre et independ.te des regles du stile historique, que j'ay avec vous sur le caractere, sur les mœurs, et sur les vertus de mon pere

Il pouvoit dire de lui ce qu'il nous a mis en état de dire de nous même, Nous sommes les enfans des saints

Il étoit fils d'un pere et d'une mere dont il avoit reçu la sainteté, comme par une espece de succession; mais il ne pût joüir des exemples du premier: il avoit à peine sept ans, lors qu'une mort prématurée le lui enleva, et le laissa entre les mains d'une mere vraiment chrétienne, qui ne resta dans le monde, que pour l'élever dans la vertu; contente de son ouvrage, elle eut la force de renoncer à en joüir, et se détachant d'un objet si digne de sa tendresse; elle se consacra entierement à Dieu dans le monastere des carmelites

du faubourg S.t Jacques où elle n'eût plus qu'à lever les mains au ciel pour un fils qui venoit d'entrer dans le tourbillon des affaires et ce fut là que malgré la délicatesse de son temperament, et les grandes infirmités dont elle étoit affligée elle soutint pendant près de 25. ans l'austerité d'une vie sainte, que Dieu couronna par une plus sainte mort

Un frere ainé qui étoit beaucoup plus agé, d'un autre lit que mon pere, eut aussi pour lui des soins presque paternels, mais par des vues plus humaines que celles de ma grande mere, né avec beaucoup de génie, et capable de s'élever par son merite il n'étoit pas aussi exempt d'ambition que mon pere l'a toujours été il pensoit peutêtre encore plus à avancer son frere qu'à le former

Mais Dieu sembloit prendre soin de le former et de l'instruire lui même; il supléoit à ce qui manquoit aux connoissances de la mere, et il prévenoit même les souhaits ambitieux du frere, par l'heureux naturel et les inclinations vertueuses qu'il avoit données à mon pere dont l'esprit né pour ainsi dire, raisonnable, le conduisoit dès l'enfance et lui tenoit lieu du pere le plus sage et le plus vigilant

On le mit au college de Navarre qui étoit alors le plus celebre de l'Université, et on lui donna

un precepteur qui eut plus besoin de le retenir que de l'exciter
à s'instruire. Il marchoit d'un pas si rapide, qu'il fut en
état d'entrer en rhétorique à l'âge de douze ans. Toutes les
années du cours de ses études, il revint sortir victorieux
de la carrière, c'est à dire, qu'il y avoit remporté les quatre
vingts prix, qu'on distribue à la fin des classes. Toutes les heures
que les exercices ordinaires du collège lui laissoient libres
et une grande partie même des jours de congé, il les donnoit
à la lecture suivie des plus grands modèles de l'antiquité
grecque et latine; les poëtes embellissoient son imagination
sans y laisser la moindre impression dont sa tendre vertu
pût être allarmée; il en savoit cueillir toutes les fleurs
sans en prendre le poison qu'elles cachent souvent sous
une surface agréable. Les beautés de la poesie et de la
prose frappoient tellement son goût et il avoit reçu de la
nature une mémoire si heureuse que quoique ses
occupations eussent rompu de bonne heure le commerce
étroit qu'il avoit d'abord lié avec les muses on eut dit
même à l'extrémité de sa vie qu'il ne les avoit employées
qu'à étudier les belles lettres. Des passages entiers de
poëtes, d'historiens, d'orateurs revenoient sous sa plume
comme d'eux-mêmes, et il en répétoit les propres paroles
avec une facilité et une exactitude dont lui seul
étoit par sa prise, parce qu'il croyoit que tous les

hommes étoient nés aussi heureusement que lui — Sa vertu se declarea aussi promptement que son amour pour la Science, et il en donna une marque si rare dès son enfance qu'elle merite bien que j'en conserve ici la mémoire il n'y a rien de petit dans la vie des Grands hommes; et c'est quelquefois par les traits les plus déliés qu'on decouvre mieux leur veritable caractere.

Les Camarades de mon pere qui connoissoient la bonté et la facilité de ses Moeurs autant que celle de son esprit le venoient souvent prier de faire leur ouvrage pour eux il se prêtoit d'abord de tout son cœur à leurs desirs, et la fecondité de son génie étoit si grande qu'il lui coutoit peu pour les satisfaire, mais il s'apperçut bientôt de lui même qu'il les servoit trop bien pour leur paresse, et fort mal pour leur instruction; Il se reprocha de contribuer par son travail à les mettre en état de tromper leurs maitres ou plutôt de se tromper eux mêmes en prenant une habitude d'ignorance et de dissipation dont ils se repentiroient un jour. Il les pria donc de trouver bon qu'il ne leur rendit plus un service si dangereux et après leur avoir fait aimer sa complaisance il commença dès lors à leur faire honnorer sa vertu. J'ay sçu ce fait d'un de ceux mêmes qui avoient reçu de lui ce secours. — et ensuite cette instruction aussi m'a-t-il assuré plus

d'une fois que les enfans du même age que mon pere le regardoient moins comme le Compagnon de leurs études que comme un modele qui excitoit plus d'admiration que d'envie parceque sa modestie égale à ses talens ne leur inspiroit pour lui qu'une tendresse melée de respect et déja même d'une espece de veneration.

Il sortit fort jeune du College, on je ne sais si on lui laissa le tems d'achever sa philosophie. C'étoit peut être celle de toutes les sciences qu'il avoit le moins cultivée on l'enseignoit assés mal de son tems. Mais il n'avoit presque pas eu besoin de l'apprendre; La science du raisonnem et la connoissance de la morale en quoy consiste la plus solide philosophie, étoient pour lui comme des sciences infuses. Avoir l'ordre simple et naturel qui regnoit dans tous ses ecrits, il sembloit qu'il eût passé sa jeunesse à étudier la logique et les mathématiques. La connoissance du cœur lui avoit encore moins couté que celle de l'esprit humain. Il n'avoit eû qu'à étudier le sien pour y trouver les regles de tous les devoirs et jamais il n'y a eu d'homme dont on ait pû dire avec plus de verité qu'il avoit appris à connoitre Dieu en l'aimant et la vertu en la pratiquant.

Ce fut avec de si heureuses dispositions que mon pere entra dans l'étude du Droit, et comme il aimoit la science par devoir encore plus que par inclination il s'appliqua entierement a cette étude parceque c'étoit

Celle de son état. pencontent de savoir la jurisprudence en disciple il voulut la posseder en maitre, remontant jusqu'aux premiers principes pour en descendre par degrés jusqu'aux dernieres consequences et toujours plus attentif à la raison de la loy qu'à la loy même, il la dégageoit de ce melange de subtilités dont la science du droit est comme surchargée pour la ramener à la pureté de sa source, je veux dire à ce que l'idée de la justice naturelle presente sur chaque matiere à des Esprits raisonnables qui savent la mediter attentivement; c'est ainsi que se formoit en lui celle étendue et cette superiorité de lumiere qui étonnoient dans la suite les plus celebres avocats lors qu'ils travailloient avec lui, et qui leur faisoit dire qu'ils avoient appris le droit en jurisconsultes, mais que mon pere le savoit en legislateur.

Il entra dans la carriere de la Magistrature par une charge de Conseiller au Parlement de Metz qui lui laissoit le tems de mettre ordre à ses affaires dont l'état demandoit qu'il s'y livrât d'abord entierem.t mais un évenement singulier lui donna bientôt beaucoup plus de richesses qu'il n'en desiroit, et il s'en fallut peu que son desinteressement ne le mit hors d'état d'en profiter

Son frere marié depuis peu de tems, et dont

la femme étoit grosse tomba dans une maladie de
langueur qui parut enfin incurable. Il voulut faire
son testament et donner tout son bien à mon pere, encas
que l'enfant dont sa femme étoit sur le point d'accoucher
vint à mourir. Il confia ses intentions à mon pere et
le pria plusieurs fois de lui amener M. Ansanet avocat
d'une grande capacité avec lequel il vouloit faire le
projet de sa derniere disposition, mon pere éludoit
toujours ses instances en remettant d'un jour à un autre
jusqu'à ce qu'enfin le malade voyant bien qu'il ne
seroit jamais obéi précisément, parceque mon pere
avoit interêt de le faire, envoya lui même chercher
cet avocat et fit peut être plus de plaisir à mon pere
en ménageant ainsi sa pudeur que par le don de
tout son bien. Il mourut peu de tems après avoir
fait son testament, sa femme le suivit dans le
même jour, elle perdit la vie en accouchant, et son fils
ne vécut que pour recevoir le baptême. La mort qui
les avoit joint fit aussi qu'on les réunit à leurs funerailles
et le public vit passer la lugubre ceremonie du pere,
de la mere et du fils unique, portés tous trois en terre
dans le même convoy, spectacle touchant, même
à l'égard d'une famille particuliere, mais qui de
nos jours a excité bien plus justement les larmes

de toute la france sur les pertes redoublées de la maison royale

Plus affligé de la mort de son frere que content d'en avoir recueilli la succession mon pere y trouva une charge de maitre des requêtes dont il demanda l'agrément et dans laquelle il fut reçu à l'âge de vingt trois ou vingt quatre ans son gout y eut peu de part encore moins les conseils de l'ambition. Il y entra par l'avis de sa famille qui crut que cet établissement convenoit à l'état de sa fortune et je lui ay entendu dire plusieurs fois que s'il avoit pu suivre son inclination naturelle il se seroit borné à passer ses jours dans une charge de conseiller au Parlement de Paris, c'étoit ce qu'il appelloit la pure et veritable magistrature. Rien ne lui paroissoit plus heureux que de vivre dans l'independance de la cour au milieu d'une compagnie qui faisant gloire de ne connoître que les regles de la justice trouve sa route toujours tracée par des loix immuables ou par des maximes qui ne sont pas sujettes aux variations du gouvernement ou du ministere. L'homme de bien ne craint point ces reproches secrets de la conscience dont il est souvent menacé dans les emplois où il faut trouver ce temperament si difficile, ce milieu si rare entre la soumission qui est due au prince et la fidelité qu'exige le devoir.

Si le Conseiller au parlement s'éleve moins haut qu'un petit nombre de ceux qui réussissent au Conseil il n'est point en danger de tomber aussi bas que le plus gr.d nombre

Les maîtres des requêtes ressemblent aux desirs du cœur humain ils aspirent à n'être plus; c'est un état où l'on n'entre que pour en sortir, Et quiconque y vieillit, se sent déperir tous les jours, et tomber dans l'oubli ou dans le mépris, pendant que le magistrat qui s'est fixé dans le parlement, vit content de son Etat, parcequ'il ne veut être que ce qu'il est, toujours sur s'il a du merite de voir croitre sa consideration avec le nombre de ses années et de recevoir des mains de la Vieillesse suivant l'expression, de l'écriture Cette Couronne d'dignité qui ne se trouve que dans les voyes de la justice.

Ainsi parloit cet homme vertueux dans un tems où il n'avoit pas sujet de se repentir du parti qu'il avoit pris et où l'opinion publique lui promettoit ce qu'il avoit beaucoup mieux merité que son fils.

Mais je tombe déja dans les digressions que je vous ay annoncées mes chers Enfans, et les sentimens de mon pere me font perdre le fil de son histoire Il entra donc dans la charge de Maître

des requêtes, mais avec les dispositions du plus sage Senateur. On ne le vit point, comme la plupart de ceux qui font ce premier pas dans la route de la fortune s'empresser de faire sa Cour, se ménager des protecteurs; s'insinuer par toutes sortes de voyes auprès des ministres qui sont les maîtres ou le canal des graces, et ne donner à la justice que les restes d'une attention usée par les soins et les mouvemens de l'ambition. Il ne parut à la Cour que par necessité et ne connut dès lors comme dans toute la suite de sa vie, d'autre protecteur que son merite, d'autre degré pour s'élever que sa seule reputation d'autre vue que celle de remplir son devoir. Il fallut en effet comme vous le verrés bientôt que la providence prit soin de sa fortune. Mais sans en desirer le progrès il ne pensoit qu'à le meriter, Et je presume que ce fut dans les premières années de son service au Conseil qu'étant moins chargé d'occupations il trouva le loisir d'étudier à fond les ordonnances de nos Roys, et les principales regles de l'ordre public, dont il étoit plus instruit qu'aucun magistrat du Royaume.

Tranquile dans le pays même de l'inquiétude et des desirs la seule chose qui manquoit à son

bonheur étoit d'en jouir avec une femme de son caractere
il la chercha, et il la trouva ou plutôt le Ciel lui fit
ce present si rare, qu'il n'accorde pas toujours à l'homme
de bien. M.r De La Houssaye M. des Requêtes
qui se distinguoit au Conseil par sa vertu autant
que par ses talens et qui avoit connu mon pere
dès le College étoit lié étroitement avec lui par la
conformité des inclinations et par cette espece de
sympathie naturelle qui unit les hommes vertueux
il voulut en resserrer les nœuds en y joignant ceux
de l'alliance, Et comme M.rez de Perigny dont il
avoit épousé la fille ainée en avoit une seconde
dont il connoissoit tout le merite, il crut qu'elle étoit
née pour mon pere, comme mon pere étoit né pour elle.
La providence venoit même de rompre un mariage
presque conclu pour mon pere et qui selon toutes les
apparences n'auroit pas été aussi heureux. M.r
De La Houssaye profita de l'occasion et le Ciel secondant
ses soins, il parvint heureusement à faire son beau frere
de celui qui étoit son meilleur ami.

Le mariage n'a peut être jamais uni tant
de raison et de vertu de part et d'autre dans cette
espece de Société où les biens de l'esprit doivent entrer

encore plus que ceux du corps. J'ose dire néant moins que mon pere et ma mere y apporterent des caracteres fort differens et des genres de merite dont on pouvoit dire qu'ils étoient plutot egaux que semblables; egaux par l'esprit et par la maniere de penser; Egaux par le Coeur et par la noblesse des sentimens, égaux par la raison qui étoit la regle commune de leurs actions égaux enfin par la religion qui les rendoit encore plus grands aux yeux de Dieu que la raison à ceux des hommes; mais cette égalité de merite étoit variée en eux dans tous les degrés par la difference de leurs caracteres.

L'esprit de mon pere avoit naturellement je ne sçais quoy de plus doux et de plus egalement aimable c'étoit, pour ainsi dire, une raison vivante et animée qui agissoit si simplement et si uniment en lui elle étoit toujours la même au dehors sans qu'il eut jamais besoin de détendre ou de remonter l'harmonie de son âme qui se soutenoit sans peine et sans efforts sur un ton toujours uniforme.

Ma mere étoit née avec un esprit plus vif, plus rapide plus impétueux, et si elle s'étoit livrée à son temperament on auroit pû l'admirer d'abord par

estime, plutôt que l'aimer par cet attrait sensible que la douceur de mon pere repandoit naturellement ; sa raison avoit quelque chose de plus haut et de plus domin. elle auroit pû même devenir imperieuse si ma mere n'eût été toujours attentive à la temperer par sa sagesse ; l'un du côté de l'esprit donnoit plus qu'il ne promettoit dans le premier abord, l'autre promettoit davantage, et ne donnoit pas moins. Le genie de mon pere étoit plus fecond et plus facile. Capable d'acquerir toutes les sciences et surtout celles qui dépendent de la beauté de l'esprit, également propre à plaire aux hommes par des charmes naturels et à les conduire par la force de la raison, l'esprit de ma mere, quoique très aimable paroissoit plus déterminé à ce dernier genre de merite l'esprit veritablement mâle dans un corps de femme on eût dit qu'elle étoit née pour gouverner et elle l'auroit pû faire par gout au lieu que mon pere s'y portoit par devoir plutôt que par inclination

Le Coeur qui a tant de part aux operations de l'esprit étoit aussi distingué en eux par des caracteres differens, ils l'avoient tous deux également tendre également capable d'amitié et de charité, mais la tendresse de mon pere étoit plus douce et celle de ma mere étoit plus vive.

Les malheurs ou les defauts de ceux qu'elle
aimoit la touchoient beaucoup plus que mon pere
et elle sentoit peut être aussi plus fortement leur bonheur
et leurs vertus.

L'imagination est toujours bien plus proche du
cœur. Mon pere n'en avoit qu'autant qu'il est necessaire
pour le secours et pour l'ornement de la raison dont elle
ne faisoit chés lui que suivre et animer les mouvemens.
ma mere en avoit assés pour dominer par son imagination
même, si elle n'eût trouvé qu'il étoit plus digne d'elle de
ne regner que par la raison. Et comme la raison peut
bien réprimer, mais non pas prévenir les premiers
mouvemens, la sensibilité et la délicatesse de son
cœur étoient si grandes, que sa santé en souffroit
quelquefois. Il sembloit que son corps se fut
chargé de toutes les foiblesses de la nature pour n'en
laisser aucunes à son âme

Sa religion même étoit égale à celle de mon
pere sans lui être entièrement semblable. on pourroit
dire de l'un et de l'autre qu'ils étoient nés chrétiens
sans avoir eû besoin de le devenir, et qu'ils le seroient
devenus également, s'ils ne l'étoient pas nés, mais
la piété paroissoit avoir eû plus à combatre dans

l'un que dans l'autre; elle n'étoit pas seulement dans mon pere l'effet d'une longue et heureuse habitude, c'étoit en un sens la nature même, ma mere étoit née avec plus de gout pour le monde et son temperament même avoit beaucoup plus besoin d'une espece de dissipation. Une conversation vive et animée auroit eu de grands charmes pour elle et personne n'y étoit plus propre, quand elle vouloit bien s'y prêter. Peut être même si la religion n'avoit etouffé en elle tous les sentimens humains, n'auroit elle pas été entierement insensible à l'ambition, et à cette espece de politique dont les femmes d'un genie superieur sont encore plus touchées que les hommes. Elle avoit un air de dignité et un talent naturel pour la representation, qui auroit pû faire le merite d'une autre femme, mais qui ne servoit en elle que de matiere aux efforts de sa vertu; veritablement digne du nom de la femme forte, tout ce qu'elle avoit de plus grand et de plus aimable selon le monde, elle eut le courage de le sacrifier sans reserve à la religion. Dieu seul peut savoir combien ce sacrifice constant et universel a couté chés elle à la nature, les hommes l'entrevoyent quelquefois;

et pour finir ici Coparabelle des differentes vertus de
mon pere et de ma mere on peut dire que si l'une a joüy
du bonheur de n'avoir presque point d'obstacles à
surmonter dans l'ouvrage du salut la gloire de l'autre
a été de les avoir tous surmontés, en sorte que si
Dieu me seroit le merite comme les hommes le font
souvent, par la difficulté de l'entreprise, la vertu
qui accomplit avec tant de succès l'emporteroit
sur celle qui semble n'avoir rien eu à combattre,
mais qui seroit assés temeraire pour vouloir decider
de la preference entre deux âmes dont l'une fut
assés parfaite pour n'avoir pas besoin de s'avancer
et l'autre assés vertueuse pour s'avancer toujours?
je diray donc seulement, que le ciel en les unissant
les avoit associés par la diversité même de leurs
caracteres. Le mélange de leurs grandes qualités
plutôt differentes que contraires, me formoit de
mary et de la femme qu'une seule âme parfaite
dont les vertus toujours temperées l'une par l'autre
se devoient reciproquement le merite accomply d'être
tous deux également éloignés du défaut et de l'excés

La douceur de leur union fut sur le point
d'être rompue presque dans sa naissance par la

petite verole dont ma mere fut attaquée si dangereusement qu'on desespera plus d'une fois de sa vie. Mon pere qui n'avoit jamais eu cette maladie s'enferma avec elle, et ses prieres beaucoup plus que les soins des medecins la retirerent des portes de la mort. Il la reçut donc une seconde fois des mains de Dieu. il ne crut pas acheter trop cherement cette faveur, par le même mal qu'il n'avoit que trop merité par son assiduité auprès d'elle. il en sortit avec beaucoup moins de danger, et la joye de se voir rendus l'un à l'autre succeda heureusement à leur allarmes réciproques.

Il rentra donc dans l'exercice de ses fonctions et il y joignit celles de la charge de president au grand Conseil, qu'il avoit achetée pour y trouver une occupation qui dans un age plus avancé put remplir le vuide et presque le néant d'un ancien maitre des requêtes. son merite étoit tellement reconnu que sans ambition même il auroit pû se croire à portée d'obtenir une intendance. Mais le décri dans lequel la plupart des intendans étoient tombés pendant la mauvaise administration des finances, la réputation de dureté que M. Colbert s'étoit acquise en voulant y établir un meilleur ordre, et plus que tout cela, une delicatesse de conscience, effrayée des dangers inséparables de la fonction,

d'intendant, faisoit que mon pere la redoutoit, bien loin de la desirer; ma mere n'en avoit pas moins d'éloignement non pas le gout des plaisirs qui attache les autres femmes à la vie de Paris, mais pas la liberté et la tranquilité dont on y jouit, lors qu'on est assés heureux pour ne pas connoitre l'ambition, ou assés sage pour la mépriser.

Une occasion imprévue qu'on peut bien regarder comme un coup de la providence, changea en un moment, le plan qu'ils s'étoient formés pour toute la suite de leur vie.

Mon pere fut chargé d'une affaire qui regardoit la finance, et à laquelle on savoit que M. Colbert donnoit une grande attention. Ce ministre la regardoit en controlleur general, et mon pere qui ne l'avoyoit qu'avec des yeux d'un magistrat y trouva, ce qui n'est que trop ordinaire, la finance directement opposée à la justice; il la raporta avec l'ordre, la justesse et la solidité qui lui étoient naturelles. Il appuya son avis de toutes les raisons que ses lumieres et son amour pour la justice pouvoient lui inspirer. M. Colbert opina fortement pour le parti contraire, la modeste et judicieuse resistance de mon pere balança quelque tems les suffrages, mais enfin la raison fut vaincue par l'autorité, c'est son sort le plus ordinaire, et

l'on crut que sa defaite seroit fatale à son defenseur; ceux qui aspiroient aux intendances regarderent mon pere comme un homme dont la fortune étoit perdue peut être même s'applaudirent ils en secret d'avoir un concurrent de moins, et un concurrent si dangereux par son merite.

Leur attente fut trompée, et M. Colbert qui avoit opiné sur le procès en ministre de la finance, jugea du raporteur en homme juste, et d'un genre superieur il conçut une idée avantageuse de la droiture, d'un jeune maitre des requêtes qui avoit eu le courage de lui resister et de la capacité avec laquelle il l'avoit fait il renferma pour lors ces sentimens au dedans de lui même, mais l'intendance du Limosin ayant vaqué peu de tems après, il fit nommer mon pere pour la remplir sans lui en avoir parlé. La commission en fut expediée avec le même secret et portée au sceau par l'ordre de M. Colbert, où elle seroit demeurée longtems si un secretaire de M. le Chancelier Seguier ayant rencontré par hazard M. de La houssaye ne lui eût demandé pourquoy mon pere faisoit si peu de cas de sa commission d'intendant qu'il sembloit attendre qu'on allât la porter chés lui. Surpris

et embarassé d'un pareil discours, M. de la Hermage
lui répondit que la raison en étoit bien simple, quoique
difficile à croire, que c'étoit parceque mon père n'écrivoit
rien, qu'il n'avoit même jamais demandé d'intendance
et qu'il étoit bien éloigné de croire que M. Colbert pensât
à lui. Sans lui en rien dire, il fut encore plus étonné
que M. de la Hermage ne l'avoit été d'apprendre cette
nouvelle. Son premier mouvement le portoit à refuser
ce que ses Egaux briguoient avec tant d'ardeur, et
qu'on ne lui laissoit pas seulement la peine de demander
mais enfin le Conseil de ses amis, qui prévoyoient déjà
tout le bien qu'il pouvoit faire dans la fonction
d'intendant, le détermina à suivre l'ordre de Dieu
si clairement marqué par la singularité de cet
choix; il fit donc retirer sa commission du Sceau,
et il alla remercier M.r Colbert d'une grace qui
avoit prévenu jusqu'à ses desirs. Il entra chez
ce ministre entremblant, soit par un effet ordinaire
de sa prudence et de sa modestie, soit par la répugnance
même qu'il sentoit toujours en lui-même
pour le service auquel il alloit s'engager, mais
il en sortit content et plein de confiance, mais

par les témoignages d'estime qu'il reçut de M. Colbert que par les bonnes intentions qu'il reconnut en lui pour le soulagement des peuples, pour le retablissement du commerce et pour tout ce qui pouvoit contribuer au bien public.

Telle fut, mes chers enfans, la vocation de mon pere aux fonctions d'intendant, et il seroit à souhaiter que celle de la plupart des Evêques fut aussi canonique je ne sçais cependant ce qu'on doit admirer le plus dans cet événement, ou de la fermeté d'un jeune magistrat qui ôse resister avec sagesse, mais avec force, à un ministre tout puissant, ou de la moderation ou de la justice du ministre qui le choisit de lui même et qui le préfere à tous les autres maitres des requêtes précisement parcequ'il lui avoit resisté malgre l'esprit de servitude qui augmenta tous les jours, il est encore des magistrats capables de s'exposer en faisant leurs devoirs à la haine du ministre le plus accredité; mais où trouve t'on des ministres dont on merite la faveur par la seule contradiction qu'on oppose à leurs sentimens? une telle action ne fait donc pas moins d'honneur à M. Colbert qu'à mon pere, et si la rareté decidoit de la préference

La vertu du ministre pouroit avoir ici l'avantage sur celle du magistrat.

Après avoir reçu les instructions de M. Colbert mon pere n'eut plus qu'à partir pour son intendance et ce fut vers la fin de l'année 1663. qu'il en alla prendre possession. il y répondit d'abord à l'attente du ministre, et je ne craindray pas de paroitre suspect si je dis qu'il la surpassa. Le Limosin le diroit beaucoup mieux que moy, si je pouvois faire parler ici cette province. La memoire de l'homme juste qui l'a gouvernée y est encore en benediction les peres y ont transmis à leurs enfans le souvenir de ses vertus, et tous les peuples ~~les~~ y regardent le tems de son administration, comme une heureuse époque qu'ils celebreront toujours par leurs regrets.

Les habitans de ce pays pouvoient dire en effet comme ceux d'Espagne, lors que le jeune Scipion y arriva Venisse Diis Simillimum Juvenem, omnia vincentem benignitate ac beneficiis. Mon pere comprit d'abord qu'un intendant, placé entre le Roy et le peuple, doit se regarder comme l'homme de l'un et de l'autre, tellement destiné à être le canal des volontés du maitre,

qu'il le soit peut-être encore plus de vœux et de
prières des sujets, qui ne peuvent presque s'adresser qu'à
lui pour faire parvenir jusqu'aux pieds du trône la
voix de leurs misères. Deux devoirs si peu compatibles
en apparence s'réunissent toujours dans la conduite
d'un père; il trouva sans peine ce tempérament
si rare et si difficile à garder entre les intérêts du Roy
et ceux de ses peuples il prit entre ces deux grands objets
de ses fonctions le caractère d'un arbitre équitable,
rendant à Cesar tout ce qui est dû à Cesar et au
peuple tout ce qui convient au peuple, par ce qu'il
commençoit toujours par rendre à Dieu ce qui
est dû à Dieu.

J'ay entendu dire à ceux qui en avoient été
les témoins que c'étoit une chose admirable de le
voir faire le département des tailles. C'étoit point
comme presque tous ses semblables entraversant
toute sa généralité d'une marche rapide et plus
convenable à un voyageur courant à un courrier
qu'à un intendant; il s'arrêtoit longtems dans
le même lieu, attentif à écouter toutes les plaintes,
encore plus à connoître et à réformer tous les abus,
aucun besoin, aucune affliction des peuples
n'échappoit à sa vigilance, il entroit dans le

moindres détails non seulement sur ce qui regardoit les impositions et la levée des droits du Roy, mais sur tout ce qui pouvoit contribuer à rétablir l'agriculture, à faire fleurir l'industrie à facilites, à perfectionner le commerce. La justice sa premiere inclination qui dominoit toujours dans son cœur comme s'il n'eût été chargé que de la rendre, se mêloit aux fonctions de la finance sans les retarder. Il veilloit autant qu'il est permis à un intendant de le faire sur la conduite des juges; il s'informoit de leur caractere et de leur réputation il les avertissoit de leurs fautes et souvent par le seul poids de ses paroles il les obligeoit à les réparer. Cette espece de visite qu'il faisoit tous les ans et souvent même plus d'une fois dans la province étoit moins la visite d'un intendant que celle d'un magistrat; elle imitoit même en quelque maniere celle d'un Evêque par l'attention de mon pere à s'informer des besoins de chaque paroisse, des réparations qu'on faisoit, ou qu'on devoit faire aux eglises, des Ecôles destinées à l'instruction des Enfans, de l'état des hopitaux et des maisons qui servent d'azile aux miserables

Toutes les propositions qu'on lui faisoit ou pour soutenir ou pour augmenter ces sortes d'Etablissemens trouvoient auprès de lui un accès favorable. il prevenoit même souvent les desirs et les vües de ceux à qui l'administration en étoit confiée; Chaque Geneve demi sere trouvoit en lui le remede qui lui étoit propre et sa charité étoit ingénieuse à lui inspirer les moyens d'accelerer tout ce qu'elle lui avoit fait desirer

On ne craignoit donc point son arrivée comme l'on redoute quelquefois celle des autres intendans, on l'attendoit au contraire avec impatience et les peuples regardoient le tems de son département comme la saison la plus heureuse de l'année, ou leurs maux alloient être soulagés, autant qu'il étoit possible ou du moins adoucis par l'esperance d'un avenir plus favorable, et les malheureux, dont il avoit reçu efficacement les plaintes dans une Election annonçoient par leurs benedictions le même bonheur à celle qu'il alloit visiter.

Ce fut cette attention suivie et continuelle qui lui fit connoitre si parfaitement et en peu de tems toutes les parties et tous les biens comme tous les maux de sa generalité, qu'on eût dit

qu'elle étoit devenue sa patrie; et d'un autre côté
il avoit tellement gagné tous les cœurs qu'il
semblait que les habitans du Limosin ne fussent à
son égard que comme une seule famille dont
il étoit le père.

De toutes les connoissances particulières
qu'il acquerroit soit dans le département de taille
soit dans ses autres occupations, il en tiroit comme des
conséquences générales sur lesquelles il formoit le
plan de tout ce qui se pouvoit faire de plus utile
soit pour le service du Roy ou pour le bien de ses
sujets dans la partie de l'administration publique
qui étoit commise à ses soins. La supériorité de
son esprit le portoit naturellement à ne pas
estimer beaucoup ce remède particulier qui
ne sont pour ainsi dire que former une seule
playe et qui n'agissant point sur toute
l'habitude du tempérament n'empêchent pas
qu'il ne s'en forme de nouvelles, peut être encore
plus dangereuses. Il estimoit infiniment
plus dans l'ordre de la police extérieure, ce
qu'on peut appeller la médecine de précaution
qui s'attache à prévenir les maladies que

celle qui s'applique à les guerir, et si une ame, aussi sincerement humble que la science eut pû être susceptible d'un secret retour de complaisance sur elle même, ç'auroit été uniquement lors qu'il pouvoit se flater d'avoir découvert non pas un moyen de punir les fautes mais l'art d'empêcher qu'on en pût commettre et de faire en sorte qu'il y eut moins de crimes à condamner par ce qu'il y auroit moins de criminels

Si la bonté de son cœur lui faisoit souhaiter de ne trouver que des innocens, elle ne l'empêchoit point de punir les coupables, quand il avoit bien connu leurs crimes, et s'il étoit indulgent par inclination, il savoit devenir severe par necessité, il trouva dans le limosin des gentilshommes dont la naissance ne servoit qu'à rendre les attentats plus dangereux par ce qu'ils étoient plus impunis et qui par des faussaires qu'ils avoient à leurs gages ou par les ministres ou les instrumens de leurs violences, exerçoient sur les peuples une espece de tyrannie. La justice ordinaire étoit trop foible pour les attaquer avec succès, Monpere qui avoit informé la cour

de leur conduite en reçut l'ordre et le pouvoir de leur faire leur procès dont la fin donna au public la satisfaction de voir de grands exemples qu'il desiroit depuis longtems; mais qu'il n'attendoit presque plus. A la verité il en coutoit beaucoup à l'humanité de mon pere, lors qu'il presidoit à ces sortes de jugements il souffroit interieurement et son âme étoit dans une espece d'angoisse quand il faloit décider souverainement de la vie des hommes, les indices, les presomptions, les preuves étoient pesées dans la balance de la plus exacte justice, s'il ne manquoit plus rien à sa parfaite conviction, son cœur affligé ne suivoit encore qu'a regret le jugement de son esprit et il auroit dit volontiers en ces occasions, comme un empereur Romain Quam vellem nescire litteras!

Il conserva non seulement dans ses autres intendances, mais jusqu'à la fin de sa vie cette pretieuse timidité d'une conscience tendre et vertueuse. Longtems après son retour de Languedoc, il fut un des commissaires que le ~~Roy~~ feu Roy nomma pour faire le procès à un chanoine de Beauvais qui avoit voulu faire perir plusieurs de ses Confreres

par la calomnie la plus atroce. On fut surpris de voir ce magistrat si respectable, si ennemy de la fraude et de l'imposture, si superieur en lumiere et en experience à tous les autres juges n'opiner sur ce procès qu'avec une espece de tremblement qui decéloit l'agitation interieure de son âme. Plusieurs même de ses confreres regarderent cet excès de delicatesse comme peu convenable à l'élevation de son génie. Mais qu'il est heureux, mes chers enfans, d'être le fils et les petits fils d'un homme à qui on ne peut reprocher qu'une foiblesse si semblable à la verité.

Je reviens à l'idée generale que j'ay voulu vous tracer par raport à sa premiere intendance; de l'esprit avec lequel il les a toutes remplies.

Dieu y répandoit une bénediction visible sur ses travaux. M. Colbert charmé d'un merite qui n'avoit paru que parfait, sembloit avoir une déference aveugle pour ses avis. Cette âme si ferme et si inflexible dans ses sentiments, se rendoit sans peine à ceux d'un jeune homme sans experience, mais qui ne lui presentoit jamais que la raison et le bien public. Un tel intendant étoit vraiment fait

pour notre ministre. M. Colbert (c'est de père mon
père que je le dis) joignoit à un esprit droit, capable
de saisir et d'aimer le vray un cœur noble et généreux
qui le portoit naturellement au bien de l'état, aussi
laborieux que pénétrant, il savoit soutenir par
une application infatigable les grandes vües qu'il
avoit pour la gloire du prince et pour la prospérité et félicité
du peuple, tant qu'il en fut le maître, il ne sépara
jamais ces deux objets qui font en effet inséparables
il suivoit ce qui est bien sûr dans le ministère de
la finance, qu'un Roy de France n'est jamais plus
riche que lors que ses sujets le sont, et qu'au contraire
les richesses du Roy portées à un trop grand excès
en appauvrissant le peuple, appauvrissent
le Prince même.

Mon père le servoit véritablement selon
son goût et il suivoit exactement, et il prévenoit
même les meilleures pensées de M. Colbert, et
comme son caractère, tel que je viens de vous le
représenter, le portoit toujours à simplifier ses idées
et à les rendre plus générales par leur simplicité
même, ce qui proposoit pour le bien de son intendance
se trouvoit presque toujours également convenable

à celui des provinces mêmes qui n'étoient pas confiées à son administration, en sorte qu'en travaillant pour la Sienne il servoit également toutes les autres meritant ainsi par la superiorité de ses lumieres et par l'étendue de son zele d'être regardé en quelque maniere comme l'intendant de tout le Royaume

Aussi rien n'étoit égal à la satisfaction que M. Colbert témoignoit avoir des services de mon pere il le proposoit pour modele à tous les intendans. Il en parloit souvent à ses Enfans mêmes. Tous ceux qui travailloient sous lui étoient témoins du plaisir qu'il avoit à lire les lettres de mon pere et les mémoires qui les accompagnoient souvent C'est ainsi disoit il, qu'il faut ecrire; il n'y a que Mr. Daguesseau qui sache donner ce tour et cet arrangement aux affaires; il portoit ces lettres au Conseil, sans en faire faire d'Extraits, il les lisoit lui même au Roy et il ne manquoit presque jamais d'en faire valoir l'ordre la netteté l'exactitude et la solidité.

Mon pere de son côté l'honnoroit veritablement, non par un amour propre trop ordinaire, comme un homme dont il étoit si estimé, mais par les sentimens d'une exacte justice,

Comme un des plus grands ministres que la France ait jamais eu; il répétoit souvent que les années les plus heureuses étoient celles qu'il avoit passées en intendance dans les premiers tems du ministère de M. Colbert, c'étoit alors, disoit-il, qu'il étoit non seulement facile mais délicieux de servir sous un Controlleur general qui entroit si pleinement dans tout ce qui tendoit au bien public; qu'on étoit sûr de bien faire sa cour en ne faisant que son devoir. Si les fautes de ce ministre n'ont pas été aussi heureuses pour les peuples que les commencemens. Si M. Colbert fut souvent vû forcé de s'écarter de ses premiers principes, s'il fut même repenti d'avoir comme on le prétend à la fin de ses jours, d'avoir trop montré au roy jusqu'où il pouvoit porter sa grandeur, il en a subi la peine par le jugement peut être trop rigoureux du public. M. Pompere qui étoit un juge plus équitable, l'excusoit par la conjoncture des tems qui avoit été plus forte que les bonnes intentions de M. Colbert et surtout par la concurrence d'un ministre ambitieux et peu sensible à la ruine de l'état, pourvu qu'il vint à bout de détruire son rival; ainsi plaignant plutôt M. Colbert qu'il ne le condamnoit

Monpere sans juger de la personne, se contentoit de déplorer les malheureux engagements d'une place où selon lui ; il étoit rare d'entrer juste, et encore plus rare de demeurer, sans y devenir injuste.

Un ministre si eclairé trouva bientôt que l'intendance de Limoges étoit trop bornée pour un merite aussi étendu que celui de monpere ; et à peine l'y eût il laissé pendant trois ans, qu'il le fit passer à celle de Bourdeaux, parcequ'on n'en avoit pas encore retranché, ce qui a servi depuis, à former presque entierement la nouvelle intendance d'Auch.

Monpere sortit donc du Limosin avec les regrêts des peuples qui avoient vû croitre avec plaisir sa famille et non sa fortune. Il n'avoit que deux filles lors qu'il y alla il en sortit avec trois filles et un fils, c'est celui qui est votre pere, mes chers enfans, et qui n'eût fut que mieux reçu pour s'être fait attendre plus longtems. Il est incroyable à quel point toute sa province et surtout la ville de Limoges partagea la joye de monpere dans cet événement. On eût dit qu'il étoit né un fils à chacun de ses habitans, aussi monpere ne fut guere moins affligé de les quitter qu'ils le furent de le perdre ; mais

il falloit aller où l'ordre de la providence l'appelloit.

Il trouva un plus grand théâtre à Bordeaux mais il n'eut pas besoin d'y porter de plus grandes vertus. il n'avoit plus à vivre avec des limosins, peuple simple et docile, mais avec des Gascons, déliés et remuans, qui conservoient une espece de liberté par une exemption de certains impôts, et qui sembloient ne pouvoir être bien conduits que par un intendant d'un caractere + M. Pellot prédecesseur de mon pere qui avoit gouverné cette province avec une hauteur et une severité sans laquelle il avoit cru sans doute qu'il étoit impossible de la contenir.

Outre le genie de la nation mon pere trouvoit dans cette intendance des difficultés qu'il n'avoit pas éprouvées dans la derniere premiere, La nécessité de se ménager avec le Parlement, vif et délicat sur son autorité, et l'obligation de vivre avec un Gouverneur Residant à Bordeaux (c'étoit alors Le Marechal d'Albret) qui avoit beaucoup d'esprit, étoit susceptible de cette jalousie ordinaire aux Gouverneurs contre les intendans dont la politique de M. Colbert soutenoit le pouvoir pour balancer celui que les Gouverneurs de province et les grands

Seigneurs s'étoient attribué pendant la minorité
du Roy.

Monpere n'eut besoin que de sa Sagesse et de
sa douceur naturelle pour se mettre bientôt au
dessus de tous les obstacles. Son predecesseur avoit
voulu se faire craindre, il ne pensa qu'à se faire
aimer, et il fut encore plus heureux par l'amour
que M.r Dellot ne l'avoit été par la crainte.
Les Gascons deviennent des lions entre ses mains
le gouverneur fut bientôt son meilleur ami et
le parlement comprit d'abord qu'il n'avoit rien
à craindre d'un intendant, qui bien loin de
vouloir entreprendre sur ses fonctions ne cherchoit
qu'à adoucir les coups que cette compagnie
contre laquelle la cour étoit assez mal prévenue
s'attiroit quelquefois par l'imprudence d'une
partie de ses officiers. Elle étoit d'ailleurs naturellement
bien disposée en faveur de mon Pere. Les habitans
de Bourdeaux le regardoient avec raison comme
leur compatriote, puis qu'il étoit né dans cette
Ville, et la mémoire des vertus de son pere, qui
avoit rempli pendant longtems la place de
premier president, y étoit encore vivante.

Mais quand la naissance ne lui auroit pas donné ces avantages, il les auroit bientôt acquis par la maniere dont il vivoit avec les officiers de ce Parlem.t. Plus occupé qu'eux-mêmes de leurs veritables interêts, prevenant tous les sujets de plaintes, ou les etouffant dans leur naissance, devenu le canal de toutes les Graces qui se repandoient sur cette compagnie, il se l'attachoit en general par sa justice, et en détail par les services qu'il rendoit à chacun de ses membres.

Je n'entreray point ici dans ce qui regarde l'exercice des fonctions ordinaires d'un intendant; je ne pourois que vous repeter ce que j'en ay dit dans le tableau general que j'ay essayé de vous tracer de sa conduite, il meritoit qu'on dit veritablement de luy

Que ses vertus, l'une à l'autre enchainées,
ramenoient tous les ans ses premieres années

Il fut donc le même dans la Guyenne qu'il avoit été dans le Limosin, si ce n'est que son merite sembloit croitre avec l'étendue et la difficulté de ses Emplois; uniquement attentif

à celui qu'il remplissoit, sans penser jamais à
ceux qu'il prévoit remplir, et regardant toujours le
degré qu'il occupoit, comme s'il eut été le dernier
dans l'ordre de la fortune.

Il passa environ trois ans dans cette province
comme il avoit fait dans celle de Guienne et il
auroit dû naturellement y demeurer plus longtems
mais soit que l'air de Bourdeaux soit plus contraire
à son tempérament, soit que la multiplicité des
affaires et les fréquens voyages qu'il étoit obligé
de faire pour se porter partout où le besoin des
peuples et son devoir l'appelloient eussent altéré
sa santé, il fut attaqué d'un mal de poitrine et
d'un crachement de sang qui donnerent de l'inquiétude
pour sa vie, les médecins de Paris que sa famille
consulta crurent que le séjour de Bourdeaux
pouvoit lui être funeste, lui seul n'étoit point
allarmé de son mal; il commençoit en effet à être
mieux et même plus aisé à effrayer
que lui sur ce qui regardoit sa santé étoit pleine
d'esperance, lors qu'il apprit que sa famille par
un excès d'affection pour lui avoit eu l'imprudence
pardonnable de précipiter son retour dans

le tems même qu'il venoit d'écrire à M. Colbert
qu'il esperoit d'être bientôt en état de reprendre la
suite des affaires; il en reçut une lettre par laquelle
ce ministre lui mandoit que le Roy lui accordoit
à regret la permission de revenir à Paris, et que
Sa majesté n'avoit pû la refuser aux instances de
sa famille qui croyoit son retour absolument
nécessaire pour sa vie. Tout autre que mon pere
auroit pris le parti de desavoüer sa famille auprès
d'un ministre qui auroit été ravi de révoquer une
permission qu'on avoit arrachée plutôt qu'obtenue
de lui; mais soit que ma mere crût qu'il falloit
prévenir le retour du mal que l'air de Bourdeaux
pouvoit renouveller, soit que le dégout naturel
pour les fonctions d'intendant, et le desir de mener
une vie plus conforme à son inclination, eussent
repris le dessus dans son cœur, ou qu'il craignit
enfin que sa conduite n'eût un air de variation
et d'inconstance s'il ne profitoit pas de la permission
qu'on lui envoyoit il se détermina à partir et il
arriva à Paris si parfaitement rétabli qu'il
étoit comme honteux de se porter trop bien, et
qu'il fut obligé de s'en justifier auprès de M.
Colbert par l'inquiétude louable, mais excessive

de sa famille

On s'apperçut bientôt à Bordeaux de son départ et à peine fut il sorti de la province, qu'il s'éleva dans cette Ville une Sédition qui pensa coûter la vie au Gouverneur, ce qui fit voir ce que c'est que la présence d'un homme de bien qui tient sur la main les cœurs de tout un peuple, et dont la vertu s'fait respecter des factieux mêmes. C'est peut être la seule chose qui fit regretter à Monpere le Séjour de Bordeaux au surplus il se reprochoit si peu d'avoir pris que sans être sensible à la perte des services qu'il avoit rendus dans deux intendances, il reprit les fonctions de ses Charges avec cette tranquilité que si des Emplois plus brillans et remplis avec une si grande distinction ne lui eussent pas donné lieu d'espérer une plus haute fortune

Il passa une année entière dans cet état croyant que la cour, ne pensoit plus à lui, par ce qu'il ne pensoit plus à elle ; mais elle M.r Colbert ne l'oublioit pas, quoi qu'il dût être assez peu content de la manière dont on avoit exigé de lui le retour de mon père.

M. De Bezons conseiller d'Etat qui étoit depuis vingt ans intendant en Languedoc,

ayant demandé à en revenir M.r Colbert n'hesita pas sur le choix du successeur, et il apprit à mon pere que le Roy l'avoit nommé pour remplir une place si importante, presque aussi surpris de ce choix qu'il l'avoit été du premier, mon pere suivit sa regle ordinaire qui étoit de ne rien desirer, mais de se prêter aux ordres de la providence; ce ne fut pourtant pas sans effort, qu'il prit la resolution de s'arracher à une vie tranquile, pour rentrer dans le mouvem.t des affaires et se charger de conduire non seulement une des plus grandes provinces du Royaume mais une des plus difficiles à gouverner

Il en prit l'administration dans les derniers mois de l'année 1673. ayant laissé à Paris tous ses Enfants dont le nombre étoit augmenté d'un second fils qu'il avoit eu pendant son sejour à Bourdeaux et qui est mon frere l'abbé

On put bien lui dire lorsqu'il arriva en Languedoc ce que Galba disoit à Pison; vous allés gouverner des hommes qui ne peuvent supporter ni une entiere servitude, ni une entiere liberté. Tel est à peu pres le caractere des peuples de cette province. Le Roy veut bien y demander

ce qu'il commande ailleurs et y recevoir comme un don ce qu'il exige des autres provinces comme une depte. Si les prieres des Roys ne sont que des ordres adoucis, les Etats de Languedoc conservent au moins une apparence de liberté par le pouvoir qu'ils ont de déliberer sur les secours que le Roy leur demande et sur la maniere de les donner. La déliberation étoit plus serieuse lors que le gouvernement étoit plus foible mais quoiqu'à present ils ne sachent plus qu'obéir la province tire au moins cet avantage de son obéissance que c'est elle qui impose, et qui fait faire les recouvrements non avec l'avidité d'un financier qui ne craint point de ruiner les peuples pourvû qu'il s'enrichisse promptement, mais avec la moderation d'un bon pere de famille qui ménage ses débiteurs de peur de les rendre insolvables; et c'est ainsi que prenant toujours les moyens les plus doux pour s'exécuter elle même, elle fait sentir aux peuples combien l'ombre même d'une liberté sage et mesurée leur est avantageuse

Les Etats de Languedoc étoient sur le point de s'assembler lors que mon pere y arriva Et le p.er comme le plus important devoir qu'il eut à remplir fut de s'instruire à fond de la nouvelle forme de

gouvernement que cette province lui presentoit personne n'eût dit néant moins qu'elle lui fut nouvelle tant il sembloit être né dans tous les pays où il alloit tant il avoit de facilité à en prendre l'esprit et à y proportionner sa Conduite

Le seul talent qui parut nouveau en lui parce qu'il n'avoit pas encore eu occasion de le montrer fut celui de l'éloquence, il charma d'abord les Etats par la beauté des discours qu'il y fit et qui sembloient n'avoir pas besoin du secours de l'autorité pour persuader ceux qui les écoutoient, mais plus attentif à bien faire qu'à bien dire, il fit voir, dès ces premiers Etats et encore plus dans ceux qui les suivirent, qu'un homme sage, desinteressé qui n'est occupé que des interêts de ceux qu'il gouverne est toujours sûr de réussir auprès d'eux en leur faisant faire un meilleur usage de leur liberté qu'ils ne le feroient eux mêmes.

Il comprit d'abord que le bonheur de la province dépendoit principalement d'un concert parfait entre les trois principaux personnages qui sont comme l'âme et le premier mobile des Etats le Gouverneur, l'intendant et le President des trois ordres de la Province

Tous les honneurs appartiennent au premier et l'intendant ne sauroit trop le rassasier de cette espece de representation dont il est ordinairement à souhaiter pour le bien de la province qu'il se contente. Un intendant qui est pleinement au fait des affaires du Languedoc et qui a toute la confiance du ministre n'a besoin que d'une déference exterieure pour tenir le Gouverneur dans une dépendance effective et pour conserver toute l'autorité réelle et décisive qui reside veritablem.t dans sa personne. Le president des Etats y a aussi un grand crédit, et quoique l'intendant soit toujours le plus fort comme l'homme du Roy, il domine néant moins d'une maniere desagréable pour lui et souvent nuisible au service, s'il n'agit de concert avec le President, et s'il ne le ménage de telle maniere qu'il commence par le persuader pour le mettre en état de persuader les autres.

Mon pere n'avoit rien à souhaiter du côté du Gouverneur; M.r Le Duc de Verneuil qui l'étoit alors du Languedoc, vraiment fils de Henry IV. au moins par la douceur, la simplicité et la facilité de ses mœurs, ne pensoit qu'à

se faire aimer encore plus que respecter; il ne venoit dans la province que pour y tenir les Etats, et plus occupé de la chasse et de la representation exterieure que du soin des affaires, il s'estimoit heureux de pouvoir s'en reposer sur un intendant si capable de les conduire et si attentif à lui rendre tout ce qui lui étoit dû.

Le Cardinal de Bouzy archevêque de Narbonne, et en cette qualité president né des Etats, étoit d'un caractere aussi doux en apparence mais non pas si facile à manier; né avec tout l'esprit d'un italien et toutes les graces d'un françois il s'étoit acquis un tel ascendant dans les Etats, que bien loin de lui resister ou de le contredire en rien ils ne sembloient occupés que du soin de lui faire leur cour aussi bien qu'au marquis de Castries son beau frere, un des lieutenans generaux de la province, dont la femme étoit plus habile encore et plus profonde en politique que le Cardinal son frere.

Le Roy avoit d'ailleurs de grands égards pour ce cardinal qui soit par la protection du grand duc dont sa maison étoit née sujette,

ccccc soit par les services qui l'avoient élevé à la dignité de Cardinal, étoit très bien à la Cour, où il remplissoit la charge de grand aumonier de la Reine le Roy qui vouloit être bien servi par un intendant vouloit aussi qu'il ménageat extrêmement le Cardinal de Bouzy. M. De Bezons homme d'Esprit et de talens, mais plus vif et moins égal que mon pere, avoit éprouvé qu'il n'étoit pas sûr de se commettre avec un homme si accrédité. J'ay ouy dire en Languedoc qu'ils se faisoient souffrir alternativement l'un l'autre et dans les tems même où ils agissoient de concert, leur union plus apparente que réelle n'éteignoit pas des soupçons qui n'étoient qu'endormis et prêts à se reveiller à la premiere occasion.

Mon pere plus heureux par ce qu'il étoit plus sage et plus maitre de lui même se soutint toujours dans une parfaite égalité avec le Card.l de Bouzy. Sa prévoyance alloit au devant de toutes les difficultés et ne leur laissoit pas le tems de se former et s'il s'élevoit quelques nuages imprévus il savoit les dissiper aisément par l'exposition simple et naïve des motifs de sa conduite. Attentif à ne donner jamais de fausses esperances par une facilité sujette au repentir, et lent à s'engager, parce qu'il

ne varioit jamais dans ses engagemens, il donnoit lieu au Cardinal et à ses amis de dire souvent qu'il promettoit moins que les autres, mais qu'il tenoit davantage et que sa retenue se trouvoit à la fin plus utile que leurs avances

Mais quoique plein d'attention et de ménagement pour ce Cardinal, il évitoit avec soin, de faire passer une liaison necessaire jusqu'à une familiarité superflue, et souvent dangereuse; il en étoit même heureusement dispensé par le fond de son caractere, autant que le Cardinal de Bouzy le trouvoit aimable dans les affaires et dans les devoirs communs de la Vie, autant sa presence l'auroit elle contraint dans une Societé de plaisirs et dans un cercle d'amusemens mon Pere s'y seroit encore plus contraint lui même le jeu et les autres divertissemens qu'on cherche dans le monde étoient encore plus ennuyeux pour sa raison qu'ils ne lui paroissoient dangereux pour sa vertu: Il se souvenoit toujours qu'il étoit né magistrat, et il en préferoit la qualité à celle d'intendant. assujetti sans effort au bienséance les plus exactes dans son état, il en conservoit même l'habit ordinaire dans les lieux où il faisoit sa principale residence. Bien éloigné de prendre les airs

militaires que les intendans se donnent aujourd'huy
on le voyoit toujours vêtu comme s'il eût été à Paris et
il avoit passé en proverbe de dire en parlant d'une
chose perdue, qu'elle étoit avec l'épée de M. l'intendant. Sa
maison ouverte à tout le monde mais beaucoup plus
pour les affaires que pour les plaisirs, presentoit à ceux
qui en approchoient l'image de la plus respectable
magistrature; aucun luxe, aucun faste n'y blessoit les
yeux les plus modeste, honnorable sans être magnifiq.
elle étoit grande pour celui qui l'habitoit; on croyoit
en y arrivant entrer dans le domicile de la sagesse et
sa simplicité même en faisoit la veritable dignité
sa table bien servie et suffisante sans être somptueuse
exprimoit comme tout le reste le caractere de sa
moderation naturelle, une liberté honnête, un
visage toujours serein et gracieux en faisoient le plus
doux assaisonnement. Mamere qui avoit sçu
vaincre le penchant qu'elle avoit pour le jeu, ne joüoit
jamais en Languedoc, et elle y donnoit très rarement
à joüer; mais sa conversation étoit si amusante et
tellement proportionnée à tous les esprits qu'elle ne
laissoit presque pas le loisir de desirer un autre divertissem.
La vertu de l'un et de l'autre, austere au dedans,

aimable au dehors leur donnoit pour amis tous ceux qu'ils voyoient assés pour les bien connoitre. Mon pere n'avoit donc pas à craindre qu'on prit pour une marque de hauteur ou de singularité le soin qu'il avoit d'éviter ce commerce trop libre, et ces societés dont le plaisir fait en même tems le merite et le danger. La douceur, la bonté, l'humanité et la complaisance étoient tellement peintes sur son front, qu'on ne pouvoit le voir sans être persuadé que s'il ne se livroit pas plus à ce qu'on appelle le monde, l'humeur n'y avoit aucune part, et que c'étoit la raison seule qui lui faisoit garder cette reserve comme plus convenable à la dignité de sa vie dont il se croyoit aussi responsable au public que de sa vertu même.

Tel se montra t'il d'abord aux yeux des Etats de Languedoc, tel parut il toujours à ceux de toute la province pendant un séjour de douze années. Il n'eut pas de peine à s'y rendre maitre de tous les cœurs et l'on peut dire que les Languedociens gagnerent aussi le sien, non qu'il n'en connut les defauts, il savoit qu'ils étoient legers, flateurs, courtisans et par consequent interessés. Personne n'avoit plus que lui le don de discerner les Esprits et il n'avoit pas besoin de l'avis que Ciceron

donne à Son frere Quintus de Se défier de ceux qu'une longue habitude de dépendance rend toujours amis de quiconque vient les gouverner ; mais il aimoit les bonnes qualités des habitans de Sa province et il n'en craignoit point les mauvaises, ils lui plaisoient par un caractere d'esprit vif et ingenieux mais encore plus souple et plus docile assés patient pour les laisser d'abord jetter un premier feu dont souvent ils ne sont pas les maitres il sçavoit après cela en faire tout ce qu'il vouloit et il disoit quelquefois qu'il n'avoit point connu de pays où il fut si aisé à un intendant de faire le bien ; il devoit ajouter à un intendant tel que lui ; L'opinion de Son zele et de son affection pour les avantages de la province, étoit tellement enracinée dans les Esprits que quoiqu'il eut le déplaisir d'envoir augmenter les charges presque tous les ans par l'immensité des dépenses du feu Roy il ne lui en contoit que quelques parolles de plus pour trouver toujours dans les cœurs la même déference pour la Sagesse des temperamens par lesquels il essayoit d'adoucir la dureté des propositions qu'il étoit obligé de leur porter. On lui savoit gré non seulement de ce qu'il faisoit, mais de ce qu'il auroit voulu faire et on lui tenoit compte de ses Efforts pour le soulagement de la Province, dans les tems mêmes où il ne pouvoit lui offrir que des desirs. je ferois une espece d'injure

à sa mémoire, si je parlois ici de son desinteressem.t et il me reprocheroit de loüer en lui ce qu'il n'a jamais regardé comme une vertu; mais je ne dois pas aussi vous laisser ignorer mes chers Enfants jusqu'où il l'a porté. Les Etats de Languedoc voulurent lui donner une marque publique de leur reconnoissance en le priant de recevoir une augmentation assés considerable du present que la Province fait tous les ans aux intendans, ce qui fait partie de leurs appointemens. Monpere dont la fortune avoit souffert de grandes breches n'eût point à combattre contre lui même pour resister à une proposition qu'il lui auroit été d'autant plus facile de faire approuver à la Cour qu'il n'eût rien couté au Roy et qu'en effet les appointemens de l'intendance du Languedoc n'étoient alors nullement proportionnés à la dépense qu'un intendant est obligé de faire d'y soutenir. Il remercia donc les Etats de leur bonne volonté, et il les assura qu'il se tenoit plus que récompensé de ses services par l'affection qu'ils lui témoignoient; ils ne se rebuterent pas néant moins, et comme c'étoit la Cour qui agissoit en eux ils voulurent tenter manere, esperant qu'une femme seroit peut être moins inflexible sur l'interêt ils essayerent de la toucher en lui representant le grand nombre de ses Enfants dont il y en avoit trois qui etoient nés en Languedoc

et ils n'oublierent rien pour vaincre sa délicatesse, paraissant la ménager, mais une telle femme étoit au dessus des foiblesses d'un homme même. Leurs Efforts furent inutiles auprès d'elle comme ils l'avoient été auprès de mon pere et les Etats contens d'avoir fait au moins tout ce qui dépendoit d'eux pour témoigner leur gratitude s'estimerent heureux d'être gouvernés par un homme qui augmentoit tous les jours leur estime sans vouloir souffrir qu'ils augmentassent pour lui leur dépense.

Aussi attentif à enrichir la province, qu'il étoit ferme à refuser de s'enrichir lui même il ne perdoit jamais de vüe tout ce qui pouvoit y faire refleurir le commerce, unique ressource d'une grande partie du Languedoc dont les habitans sont du nombre de ceux à qui la nature semble avoir refusé la fécondité de la terre pour les rendre plus riches par l'activité de leur industrie.

Ce fut dans cette vüe qu'il y fit les premiers Etablissemens de ces Manufactures qui leur tiennent lieu de l'abondance des Denrées et qui ont été d'une si grande utilité à cette province tant que les tems ont permis de les soutenir avec l'affection que mon pere avoit pour une partie si importante du commerce. Tous ceux qui étoient capables d'y reussir, animés par ses soins et encouragés par les secours ou les récompenses qu'il leur procuroit, le regardoient non seulement comme

leur protecteur, mais comme leur Guide et leur Conseil dans des Entreprises dont les commencements sont souvent si difficiles; il entroit avec eux dans les moindres détails et c'est là qu'il pensoit dès lors ces Lumieres que les plus celebres négotians ont depuis admirées en lui, lors qu'il fut mis à la tête du Conseil du commerce.

Le plus grand et le plus mémorable de ses travaux pour le bien du Languedoc fut la continuation et la perfection du canal destiné à la communication des deux mers, qui étoit à peine commencé lorsque mon pere arriva dans cette province.

Riquet qui de fermier des Gabelles étoit devenu l'entrepreneur de ce grand ouvrage étoit un de ces hommes en qui le Genie tient la place de l'art. Elevé par la finance sans avoir jamais eu la moindre teinture des Mathématiq. il n'avoit pour tout instrument, comme je l'ay entendu dire plusieurs fois à mon pere, qu'un méchant compas de fer et ce fut avec si peu d'instruction et de secours, que conduit seulement par un instinct naturel qui réussit souvent mieux que la science il osa former le vaste projet d'unir l'océan à la méditeranée par un canal de plus de quarante lieües, qui en valent au moins 80. de ce pays cy, projet dont l'exécution étoit encore plus

difficile par la secheresse et l'inégalité du terrein par le quel il falloit faire passer ce canal que par la longueur tout autre qu'un Génie de ce caractere auroit été effrayé d'une entreprise si hazardeuse, Tout autre ministre que M. Colbert en auroit été rebuté, mais rien ne put vaincre ni la hardiesse de l'entrepreneur, ni la constance du ministre et ils avoient besoin l'un et l'autre d'un intendant tel que Monpere pour couronner enfin leur perseverance.

La justesse et la pénétration de son esprit le mettoient à portée d'entendre ce qu'il n'avoit jamais appris, d'abord disciple de bonne foy il devenoit bientôt maitre et capable de diriger par la supériorité de son génie ceux mêmes qui en savoient plus que lui. Dans ces sortes d'ouvrages souvent ils ne s'accordoient pas entre eux et il y avoit une espece de guerre declarée entre les ingénieurs que M. Colbert lui envoyoit, j'ay été plusieurs fois témoin de leurs combats et j'en ay connu deux surtout qui étoient bien plus occupés à se décrier réciproquement qu'à avancer le succès de l'entreprise. Mais la raison de monpere étoit si puissante qu'il savoit en donner à tous ceux qui l'aprochoient: leurs contradictions réciproques ne servoient qu'à l'éclaircir et à lui montrer plus surement le meilleur parti: il se transportoit souvent dans les lieux où sa personne devoit

être nécessaire pour terminer leurs querelles ou pour animer leurs travaux et n'épargnant ainsi ni sa peine ni ses soins il en fut bientôt recompensé par l'entière perfection de l'ouvrage dont il eut le plaisir de jouir lui même en faisant deux fois la navigation du Canal depuis le port de Telle jusqu'à Toulouse. J'eus le bonheur de le faire toutes les deux fois avec luy, et ce fut en effet un tems veritablement heureux pour moy par ce qu'il y étoit attentif encore plus attentif à me former qu'à perfectionner les ouvrages du canal.

Le Roy en profita bientôt après par la facilité qu'il trouva à faire passer de l'océan dans la méditeranée les armes destinées au bombardement de Gênes, et toute la province dont ce canal est devenu comme l'âme et la vie par l'abondance d'une partie du Languedoc qu'il verse dans l'autre et par l'argent qu'il rapporte réciproquement de la dernière dans la premiere, le regardera toujours comme un monument immortel du courage et de l'application de mon pere à surmonter tous les obstacles qui s'opposoient à l'execution d'une si utile, mais si laborieuse entreprise.

En travaillant ainsi à enrichir le Languedoc par le Commerce il étoit egalement occupé du dessein de le soulager au moins par l'ordre et la regle qu'il vouloit rétablir dans la levée des impositions; Cette province est un pays de tailles réelles, mon pere en avoit également approfondi les avantages et les inconvéniens, mais comme après les avoir bien balancés il croyoit que ce genre d'imposition est plus exempt d'injustice que la taille personnelle, plus propre à nourrir l'industrie à faire augmenter la culture des terres et à diminuer les frais de l'exaction, il vouloit en retrancher les abus et porter la taille réelle au plus haut dégré de simplicité et de perfection dont elle pût être susceptible. Mais comme je l'ay dit ailleurs son zele pour le bien public ne se renfermoit pas dans les bornes de sa province et il auroit prêdre avec plus de verité que le vieillard de Terence: je suis homme et rien de tout ce qui peut être utile aux hommes n'est étranger pour moy Il voulut donc que les provinces voisines du Languedoc où les tailles sont aussi réelles pussent profiter comme le Languedoc même du travail qu'il avoit entrepris pour en corriger les défauts, et sur les mémoires qu'il envoya à M. Colbert Ministre ordonna aux Intendans des Generalités de Bourdeaux, de Montauban du Dauphiné et de la provence de s'assembler à Montpellier chés mon pere pour travailler à

un reglement qui interessoit également tous les peuples confiés à leurs soins il n'évita par là que la peine du voyage, mais toute celle de l'ouvrage tomba sur lui; c'étoit son sort ordinaire lors qu'il travailloit en compagnie; les autres intendans n'eurent presque qu'à loüer ses vües et ce fut pour eux un ouvrage de plaisir où ils recueillirent les fruits du repos laborieux de mon pere: ils s'en retournerent tous aussi charmés de la douceur de son commerce que remplis d'admiration pour l'étendue de ses lumieres, et le resultat de leur assemblée fut un projet de reglement sur les tailles réelles, que le Roy revêtit de la forme d'une loy et dont les peuples de quatre grandes provinces sentiront toujours l'utilité

Des affaires domestiques obligerent mon pere à faire la même année le voyage de Paris où depuis huit ans il n'avoit pû aller qu'une seule fois pour fort peu de tems; je ne parle ici de ce voyage que pour dire en passant qu'il étoit si peu avide d'un honneur que les intendans regardent comme le prix de leurs travaux et le terme de leur course, qu'on eut beaucoup de peine à lui faire prendre la resolution de demander au Roy avant son retour en Languedoc qu'il voulut bien se souvenir de ses services, lors qu'il vaqueroit une place de Conseiller d'Etat.

Il revint dans cette province au mois d'octobre 1681. et reprenant ses fonctions ordinaires avec le même esprit il s'attacha plus fortement que jamais au grand objet de la religion prétendue réformée dont j'ay differé de parler jusqu'ici pour ne pas séparer ce qui regarde une matière si importante.

Etoit veritablement sur ce point qu'on pouvoit dire que mon pere avoit les sentimens et la conduite du plus saint évêque, et les prélats de Languedoc ne se trompoient pas lors qu'ils l'accusoient quelquefois en riant d'avoir manqué à la vocation qui l'appelloit à l'épiscopat encore plus qu'à la fonction d'intendant. Ennemi de l'erreur et plaignant ceux que le malheur de leur naissance y tenoit engagés, non seulement il les aimoit, mais il savoit s'en faire aimer. Ils trouvoient toujours en lui la même justice, la même attention, la même charité que s'ils étoient catholiques desirant avec ardeur l'extinction d'une heresie qui avoit été si funeste à la france, il ne connoissoit point d'autre voye pour y parvenir que l'instruction et la persuasion; aussi excitoit il tous les ministres de l'église à y travailler sans relâche on lui rendoit un compte exact de tous les religionnaires qui étoient ébranlés et qui paroissoient disposés à entendre la voye de la verité. peu content de les adresser à des docteurs pour les achever d'élever leurs doutes, il y joignit des exhortations et des services souvent plus efficaces, pour

rendre les honneurs capables de se prêter à la lumière. Il s'attachoit principalement aux ministres et à ceux dont l'exemple pouvoit être d'un plus grand poids. Pour encourager les foibles pour vaincre l'obstacle du faux bonheur et pour les affranchir de la servitude du respect humain qui les retenoit encore dans les liens de l'erreur

C'étoit dans le même esprit qu'il aprouvoit l'usage de ces loix temporelles dont je ne doute pas même qu'il n'en ait inspiré plusieurs par lesquelles le Roy excluoit les protestans des fonctions publiques, ou de la participation de certains privileges il disoit souvent que le prince étant le maître de ses graces, il pouvoit très justement ne les pas faire tomber sur ceux qui étoient suspects à l'état, soit par la difference même de leur religion, soit par une pente secrette à la révolte qu'elle leur avoit inspirée autrefois soit enfin par un esprit de parti qui se conserve toujours dans toutes les sectes, ce qui en forme comme un corps séparé du reste des Cytoyens ou comme une espece de république dans le sein d'une monarchie; mais cette voye légitime en soy lui plaisoit principalement parcequ'elle excitoit les religionnaires à rentrer en eux mêmes à mieux a profondir les causes de leur séparation et à se convaincre par un examen qu'ils n'avoient peut être jamais fait de l'injustice des pretextes qui avoient porté les premiers réformateurs à quitter la route de leurs peres.

Il ne s'appliquoit pas avec moins de zele à faire

observer exactement toutes les conditions inséparables de la liberté d'Exercice dont les religionnaires joüissoient en vertu des édits de pacification. aucunes loix ne lui paroissoient devoir être plus rigoureusement interprétées que celles où des sujets rebelles avoient forcé leur Roy les armes à la main de leur accorder le pouvoir de lever dans son royaume autel contre autel. on vit en effet tomber par ses jugemens un grand nombre de leurs temples, pour punir le crime de ceux qui osoient violer les loix mêmes à la faveur desquelles ils joüissoient d'un privilege si odieux.

Ses maximes sur la conversion des huguots étoient donc bien simples et encore plus conformes au véritable esprit de l'église, prêcher, instruire exhorter, détacher principalem les chefs et les appuis du parti protestant employer même le secours des privations, et non pas des peines temporelles pour engager des Esprits prévenus à faire des reflexions salutaires, restraindre et diminuer autant que la justice le permettoit la liberté de l'exercice public, favoriser les nouveaux convertis et leur rendre avec usure les avantages dont on ne les avoit privés que pour leur bien, considerer enfin la religion protestante comme une place forte qu'il falloit bien se garder de vouloir prendre d'assaut mais qu'on devoit attaquer à la sappe, pour ainsi dire engagnant tous les jours du terrein sur elle jusqu'à ce qu'on l'eût reduite insensiblement à être si peu de chose qu'elle tombat enfin comme d'elle même.

La Cour s'accommoda longtems de ces maximes de mon pere, et sans troubler son ouvrage par une précipitation dangereuse j'ose dire qu'elle étoit assés sage pour le laisser faire elle desapprouva même la conduite d'un ou deux intendans qui pour signaler leur zele ou leur ambition s'étoient donné à eux mêmes l'amission peu canonique de convertir les huguenots en les fatiguant par des logements arbitraires de trouppes où l'on faisoit au soldat un merite des vexations que l'on punissoit partout ailleurs; l'un de ces intendans fut reprimé; et l'autre essuya une révocation dont la honte ne peut être entierement effacée par l'honneur qu'on fit à son nom et aux bonnes qualités qu'il avoit d'ailleurs de le placer au conseil

L'assemblée du clergé qui se tint extraordinairem en l'année 1682. fit même peu de tems après une démarche que ceux qui ne voyent que la surface des affaires prirent d'abord pour un signe certain de la douceur avec laquelle on vouloit encore travailler à la réunion des protestans

Cette assemblée qui venoit de se declarer hautement contre la doctrine des ultramontains sur la toute puissance qu'ils attribuent au Pape ne fut peut être pas fâchée de faire paroître en même tems un monument public de son zele vraiment Catholique pour la conversion d'une secte ennemie de l'église; elle adressa donc une exhortation tendre et pathétique à tous les religionaires du Royaume

pour leur representer l'injustice des reproches qu'ils fesoient à la communion Romaine et les inviter paternellement à rentrer dans le sein de leur mere. on donna à cet ecrit qui fut imprimé en latin et en françois le nom d'avertissement, quelques uns même l'appellerent le commonitoire à l'exemple du fameux ouvrage de Vincent de Lerins qui porte ce titre. Le Roy toujours prêt à proteger et à favoriser le zele du Clergé envoya cette exhortation non seulement à tous les prelats, mais à tous les Intendans de son Royaume avec ordre de la faire lire dans chaque consistoire en presence d'un commissaire ecclesiastique qui seroit nommé par l'évêque diocezain de dresser un procès verbal de cette lecture et d'y inserer la réponse que le consistoire y auroit faite.

Monpere en recevant cet ordre de la Cour n'eut pas de peine à prévoir qu'une telle démarche ne feroit qu'un eclat inutile et peut être dangereux. Ce n'est pas qu'il desaprouvat absolument la chose en elle même, mais il ne la trouvoit ni assez méditée, ni amenée avec l'ordre et le concert nécessaire pour la conduire à une heureuse et utile maturité.

Il auroit voulu qu'on eut tellement arrangé l'execution de ce dessein que le commonitoire eût pû être porté presque dans le même jour à chacun des consistoires afin que la variété ou même la contradiction qu'on ne manqueroit pas de trouver dans des reponses qu'ils n'auroient pas eû le tems de concerter pût devenir un

témoignage autentique de leur ignorance ou de leur division;
mais la précaution qu'il regardoit comme la plus essentielle
et sans laquelle tout le reste ne lui paraissoit qu'une vaine
representation, auroit été de s'assurer par avance d'une
partie considerable des ministres ce qu'il ne croyoit pas
impossible et il n'étoit pas accoutumé à s'effacer dans ses
conjonctures; alors disoit il, le communitoire auroit pû être placé
avantageusement sur tout, si l'on y avoit joint l'exposition
de la foy qui a fait un honneur immortel à Mr. Dossuet
son auteur et si l'on avoit pressé les ministres de declarer
s'ils croyoient qu'il fut impossible de se sauver dans
l'église catholique en suivant la doctrine si clairement
expliquée dans cet ouvrage; la plupart des ministres
n'auroient osé le nier; ceux même qui étoient le mieux
intentionnés auroient pû prendre cette occasion ou ce
pretexte pour se declarer et pour emmener avec eux
une partie de leur troupeau entrainé par l'exemple du
pasteur; mais si mon pere jugeoit interieurement que
faute d'avoir pris toutes ces précautions, la demarche du Clergé
seroit plus propre à flater la pieté du Roy qu'à la satisfaire
veritablement, il n'en témoigna rien au dehors et il s'y preta
d'aussi bonne foy que s'il en avoit esperé le succès; il alla
lui même porter le communitoire dans les consistoires les
plus celebres, et je me souviens de l'y avoir suivi une fois;
mais comme ils avoient tous eû le tems de se concerter,

et qu'on n'avoit prévenu aucun des ministres
toute cette ceremonie se passa de leur part en
protestation de zele et de fidelité pour le service
du Roy. ils garderent le silence sur le fond de
la doctrine, où ils se contenterent de dire qu'elle
étoit assés expliquée dans leur profession de foy
et dans leur livre de controverse, on n'en exigea
pas davantage, et bientôt il ne fut question
non plus question du commonitoire que si l'on
n'en avoit jamais parlé, tant l'impatience
françoise est prompte à entreprendre ce
qu'elle neglige ensuite d'achever et ce qui lui
est même impossible de bien finir parce qu'elle
l'a mal commencé.

Mais si les catholiques perdirent
aisément le souvenir de cette démarche du
Clergé les Calvinistes ne l'oublierent pas.
Les politiques de leur party la regarderent
comme le presage certain de leur ruine
prochaine et comme une espece de manifeste
qu'on affectoit de faire paroître avant la
declaration de la guerre. La difficulté de
de déliberer dans leurs sinodes en presence
d'un commissaire du Roy qui eclairoit toujours
leur conduite, et l'embaras encore plus grand

de pourvoir aux évenemens imprévus qui arrivoient dans l'intervalle d'un synode à l'autre avoient porté les religionnaires à mettre leurs interêts communs entre les mains de six directeurs dans chaque province et ces directeurs crurent qu'il étoit tems de lever le masque en s'exposant, s'il le falloit, aux dernieres extremités pour maintenir la liberté de conscience et l'exercice public de leur religion. Cette resolution devoit eclater par des assemblées qui se tiendroient dans les lieux mêmes dont les temples avoient été détruits ou interdits et par le concert unanime avec lequel les ministres refuseroient d'obeir plus longtems aux loix rigoureuses qu'on leur avoit imposées par raport à la police exterieure de leurs eglises. on prétend que ces mesures qui devoient être appuyées par une requête presentée au Roy, furent prises dans une assemblée clandestine de seize directeurs de differentes provinces qui se rendoient secretement à Toulouze dans l'année 1683. On eut d'abord quelque soupçon, mais comme le secret est souvent mieux gardé par l'esprit de parti dans une fausse religion qu'il ne l'est dans la veritable par le seul amour du bien public, on ne pût pénetrer dans le fond de leurs desseins quelques efforts qu'on en fit par le ministere du procureur general au Parlement de Toulouze pour tâcher de le découvrir.

Monpere alla cette même année à

Toulouze dans le Carême et il eut la douleur presque en arrivant d'y voir mourir une de ses filles qui étoit née dans le Limosin comme moy, et qui meritoit une vie plus longue moins par tous les agrémens de son sexe dont la nature l'avoit favorisée, que par les talens de son esprit dont un homme auroit pû se faire honneur, mais surtout par une raison et une douceur qui la rendoient encore plus estimable; mon pere la pleura comme s'il ne lui fut pas resté sept enfants et pour moy je la regretteray toujours par la tendre amitié qui nous unissoit et qui m'oblige de rendre ici ce dernier devoir à sa mémoire.

Je n'avois alors que quatorze ans, et je n'étois pas en âge d'être confident des secrets de mon pere; mais comme deux mois après il traversa tout le Languedoc pour aller de Toulouze au Puy par le Vivarais, il me fut aisé de juger surtout après l'événement dont je vais parler que les religionnaires avoient été le motif d'un si long voyage, ou sous d'autres prétextes, mon pere vouloit approfondir les soupçons qu'il avoit contre eux, tâcher de les contenir par sa presence, ou se mettre du moins plus à portée de remedier au mal qu'il craignoit.

Cette espece de conspiration eclata enfin au mois de juillet pendant qu'il étoit au puy; les assemblées des religionnaires commencerent à S.t Hipolite dont mon pere avoit fait démolir le temple. On entint de semblables

dans les lieux du Vivarais qui avoient eû le meme sort et peu de jours après, ce qui fit voir combien le complot étoit general; les prétendus réformes du Dauphiné suivoient l'exemple du Languedoc. Les Catholiques effrayés crurent que cette entreprise étoit le signal d'une nouvelle guerre civille. on prit les armes des deux côtés, et le mal croissoit chaque jour par les précautions mêmes que l'on prenoit avec trop de précipitation, pour s'en garantir

Mon pere après avoir donné d'abord les ordres nécessaires pour prevenir les suites de ces premiers mouvemens jugea à propos d'aller s'établir dans le Vivarais même pour être en état de les reprimer encore plus efficacement. il partit donc du Puy avec sa femme et ses trois fils, sans prendre aucunes precautions pour sa sureté, je me souviens même que comme il sortoit du Velay pour entrer dans le Vivarais nous vîmes arriver autour de sa litiere une troupe assés nombreuse de Gentilshommes bien montés et bien armés, qui venoient lui offrir de l'escorter jusqu'à Toronon, où il alloit; Ils lui representerent vivement toutes les raisons qui pouvoient le toucher dans une pareille conjoncture, quel danger pour sa personne en passant près des lieux ou le feu paroissoit le plus allumé! quelle indignité pour l'autorité dont il étoit dépositaire! et quel contretems pour le service du Roy s'il avoit le malheur d'être enlevé avec sa famille par des furieux

qui ne gardoient plus aucunes mesures? Quel triomphe pour eux s'ils s'étoient mis en état de capituler en quelque maniere avec le Roy en s'assurant d'abord de tels otages? Mompere qui étoit né aussi intrepide que modeste leur répondit qu'il ne craignoit rien pour sa personne ni pour sa famille, qu'il savoit bien que ce n'étoit pas à lui que les religionnaires en vouloient, que d'ailleurs, le mal n'étoit pas encore aussi grand qu'on se l'imaginoit qu'il se garderoit bien de l'aigrir par des marques d'une inquiétude prématurée et de rendre une foible troupe de mutins veritablement terribles, en paroissant la craindre. ainsi après les avoir remercié de leur zele il les pria de retourner chacuns dans leurs terres où ils seroient plus utiles pour contenir les esprits émus que s'ils marchoient à sa suite, et il continua sa route avec autant de bonheur que de securité. Il ne trouva pas la ville de Tournon moins allarmée que la noblesse des cevènes et du vivarais; on lui proposa d'en faire garder les portes pour prévenir au moins un coup de surprise, mais tout ce qui pouvoit presenter une image ou un soupçon de guerre n'étoit pas de son gout et sans se laisser émouvoir par tous les bruits qui couroient il crut n'y devoir opposer au

dehors que sa seule tranquilité, jl avoit avec lui un tresorier de france de montpellier, Compagnon ord. de ses Voyages, homme d'Esprit et même de sens qui avoit longtems connu le monde pendant sa jeunesse mais après avoir essuyé plusieurs dangers avec la Reine de Suede à laquelle il s'étoit attaché il avoit bien resolu de ne s'y plus exposer et l'âge augmentant encore sa prudence, il ne cessoit point de blâmer le sangfroid et ce qu'il appeloit l'indolence de mon pere. il auroit fallu mettre presque tout à feu et à sang pour le rassurer, et comme mon pere lui paroissoit toujours médiocrement touché de ses remontrances il lui declara enfin qu'il ne pouvoit plus soutenir une confiance si téméraire, et qu'il lui demandoit la permission de se retirer à Montpellier, mon pere y consentit d'autant plus volontiers qu'il regardoit sa peur comme un mal contagieux qui pouvoit se gagner par touts ceux qui étoient auprès de lui. — Le Trezorier de france ne se le fit pas dire deux fois mais il pensa éprouver ce que dit horace

Mors et fugacem persequitur virum

Il s'embarqua sur le Rhône et à quelques lieues au dessus de Tournon deux troupes de fanatiques qui étoient sur les deux bords de cette riviere tirerent sur son bateau, les balles passerent si près de ses oreilles qu'il

eut bien voulu dans ce moment être encore à Tournon, son avanture fut bientôt racontée à mon pere et elle ne laissa pas de le divertir, quand il sçut que le tresorier de france en avoit été quile pour la peur.

Sa tranquilité apparente n'étoit nulle ou oisive et elle meritoit encore moins le nom d'indolence elle étoit au contraire plus active et plus efficace que son inquietude ne l'auroit pû être; pendant qu'elle rassuroit tous ceux qui l'aprochoient, sa prudence mettoit en œuvre tous les moyens possibles pour appaiser, sans le secours des armes, l'émotion des religionnaires. Il détachoit tous les jours quelques uns des sujets les plus accredités dans leur parti, et ceux qu'il avoit gagnés lui servoient ensuite à engagner d'autres. Il savoit mêler habilement les menaces aux caresses, et la crainte du châtiment à l'espoir de la recompense; sa bonté reconnue et souvent éprouvée par les séditieux mêmes le servoit plus utilement que la force et la violence toute son ambition étoit de ramener par la douceur ceux qui s'étoient laissé entrainer dans cette revolte, et le jour qu'il auroit regardé comme le plus heureux de sa vie eût été celui où pour finir un si grand mouvement il n'auroit plus

en qu'à demander grace pour les coupables soumis
et desarmés. Le Comte du Roure Lieutenant de la
Province quittant fort à propos en cette occasion
la lecture d'Horace et de Virgile, qui étoit son
occupation ordinaire se joignit à Mon pere et
étant venu le trouver à Tournon entra dans les
mêmes sentimens, ils agirent tous deux avec un
tel concert et un si grand succès que se servant
habilement des religionnaires mêmes du bas
Languedoc qui étoient assés sages pour ramener
les esprits plus echauffés des cevenes et du Vivarais
ils parvinrent à leur faire quiter les armes
abandonner tout exercice de religion dans
les lieux interdits et signer un acte de soumission
absolue aux volontés du Roy en se remettant
entre les mains de sa clémence; Ceux qui
abusant de la crédulité d'une secte naturellem
prévenue contre le Gouvernement n'ont pas
craint de dire que cet acte avoit été surpris
sous des conditions qu'on avoit mal tenues
dans la suite auroient été démentis par les
réformés mêmes qui avoient eu le plus de part à
l'accommodement s'ils avoient ~~au~~ osé publier ce
mensonge lors que le fait étoit encore recent ils
devoient dire que les rebelles ayant manqué

les premiers à leur engagement en reprenant les armes contre la foy de l'acte qu'ils avoient signé le Roy auroit été pleinement dispensé même dans une guerre légitime de tenir la parolle que ses ministres leur avoient fait esperer de sa bonté mais comme cette verité n'auroit pas été avantageuse au parti protestant son historien a jugé à propos de faire tomber le reproche du manquement de parolle sur son intendant, que sa réputation seule en auroit justifié dans toute la province, et qui d'ailleurs auroit souhaité de pouvoir effacer de son sang ces ecrits pendigues d'une plume catholique où une fausse science a voulu prouver autrefois qu'on n'étoit pas obligé de tenir les paroles données aux hérétiques.

Dans le tems même où l'on veut le rendre suspect d'avoir tendu des pieges aux religionnaires. il n'étoit occupé qu'à interceder pour eux à flechir la cour en leur faveur et l'on connoissoit assés par ses discours que si quelque chose troubloit alors la paix de son âme c'étoit seulement la crainte de n'y pas réussir; il redoutoit presque plus les Conseils violens de ceux qui étoient auprès du Roy que la fureur des factieux. Toute son industrie s'exerçoit continuellement à retarder

l'arrivée des troupes qu'on avoit resolu d'envoyer en Languedoc. Il ecrivoit lettres sur lettres pour obtenir qu'on lui donnât le tems d'appaiser les troubles par des moyens plus doux; malgré sa grande prudence et sa modestie encore plus grande il ozoit prendre l'évenement sur lui et répondre à la cour d'un succès qui avoit été infaillible en effet sans des contretems qui firent voir que la providence vouloit punir les attentats des religionnaires avant que de leur faire gouter le fruit des conseils moderés de mon pere; soit que le mal parut plus grand en Dauphine soit qu'on n'y eut pas la même attention à ménager la vie des sujets du Roy. Les troupes y entrerent plutôt et quelques escadrons de dragons ayant attaqué un corps de rebelles qui alloient tenir une assemblée passerent environ deux cent hommes au fil de l'épée, qui firent même acheter assés chérement leur mort.

Au bruit de cette action les séditieux du Vivarais que leurs Chefs ranimoient tous les jours par de faux avis de l'arrivée des troupes en Languedoc et des exécutions sanglantes qu'elles y alloient faire n'écouterent

plus que leur fureur ou leur desespoir et reprenant
les armes qu'ils avoient déposées ils mirent mon pere
hors d'Etat d'empêcher plus longtems les troupes
du Roy d'entrer dans leur pays. Cependant mon pere
ne perdit pas encore toute esperance de les y rendre
inutiles par sa sagesse; heureusement pour lui
l'amnistie generale qu'il avoit demandée à la
Cour et dont un petit nombre de coupables
avoient été exceptés arriva presque dans le même
tems. Mon pere la fit publier aussitôt avec
quelque adoucissement qu'il étoit bien sûr
d'obtenir de la bonté du Roy et dont l'histoire des
protestans veut encore faire un crime à sa
prudence et à son humanité; son unique
objet étoit d'engager les rebelles à quitter une
seconde fois des armes qui alloient leur être
si funestes pour se mettre en état de dire à ceux
qui commandoient les troupes qu'ils n'avoient
plus d'ennemis à combattre. Mais l'aveuglement
que la revolte inspire, surtout en matiere de
religion fut plus fort que ses bonnes intentions.
La publication de l'amnistie ne put faire rentrer
tous les factieux dans leur devoir. Mon pere
vouloit que l'on differât encore de les attaquer:

Mais l'ardeur guerriere et peut être encore plus
Celle d'avancer sa fortune. La crainte d'avoir fait
un voyage inutile l'exemple du prompt succès
que la voye des armes avoit eu en dauphiné, enfin
des ordres rigoureux de M. De Louvois qui
reprocha même assés durement à mon pere
d'avoir arreté les troupes l'emporterent sur la
sagesse de ses remontrances; Peut être cependant
auroient elles été plus efficaces s'il n'avoit eu affaire
qu'au comte de Tessé, à present marechal de
france qui commandoit alors les dragons
mais il avoit avec lui le marquis de S. Ruhe
plus brave soldat que grand capitaine, qui
ne respiroit que le carnage et qui ne pouvoit
souffrir que la prudence d'un intendant lui
fit manquer ce qu'il regardoit presque
comme une partie de chasse, propre à le
délasser de l'ennemi de la paix, le duc de
Noailles commandant en Languedoc depuis la
mort du duc de Verneuil et pendant la jeunesse
du duc du Maine nouveau gouverneur de la
province étoit en chemin pour aller tenir les
Etats et ayant precipité sa marche sur le bruit
de ce qui alloit se passer en Vivarois, il arriva

arrés promptement pour ôter au marquis de St.
Ruhe et le commandement et la gloire du combat
si l'on peut donner ce nom à ce qui ne fut qu'une déroute
et une espece de boucherie. Nous avions quitté alors
mon pere qui avoit voulu que nous prissions les
devants avec ma mere pour arriver à Montpellier
où les Etats le rapelloient; mais j'ay entendu dire à
ceux qui demeuroient auprès de lui que quoiqu'il
pleurât par avance, le sang qu'on alloit verser,
il fit néant moins si bonne contenance avec les
officiers militaires qu'il les suivit jusqu'au lieu du
Combat et leur donna tous les secours nécessaires
avec tant de liberté et de presence d'esprit que changeant
en eloges les plaisanteries qu'ils avoient d'abord
faites sur la tendresse de son Cœur, ils se dirent
l'un à l'autre que cet homme qui paroissoit d'un
naturel si doux et si humain n'auroit pas été
moins ferme qu'eux s'il avoit pris le parti des armes
il restoit encore six ou sept cents hommes armés qui
s'étoient cantonnés dans les montagnes auprès
de St. Hipolite mais le duc de Noailles qui avoit
une entiere déference pour les sentimens de mon pere,
trouva de concert avec lui les moyens de les ramener
par la douceur; et si ce commandant ne put prévenir

tellement la licence des troupes qu'il n'arrivât aucun desordre il n'y eut au moins aucunes violences ordonnées ni approuvées ni même tolérées et celles qu'on ne pût empêcher, servirent à faire voir avec combien de raison mon pere craignoit l'arrivée des gens de guerre, qu'il est bien plus aisé de ne point appeller à son secours, que de contenir lorsqu'on les a jamais fois appellés.

Ce fut au moins avec une grande consolation pour mon pere dans ce qui le regardoit personnelement d'avoir pû finir cette grande affaire sans qu'il en coûtât plus d'un seul supplice à son humanité. Le ministre homel qui avoit été pris les armes à la main fut l'unique coupable dont le sang répara les crimes de tous les autres. Mon pere le condamna à la roüe après lui avoir fait son procès dans les formes ordinaires; il obtint la grace d'un autre ministre qui avoit été pris en même tems qu'homel; mais qui parut se convertir sincerement dans la prison. Le reste des ministres seditieux, aussi coupables que ceux qui avoient été arretés, mais plus heureux par leur fuite lui laissèrent la satisfaction de n'avoir à les juger que par contumax. Un exemple lui suffit pour acheser

de rétablir la tranquilité dans la province et il ne lui resta plus d'autre combat qu'avec les gens de guerre dont il falloit toujours reprimer la vivacité souvent excitée par l'imprudence de quelques religionnaires mais qui n'eût cependant aucunes suites considerables

Je joins ici tous ces faits quoi qu'ils ne soient pas tous arrivés en même tems. En effet mon pere fut obligé d'interrompre la seule de ses procedures pour assister aux Etats. La harangue qu'il y prononça cette année étoit d'un caractere si parfait qu'il sembloit que mon pere n'eût que ce seul ouvrage à faire, mais qu'auroit on dit, si l'on avoit sçu comme nous que cette piece qui étoit un chef d'œuvre d'éloquence et de sentimens, ne lui avoit couté qu'une matinée qu'il alla passer dans une cellule des Carmes de Tournon; il y entra à sept heures, il en sortit à midy et malgré tous les soins dont sa tête étoit remplie il en raporta un des ouvrages les plus accomplis que l'esprit humain ait peut être jamais produit en ce genre

Cette année si agitée pour mon pere, ne fut pas moins douloureuse pour lui par la mort de M. Colbert il la sentit vivement pour sa personne et encore plus pour l'État qui auroit fait une perte

presque irreparable si M. Colbert avoit toujours pu suivre ses intentions, sans être obligé de seconder souvent malgré lui celle de son concurrent dans la faveur du Roy et dans l'autorité du ministere.

La mort ni le déchainement injuste du peuple qui la suivit n'affoiblirent point la fidelité de l'attachement que mon pere avoit pour lui; il apprit quelque tems après qu'on vouloit attaquer sa mémoire sur un fait dont il savoit le veritable dénoüement qui n'étoit bien connu de personne. Il fit de lui même l'apologie de M. Colbert sur ce fait qu'il autorisa par des pieces et par des raisons qui justifioient pleinement la conduite de ce ministre; il l'envoya à M. De Seignelay qui fut aussi surpris que charmé de recevoir des armes victorieuses auxquelles il ne s'attendoit pas, il s'en servit avantageusement pour couvrir de confusion les Ennemis de son pere et il n'a jamais oublié pendant sa vie qui méritoit d'être plus longue, un service rendu si à propos, et avec une reconnoissance que les ministres ne prouvent guere après leur mort.

M. Colbert avoit cependant fini ses jours sans faire mon pere conseiller d'Etat et si M. Pelletier son successeur le surpassa en

quelque chose ce fut dans l'empressement qu'il eut
d'acquiter cette espece de dêpte du ministre précedent
M. Le Tellier alors Chancellier de France se joignit
à lui pour dire au Roy qu'il étoit honteux de ne pas
voir dans son Conseil un homme du merite de M.
Daguesseau auquel on ne pouvoit reprocher que
de ne pas demander avec assez d'ardeur une place dont
il étoit depuis longtems le plus digne, elle lui fut donc
plutôt donnée qu'accordée vers la fin de l'année 1680.
Je vis la belle lettre qu'il ecrivit au Roy pour lui
rendre ses actions de graces, il y jettoit de loin les
premieres semences de son retour qu'il avoit des lors
resolu de demander bientôt; ce n'étoit point qu'il
fut fatigué ou dégoutté du travail son genie
le portoit tellement à l'occupation qu'il ne lui
auroit pas été possible de vivre dans l'oisiveté
et le desir de servir sa patrie se fortifioit
tous les jours et rajeunissoit pour ainsi dire
dans son cœur bien loin de s'user et de vieillir
avec les années; il n'avoit même alors que
quarante huit ans; mais d'un côté, la santé
de Mamere qui ne pouvoit soutenir l'air
du Languedoc et qui avoit pensé trois fois

y perdre la vie, de l'autre le soin de sa famille
qui lui sembloit exiger son sejour à Paris plus
pour l'éducation de ses Enfans que pour leur
fortune étoient pour mon pere des motifs si
pressans que celui qui n'avoit jamais fait la
moindre demarche pour aller en intendance
necessa bientôt plus d'importuner la Cour pour
avoir la liberté de revenir elle y resista pend.
près de deux ans; mais plus il y trouvoit d'opposition
plus il redoubloit ses instances et la conjoncture
des tems lui fournit une nouvelle raison, peut être
encore plus forte que toutes les autres pour
demander son retour, de telle maniere qu'on ne
put plus le lui refuser. Le Royaume jouissoit
alors d'une profonde paix qui n'avoit été troublée
que par l'expedition tant de fois reprochée à
la France du siege de Luxembourg. Les affaires
de la Religion prétendue reformée, qui étoient
presque la seule dont le Roy parut veritablement
occupée, devinrent un morceau trop friand
pour le laisser tout entier à M. De Chateauneuf
qui jusqu'alors en avoit eu presque seul la

direction. M. De Louvois voulut aussi y prendre part, et il n'est pas surprenant qu'un homme qui regnoit depuis longtems dans le ministere de la guerre, ne put voir sans une extrême impatience que des sujets eussent l'opiniatreté de resister si longtems dans le cœur de la france à un Roy toujours victorieux au dehors, devant qui toute l'Europe avoit été obligée de flechir le genouil. Le public a donc cru que c'étoit M. De Louvois qui avoit le plus conseillé au Roy d'exterminer les restes d'un parti odieux et d'ajouter au titre de conquerant celui de destructeur de l'heresie saisissant ainsi cette occasion de soutenir son credit dans la paix comme dans la guerre, en faisant servir les troupes même d'instrument à la religion dont le Roy étoit rempli; mais si ce ne fut pas ce ministre qui lui fit prendre cette resolution, s'il y resista même d'abord comme d'autres l'ont dit, et s'il est vray qu'elle fut inspirée par l'archevêque de Paris et par le Pere La Chaise, il eut la principale part à l'execution et il faut l'excuser, s'il n'a pas cru devoir être plus scrupuleux sur ce point, qu'un

qu'un archevêque et un confesseur.

Ce ne fut donc plus comme en l'année 1681. par l'entreprise téméraire d'un intendant sujet au desavoue et desavoue en effet ce fut par l'autorité du Roy même, que ces trouppes marcherent, precedées de la crainte et de la terreur qu'elles répandoient par tout, pour abolir la religion protestante dans le Royaume.

Je ne nommeray point ici l'intendant qui par une distinction peu honnorable pour lui fut chargé de faire le premier essay d'une méthode si nouvelle pour la conversion des heretiques: il étoit des amis de mon pere et des miens, homme d'un esprit doux, aimable dans la Société, orné de plusieurs connoissances et ayant du gout pour les lettres, comme pour ceux qui les cultivent mais soit par un dévouement trop ordinaire aux intendans pour les ordres de la Cour, soit par ce qu'il croyoit comme bien d'autres qu'il ne restoit plus dans le parti protestant qu'une opiniatreté qu'il falloit vaincre ou plutôt écraser par le poids de l'autorité il eût le malheur de donner au reste du Royaume un exemple qui n'y fut que trop suivi, et dont le succès surpassa d'abord les esperances mêmes de ceux qui le fesoient

agir il n'eût besoin que de montrer les troupes en declarant que le Roy ne vouloit plus souffrir qu'une seule religion dans ses Etats et l'heresie parut tomber à ses pieds les abjurations ne se faisoient plus sur une âme; des corps et des communautés entieres se convertissoient par déliberation et par des resultats de leurs assemblées. tant la crainte avoit fait d'impression sur les esprits ou plutôt comme l'évenement l'a bien fait voir tant ils comptoient peu tenir ce qu'ils promettoient avec tant de facilité.

Cetoit dans une province voisine du Languedoc que se passoit un évenement si extraordinaire. mon pere qui en sentoit toutes les consequences en fut aussi effrayé par des vües de politique que par un sentiment de religion et il n'en gémit pas moins comme bon citoyen que comme bon catholique, il prévoyoit dès lors ce que la Cour n'a voulu croire que lors que le mal a été sans remede, la fuite et la desertion d'une grande partie des religionnaires, surtout de ceux qui faisoient fleurir les arts et les manufactures les avantages de l'industrie et du commerce transportés dans les pays étrangers; la double perte que le

Royaume en souffriroit soit parcequ'il manqueroit de gagner soit parceque les Etats voisins gagneroient au lieu de la france, La haine que cette conduite allumeroit dans le cœur des puissances protestantes, l'imprudence de les fortifier contre nous soit pour la paix soit pour la guerre en leur envoyant un si grand nombre de sujets du Roy dont ils feroient bientôt ses plus grands ennemis, L'abus et l'illusion de ces conversions imaginaires inutiles et même nuisibles à la veritable religion encore plus contraires à la tranquilité interieure de l'Etat, où elles se termineroient à produire un genre de Citoyens qui vivant sans Culte, sans pasteurs, sans aucun exercice de pieté, feroient connoitre tôt ou tard combien il est plus dangereux de n'avoir point de religion que d'en avoir une mauvaise, formant comme un peuple de mécontents nourris dans le sein de l'Etat toujours prêts à se rallumer comme un feu caché sous la cendre, à la premiere étincelle qui viendroit d'un derangement interieur ou d'une jalousie étrangere.

Telles étoient les tristes reflexions

que j'ay souvent entendu faire à mon pere sur ces
conversions precipitées il étoit veritablement affligé
de ce qu'on ne suivoit pas les projets qu'il avoit
tant de fois proposés et dont le succès paroissoit si
peu assuré à l'homme du monde le moins presomptueux
qu'il esperoit qu'on parviendroit, en les suivant
constament à consommer dans un petit nombre
d'années et sans aucune contrainte le grand ouvrage
de la réunion des protestants, mais comme il vit
que la temerité d'abord trop heureuse l'emportoit
sur la prudence et que le mal étoit non seulement
inevitable mais prêt à s'étendre dans la province
de Languedoc, il comprit qu'il n'avoit point
d'autre parti à prendre à la vüe de l'orage prêt à
fondre sur lui que de finir promptement une
navigation glorieuse jusqu'alors, mais qui
alloit devenir fatale pour lui, s'il ne faisoit
force de voile pour rentrer dans le port. il profita
donc de cette conjoncture même pour hater
son retour. sa santé qu'il étoit alors assés alterée
lui fournit une raison apparente pour insister
fortement; mais il ne craignoit point que l'on
ne devinat la veritable, et je crois en effet
que ce fut celle qui servit le plus à avancer

le succès de ses desirs.

Ceux qui conduisoient de loin ces conversions militaires le connoissoient assés pour savoir qu'elles ne seroient pas de son gout et il ne leur avoit pas même laissé ignorer ses sentimens sur ce sujet. ils sentoient qu'il aimoit trop la province de Languedoc et qu'il y étoit trop aimé pour vouloir y devenir l'instrument d'une violence qui l'auroit rendu odieux à la fin de sa course et qui lui auroit fait perdre tout le fruit d'une longue et honnorable carriere; il leur falloit un homme nouveau qui prit se charger de faire par la crainte ce que mon pere n'auroit jamais voulu faire que par la douceur. tout conspira donc à seconder les vœux qu'il faisoit depuis long tems pour sa retraite. Le Roy lui fit croire au mois d'aout de l'année 1685. qu'il accordoit à ses prieres réiterées la permission de venir le servir dans son conseil et que si M. vouloit seulement qu'il attendit à Montpellier l'arrivée de son successeur pour le mettre au fait des affaires du Languedoc; ce successeur étoit M. De Basville homme d'un très grand merite et peut être

le seul digne de succeder à mon pere, mais qui n'avoit pas la même repugnance pour les voyes d'autorité comme il venoit de le montrer en poitou par les conversions qu'il avoit faites comme il l'a encore plus fait voir en Languedoc

Mon pere content d'avoir si heureusement placé le moment de sa retraite seulement, affligé pour la province qu'il alloit quitter, attendoit avec impatience l'arrivée de M. De Basville. Les troupes commençoient déja à filer dans le haut Languedoc et y redoubloient par leurs vices, la douleur qu'on y avoit comme dans le reste du pays de perdre un intendant, dont le départ n'avoit pas besoin de cette circonstance pour y faire répandre des larmes non suspectes.

M. De Basville arriva au mois de septembre precedé on accompagné d'un grand nombre de troupes comme s'il fut venu pour faire la conquête du Languedoc. L'homme pacifique, je veux dire mon pere, vit tout cet appareil avec douleur et ne pensant plus qu'à s'épargner promptement un si triste objet, il se hâta d'instruire son successeur

de la Situation où il laissoit les affaires de la province; je lui servois même d'interprête en cette occasion parceque la delicatesse naturelle de sa poitrine et un Rhume qui s'y étoit joint faisoient qu'il avoit de la peine à se faire entendre de M. De Basville qui étoit déja fort sourd.*

Il ne lui restoit plus qu'à partir, mais la santé de maniere, qui revenoit lentement d'une fort grande maladie l'obligeant à differer son départ de quelques jours, le rendit spectateur malgré lui d'une partie des maux qu'il vouloit au moins éviter de voir en précipitant son départ. il n'eut pas plutôt remis l'autorité du Roy entre les mains de M. De Basville qu'à la faveur des Dragons qui remplissoient toute la Ville de Montpellier les prêtres ne pouvoient plus suffire à recevoir la foule des calvinistes qui se hâtoient de venir faire leur abjuration. La maniere dont ce miracle s'operoit n'a été que trop connue mon sujet ne m'oblige point à l'expliquer et plut à Dieu qu'il ne fut aussi possible d'en effacer à jamais le souvenir de la mémoire des hommes qu'il n'est aisé de n'en point parler.

les faits singuliers qu'on venoit tous les jours nous raconter sur ce sujet auroient pû percer un cœur moins tendre et moins religieux que celui de mon pere; il en souffroit d'autant plus au dedans de lui même, qu'il ne vouloit ni les approuver ni les condamner au dehors; ma mere qui n'en étoit pas moins touchée, prit enfin sur elle de se mettre en chemin; malgré sa grande foiblesse, ils partirent dans une litiere vers le milieu du mois d'octobre accompagnés des vœux et des respects de tous les gens de bien de l'une et de l'autre Religion. nous les suivions mon frere et moy dans leur carrosse et nous arrivames en même tems qu'eux à Nimes où nous apprimes que moins de trois jours plus de soixante mille âmes soit de la ville ou du diocese avoient changé de religion. Il m'étoit de même dans tous les lieux du Languedoc où nous passions et mon pere ne commença à respirer un peu plus librement que lors qu'il eut traversé le Rhone au pont S.t Esprit, pour entrer dans le Dauphiné qui eprouvoit la même revolution, mais qui ne le touchoit pas aussi sensiblement qu'une province pour laquelle il avoit une si grande

affection, qu'il se reprochoit jusqu'aux malheurs qu'il n'avoit pû en détourner. la santé de ma mere devint meilleure en chemin et elle acheva de se retablir en bourgogne dans les terres de M. de Tavannes son gendre qu'il y attendoit avec ma sœur qu'il avoit épousée deux ans auparavant. Ce fut en passant par Dijon que nous apprûmes la mort de M. le Chancellier le Tellier et le choix que le Roy avoit fait de M. Boucherat, pour lui succeder plutôt que pour le remplacer. Le reste du voyage se passa avec moins de tristesse que le commencement et nous arrivames enfin heureusement à Paris à la S.t Martin de l'année 1685.

Mon pere alla d'abord saluer le Roy qui le reçut comme un homme dont il n'avoit jamais entendu dire que du bien. Il prit ensuite sa place au Conseil et peu occuppé du monde et de la Cour il se reduisit à une vie simple, frugale modeste, avec autant de facilité que s'il n'eût pas été accoûtumé à representer depuis vingt ans dans les provinces. Ses fonctions, sa famille la religion la lecture un petit nombre

d'amis vertueux remplissoient toute sa vie et vraiment exempt de toute ambition il comptoit passer ainsi tranquillement le reste de ses jours dans ce loisir, accompagné de la dignité que donne la place de Conseiller d'Etat.

Son repos fut cependant troublé en l'année 1687. par de nouvelles idées que M. Le Pelletier alors controlleur General avoit conçues pour la réformation de la finance. Il fit nommer par le Roy un certain nombre de Conseillers d'Etat pour aller visiter les provinces qu'on appelle pays d'Election ou de taille personnelle, recevoir toutes les plaintes qu'on vouloit leur faire des malversations commises par ceux qui étoient chargés de la perception des revenus du Roy et s'informer exactement de tout ce qu'on pouvoit faire pour la rendre plus utile à l'Etat et moins onereuse au peuple, afin de travailler ensuite sur leur rapport et sur leurs avis à une reformation generale

Mon pere fut un des commissaires choisis par le Roy. Les Generalités de Tours et d'Orléans lui tomberent en partage et comme on donnoit un maitre des requêtes pour adjoint

\# Il y avoit encore dans les conseils du monarque absolu quelques gens de bien et de mérite qui prenoient tout haut la défense du peuple \# et qui croyoient qu'auprès des trônes c'est le premier devoir, ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ n'est pas le plus facile à remplir et ~~[illegible]~~ [illegible] de ce genre veulent s'en charger de le pratiquer: il mene rarement a la faveur, ~~[illegible]~~ aux dignités et a ce qu'on appelle une grande fortune dans la carriere d'une aveugle ambition.

\# qui cherchoient a le soulager dans les charges des impots, a le defendre contre l'avidité des traitants

à chaque Conseiller d'Etat, La Providence qui lui associa feu M. Dormesson fit de ce voyage une époque fort heureuse au moins pour moy puis que ce fut à cette occasion que se formerent les premieres idées d'un mariage qui a fait et qui fait encore tout le bonheur de ma vie.

Après le retour de tous les commissaires le Roy voulut leur donner la satisfaction de lui rendre un compte exact de leur voyage il eût la satisfaction d'en entendre le récit pendant une après dinée entiere et comme je ne dois pas être modeste pour mon pere, je ne craindray point de dire que le Roy n'en fut bien dédomagé que par l'ordre, la netteté et la precision avec laquelle mon pere lui donna une idée generale et des maux et des remedes, le Roy leur ordonna de renfermer toutes leurs vues dans un avis qu'ils donneroient par ecrit; ils le firent en effet, et ceux qui étoient plus capables d'en juger que moy, me dirent alors que mon pere avoit eu encore plus d'avantage par la plume que par la parole

On s'attendoit que le Public en recueilleroit bientot le fruit, mais les décisions étoient plus

rares chés les ministres que les projets, peut être même
le desir de faire trop bien le conduisit à ne rien faire
du tout ou du moins à entreprendre un nouveau travail
sur les droits des cinq grosses fermes, dont le poids
tomba principalement sur mon pere en l'année
1688. Le Roy le chargea de la visite des provinces
de Bourbonnois d'Auvergne du Lyonnois du Dauphiné
et de la Provence, pensant que d'autres Conseillers
d'Etat parcourroient d'autres provinces dans la
même vue, on ne leur donna point de seconde
comme la premiere fois pour les soulager dans cette
Commission et M. De la Houssaye qui se destinoit
à être maître des requêtes en profita pour accomp.
mon pere, et se former de bonne heure, sous un
si grand maître. Il eut en effet le bonheur que
mon age me refusa d'être le temoin de l'application
surprenante avec laquelle mon pere passa
environ six mois à aller de Province en province
de ville en ville jusqu'à l'extremité du Royaume
travaillant partout avec les Intendans ou
plutôt leur apprenant à travailler, écoutant
les plus habiles financiers, interrogeant les
négotians de la plus grande réputation, entrant

avec tous Dans les Moindres détails sur l'origine
sur l'étendue sur la regie des droits du Roy, mais
encore plus sur ce qui regardoit le fond du commerce
des manufactures et des arts pour y découvrir
toutes les sources de l'abondance et tous les moyens
qui peuvent servir d'aiguillon à l'industrie. les
mémoires qu'il se donna la peine de faire lui même
sur les matieres les plus importantes et que je conserve
precieusement suffiroient pour montrer l'élevation
de son genie et l'ardeur de son zele pour le bien public

Il revint à Paris vers le mois d'octobre
après avoir eu la satisfaction de revoir en passant
une partie des amis qu'il avoit laissés en Languedoc
qui accouroient au bruit de sa marche pour voir
encore de leurs yeux un intendant qu'ils avoient
toujours present dans leurs Coeurs.

Mon pere profita plus de ce voyage
par les instructions qu'il y prit que les peuples
n'en reçurent de soulagement effectif. La face des
affaires étoit changée pendant son absence, la
Guerre étoit sur le point de se rallumer plus
fortement que jamais soit par la revolution
qui arriva en Angleterre soit par la jalousie

de toutes les puissances de l'Europpe qui se liguerent de nouveau contre la france; premier fruit des conversions militaires. a peine mon pere fut il arrivé que le siege de Philisbourg ouvrit la scene d'une guerre qui a couté tant de sang et tant d'argent à ce Royaume. ainsi les projets de reforme s'évanouirent au premier bruit des armes et mon pere n'étoit gueres en état d'y travailler.

La Chaleur extraordinaire de l'été qu'il avoit passé en Provence et un travail encore plus excessif avoient allumé un si grand feu dans son sang qu'il s'en est toujours senti pendant plus de vingt huit ans qu'il a survécu à ce voyage; il s'y joignit au mois de janvier 1689. un Rhumatisme si violent sur les muscles de la poitrine que les douleurs qui redoubloient de tems en tems comme par accès lui causoient des convulsions frequentes dans les bras et dans les mains et elles ne finissoient gueres que par un crachement de sang, qui obligea les médecins à le faire saigner six ou sept fois. aucun des remedes ordinaires ne le soulageoit, dans cet état qui dura plus de six semaines et il n'avoit de ressource que dans sa patience

aussi extrême que son mal l'usage d'un opium bien préparé adoucit enfin ses douleurs, mais ce ne fut qu'au bout de six mois qu'il se trouva en état de travailler, conservant toujours néantmoins une insomnie habituelle et des inquiétudes douloureuses, qui l'obligeoient à marcher pendant une grande partie de la nuit, et qui ne s'appaisoient que très rarement sans le secours de l'opium, dont l'usage qui lui devint presque aussi nécessaire que le boire et le manger, il essayoit d'abord de s'en passer par la crainte de s'y trop accoutumer; mais comme il payoit cherement cette précaution par de mauvaises nuits qui alteroient son temperament, il fut réduit à en prendre presque tous les soirs, ce qu'il a fait pend. vingt huit ans, sans avoir jamais été obligé d'en augmenter la doze, qui étoit très médiocre et sans qu'il en ait ressenti aucune incommodité

Je ne sais pas quel motif M. De Lonvois eut la pensée de faire rentrer mon pere dans le triste métier d'intendant en lui ecrivant sans préparation dans le tems de la maladie dont je viens de parler que le Roy l'avoit nommé à l'intendance du Dauphiné qui à la verité devenoit très importante par les desseins qu'on avoit sur la Savoye

Mon pere ne se consola pas seulement de son rhumatisme en cette occasion, mais il remercia même Dieu de lui avoir donné une excuse si légitime que M. De Louvois reçut plus humainement qu'il ne lui appartenoit, et avec plus d'honneteté qu'il n'en avoit eu en faisant à mon pere une proposition si peu convenable

Ce fut dans cette même année qu'il arriva un changement considerable dans le ministere M. Le Pelletier destiné dès lors à donner l'exemple de la retraitte, se démit plus glorieusement de la place de controlleur Général, qu'il ne l'avoit exercée et ne demeura plus dans le Conseil qu'en qualité de ministre. Ce n'est pas icy le lieu d'examiner, si ce fut lui même qui donna M. De Pontchartrain pour successeur, ou s'il eut seulement l'habileté de se faire honneur du choix du Roy. un homme qui pouvoit le savoir, m'a assuré que M. Le Pelletier ayant formé de loin la resolution de demander un successeur avoit d'abord jetté les yeux sur mon pere, et qu'il n'avoit rien negligé pour l'engager à s'attacher à luy, mais que comme mon pere avoit paru recevoir assés froidement les avances qu'on lui faisoit de la part de ce ministre, il s'étoit tourné du côté de M. De Pont Chartrain si ce fait est veritable la pensée même de M. Le Pelletier auroit suffi

pour empêcher mon pere de cultiver son amitié et comment se seroit il assujetti à lui faire sa cour pour obtenir une place qu'il auroit refusée si on la lui avoit offerte, puisqu'il m'a dit plus d'une fois que si un homme de bien pouvoit y entrer sans la connoitre, il ne comprenoit pas qu'après l'avoir connue, un homme de bien pût y demeurer.

M. De Pont Chartrain entra donc dans ce difficile ministere et il parut d'abord superieur à son employ. Il arrive souvent surtout en france où on se lasse volontiers de l'état present qu'on cherche dans le choix d'un successeur des qualités directement opposées à celles du prédecesseur, et ce contraste n'a jamais mieux été marqué que dans les differens caracteres de M. Le Pelletier et M. De Pont Chartrain. La lenteur ou l'indecision de l'un furent mises dans tout leur jour par la comparaison qu'on en fit avec la vivacité et la prompte décision de l'autre mais quelques surprenantes que fussent la pénétration et la rapidité du génie dont la nature avoit favorisé M. De Pont Chartrain il aimoit à consulter ceux dont il connoissoit les lumieres et possedant l'art de s'approprier en maintant leurs plus longues reflexions il en recueilloit toute la substance avec une si heureuse précision qu'il sembloit

que dans son esprit comme dans le fond de son oeil tous les objets vinssent se réunir sans confusion en un seul point.

Avec de telles dispositions un ministre si clairvoyant ne pouvoit pas manquer de sentir tout le merite de mon pere et d'y avoir souvent recours quand même il n'auroit pas été le cousin germain de ma mere, mais comme il vouloit ménager une délicatesse de conscience qui n'étoit pas moins reconnue dans mon pere que l'étendue de ses lumieres, il n'avoit garde de le consulter sur des affaires de cette finance arbitraire, qui étoit alors confiée au pouvoir absolu du controlleur general. il se reposoit donc sur des esprits moins scrupuleux du soin d'examiner et de discuter les propositions qu'on lui faisoit pour procurer au Roy des sommes immenses qui sembloient s'offrir à ses premiers regards. mais s'agissoit-il d'établir un meilleur ordre dans la perception des revenus du Roy, de soutenir ou favoriser le commerce de maintenir la police generalle du Royaume à laquelle le controlleur general avoit la principale partie; c'étoit alors que mon pere étoit consulté et se livroit tout entier à un travail ou sa religion et sa modestie goutoient le plaisir de servir si gratuitement le public;

qu'il n'en avoit que la peine, pendant qu'un autre en avoit tout l'honneur.

L'objet qui lui plaisoit le plus et qui forma pour lui dans la suite une espece de département particulier étoit la direction générale du commerce et des manufactures du Royaume. M. de Pont-Chartrain la confia pendant longtems à Mon Pere seul, qui l'auroit toujours conservée de cette maniere s'il n'avoit jugé lui même à propos d'y faire donner une autre forme par l'établissement nouveau d'un conseil de commerce dont il fut en quelque maniere le fondateur.

Non seulement il y fut porté par la defiance qu'il avoit naturellement de lui même et par le desir d'être aidé ou rassuré par les lumieres d'autruy; mais il sentit que la promptitude des decisions d'un ministre chargé de bien d'autres affaires avoit souvent besoin d'être retardée par l'utile lenteur des déliberations du Conseil. il connoissoit assés le caractere de ceux qui sont dans les premieres places pour comprendre que les remontrances de plusieurs personnes graves et experimentées, imposent plus que celles d'un seul homme quelque merite qu'il puisse avoir, et que le ministre le plus autorisé se trouve souvent comme force de suivre un avis bien medité dans un conseil soutenu

par le poids comme par le nombre des suffrages
dont il ne sauroit contredire les raisons devant
le Roy sans commettre sa réputation et son credit
mon pere étoit d'ailleurs persuadé que ce qui
regarde le Commerce devoit être conduit avec
un esprit economique et presque semblable
à celui des republiques autant, qu'il est possible
dans une monarchie. Ce fut dans cette vue
qu'il voulut qu'on appellat de celebres négotians
au nouveau Conseil dont il formoit le plan
non pour y avoir voix déliberative, mais pour
y être entendus et pour donner même leur
avis par ecrit sur les matieres d'une plus
grande importance. il croyoit par la faire
deux grands biens en même tems, l'un d'honnorer
et d'accrediter le commerce soit par l'entrée
qu'il donnoit à un certain nombre de
négotians dans un Conseil soit par le
privilege dont ils joüiroient d'être consultés
sur toutes les resolutions qui pouvoient
interesser la fortune des négotians du Royaume
et d'avoir toujours une voye toujours ouverte pr.
faire au Roy toutes les representations qu'ils
jugeroient convenables au bien du commerce

L'autre d'instruire le Conseil d'une matiere si importante et d'y former comme une suite et une succession de Conseillers d'Etat qui en sauroient les maximes et qui seroient capables de les soutenir dans ce Royaume contre les Entreprises continuelles de la finance qu'on y accuse souvent de sacrifier à un interêt present et passager la source constante et perpétuelle des veritables richesses de l'Etat.

Telles furent les principales raisons qui engagerent Mon pere à partager avec d'autres Conseillers d'Etat et quelques maîtres des requêtes bien choisis une fonction qu'il exerçoit seul au parav. et qu'un autre se seroit reservé comme une espece de mistere dont il auroit perdu tout le merite en le révelant.

Si un Conseil établi avec tant de sagesse n'a pas toujours été aussi utile à l'Etat qu'on l'auroit pu desirer, le Malheur des tems et des conjonctures ne doit point diminuer l'honneur de celui qui le fit instituer. il ne seroit pas difficile de montrer le bien que cet établissement a fait au Royaume même au milieu des plus grandes Guerres.

Mais quand on ne lui tiendroit Compte que des maux qu'il a empêchés il y en auroit encore assés pour faire honnorer la mémoire de son auteur

Aux occupations que le commerce donnoit à mon pere Le Roy en joignit deux de Confiance dont la premiere fut même regardée comme le presage d'une plus grande fortune C'étoit l'inspection des affaires de M. Le Dudumaine qui étoit auparavant entre les mains de M. De fieubet et qui fut remise à mon pere après la vertueuse resolution que ce magistrat prit d'instruire et dédifier Le monde par sa retraite, autant qu'il l'avoit Longtems charmé par ses talens et par les graces naturelles de son esprit

L'autre fonction fut la direction des Oeconomats et de la regie des biens confisqués sur les Religionnaires fugitifs, direction que le Roy donna encore à mon pere sans qu'il eut jamais pensé à la demander

L'honneur de travailler seul avec le Roy et d'en recevoir directement les ordres ne fut point ce qui le flatta davantage dans cette seconde commission

la Charité ne lui fit presque sentir que la satisfaction de menager avec soin les fonds dont l'administration lui étoit confiée soit pour soutenir les nouveaux convertis qui étoient encore foibles dans la foy soit pour ramener entierement ceux qui étoient ébranlés soit pour dédomager en quelque maniere par des secours donnés à propos à ceux qui avoient eû le courage de ne pas suivre leur fortune avec leurs parens hors de la france; c'est ainsi qu'après l'avoir empêché d'être l'instrument des Conversions forcées Dieu lui donnoit la consolation d'en affermir de volontaires, et de réparer autant qu'il étoit en lui la faute de ceux qui pour multiplier les premieres avoient désolé une si grande partie du Royaume

Son zele, ses lumieres, son experience sur tout ce qui regardoit les Religionnaires bien ou mal convertis, étoient si connus, qu'on ne faisoit rien à leur égard, sans le consulter. C'est lui qui a dressé une partie des declarations qui ont été faites depuis son retour, sur cette matiere ou qui a eû la principalle part à celles que d'autres ont redigées. Il étoit du Conseil que le Roy tint

pendant plusieurs années sur les affaires de la religion p. R. et j'ay même tout lieu de croire que ce fut lui qui donna l'idée de ce Conseil, soit afin que la Conduite uniforme de la Cour et de ceux qu'elle chargeoit de ses ordres fit voir aux Religionnaires que pour la Stabilité même qu'ils n'avoient aucun changement à esperer, soit pour prevenir tous les inconvéniens qui naissoient auparavant de la diversité des decisions aussi differentes que les caracteres de ceux qui n'en auroient dû être que les organes et qui en devenoient souvent les Maîtres. Entre ces Differens Genres d'occupations, tous les évenemens extraordinaires qui devenoient les sujets d'une déliberation importante toutes les Calamités generales et particulières tous les abus nouveaux qui demandoient aussi de nouveaux remedes retomboient presque toujours sur mon pere qui dans le secret de son cabinet et encore plus dans celui de sa modestie étoit le Conseil du ministre et comme l'oracle de la Cour. Le seul Chancelier boucherat lui donnoit moins d'occupations que les autres non seulement par l'inutilité dans

laquelle il vivoit lui même, mais parceque les liaisons de Monpere avec M. De Pont chartrain lui avoient donné de l'ombrage ou plutôt parce qu'il sembloit haïr dans monpere le successeur que la voix publique lui destinoit.

Je ne finirois donc point si je voulois entrer dans le détail de tous les services que le travail continuel de monpere rendoit au public et je ne pourois d'ailleurs que vous y representer toujours le même caractere d'une âme vertueuse et d'un genie superieur qui savoit se preter également à tous les besoins, se plier à toutes les conjonctures se proportionner à tous les caracteres et se rendre toujours utile, sans faire jamais sentir qu'il étoit nécessaire.

Je ne puis cependant, mes chers enfans, me refuser le plaisir de vous raporter un trait de sa sagesse que je choisis entre plusieurs autres parce qu'il donna lieu à un nouvel établissement qui suivant toutes les apparences durera autant que la monarchie

L'ordre de S.t Lazare autrefois utile à ce Royaume dans le tems que la lèpre y étoit

une maladie commune y avoit tellement dégeneré de sa premiere institution que les maladreries fondées pour les pauvres par la pieté et la liberalité de nos peres n'étoient plus regardées que comme des bénéfices simples dont on disposoit sans faire aucune attention à la volonté des fondateurs. M. De Louvois, habile à profiter de tout ce qui pouvoit étendre ou affermir son credit, en se rendant le distributeur ou plutôt le maitre des Graces, avoit comme forcé M. de Nerestang à abdiquer la place de grand maitre de l'ordre pour se revêtir de sa dépouille et gouverner les affaires de cet ordre, aussi militairement que celles de la Guerre même. On avoit donc entierement perdu de vue le veritable objet de cet établissement et il n'y avoit que les pauvres qui ne profitassent en aucune maniere d'un bien qui n'avoit été donné que pour eux à un ordre purement hospitalier dans son origine.

L'autorité de M. De Louvois qui soutenoit cet abus, ayant cessé avec sa vie, le Roy dont la Conscience étoit naturellement fort délicate, commença à sentir plus vivement un scrupule que la

domination de son ministre avoit longtems étouffé et l'on prétend même qu'il crut avoir besoin de demander au pape un bref d'absolution, sur ce qu'il avoit autorisé une espece de simonie dans la vente qui avoit été faite par force à M. De Louvois de la charge de grand Maître.

Peu content d'avoir effacé sa faute le Roy voulut la réparer. Il choisit ce qu'il y avoit de plus sage et de plus éclairé dans le Conseil pour examiner rigoureusement le passé et pourvoir encore plus utilement à l'avenir en reglant la forme que l'on donneroit à un ordre qui n'en avoit presque plus que le nom et surtout l'usage que l'on feroit du bien dont il étoit en possession, mon pere fut un des commiss. nommés par le Roy dans cette affaire importante et il devint bientôt le maître par les deferences que ses Confreres eurent tous pour lui. Il n'y eut entre eux aucune diversité de sentiment sur le vice, l'abus et la violence de tout ce qui s'étoit passé du tems de M. De Louvois; mais il n'en fut pas de même de la maniere de réparer un mal si évident et particulier. sur l'application qu'on s'en sort feroit des biens de

l'ordre de St. Lazare, ordre devenu si peu utile à la religion et à l'État que plusieurs des commissaires étoient d'avis de le supprimer et d'en unir les maladreries à l'hôtel Royal des invalides. Monpere convenoit sans peine de l'entière inutilité d'un ordre dont la cause avoit cessé, mais comme la supression ne se pouvoit faire que par le concours des deux puissances peut être difficiles à concilier, il la regardoit comme l'objet des vœux, plutôt que de la déliberation des Commissaires

Il reduisoit donc cette déliberation à déterminer l'employ le plus utile des richesses de cet ordre, soit qu'il subsistat encore, soit qu'on prît le parti de le détruire; et quoi qu'il n'y eut plus de lepreux en france, il ne croyoit pas que le Roy dût se croire absolument le maître de changer entierem.t la destination des biens qui appartenoient à l'ordre de St. Lazare ni de les appliquer à un usage entierement éloigné de l'intention des fondateurs. il distinguoit deux objets dans leur charité, l'un general qui étoit le soulagement des pauvres, l'autre particulier qui étoit de procurer ce soulagement à une espece singuliere de pauvres malades.

Si ce second objet de leur Liberalité avoit cessé avec la maladie qui l'avoit excitée Le premier subsistoit toujours, et cette espece de religion, avec laquelle on doit toujours respecter les volontés de ceux qui ne sont plus en état de les expliquer eux-mêmes, exigeroit de la pieté du Roy qu'il approchât autant qu'il étoit possible de leur intention en se conformant du moins à l'objet general de leur charité qui étoit le soulagement des pauvres sains, mais invalides au defaut des malades

Son sentiment fut donc qu'il falloit réunir les maladreries de l'ordre de S.t Lazare aux hôtels Dieu les plus proches ou aux hopitaux des Lieux où il n'y auroit point d'hôtels Dieu sur les avis des Evêques diocezains et des intendans, sur lesquels le Roy feroit expedier des lettres patentes pour consommer chaque union en particulier. Il restoit à vaincre l'obstacle des politiques qui avoient de la peine à priver les officiers militaires du secours des commanderies de l'ordre de S.t Lazare, mon pere étoit bien éloigné d'envier aux gens de guerre des recompenses qu'ils achetent aux dépens de leur sang; Mais il lui paroissoit injuste de les prendre sur le patrimoine des pauvres

et entre deux objets qui meritoient également la protection du Roy, le seul parti qu'il trouvoit convenable à la majesté Royale étoit de concilier ces deux vues, au lieu de les faire combattre l'une contre l'autre: ainsi pendant qu'il étoit occupé de faire rendre aux pauvres la justice qui leur étoit due suivant l'esprit de la fondation; il vouloit d'un autre côté faire eclater la magnificence du Roy à l'egard de ceux qui le serviront dans ses troupes, par l'institution d'un ordre militaire qu'il seroit aisé d'établir sans aucun retranchement insensible sur les dépenses de la guerre dont la croix seroit une distinction honorable, et les commanderies une recompense utile pour les officiers que le Roy voudroit en favoriser.

Tous les Commissaires entrerent enfin dans des vues dont la noblesse égaloit la justice: mon pere fut chargé, lors que le Roy eut approuvé son avis de dresser les Edits et les arrets qu'il falloit donner pour confirmer ce projet. Il eut l'honneur de les presenter au Roy qui les fit lire avec plaisir, trouvant sa conscience aussi soulagé par le usage auquel on destinoit les biens de l'ordre de S.t Lazare que sa gloire flattée par l'institution d'un ordre militaire

dont il seroit Le maitre et Le Chef comme Le fondateur

Ainsi fut établi L'ordre de S.t Louis qui doit sa naissance, sa forme, ses reglemens à mon pere et qui auroit encore été plus utile à l'Etat si l'on avoit toujours été aussi attentif que le feu Roy L'étoit à en faire valoir La distinction. Je me souviens à ce sujet d'avoir entendu raconter à M. Le Duc d'Orléans qu'un officier subalterne à qui le Roy avoit fait donner Le choix d'une pension de 800.tt ou de la croix de S.t Louis vint lui dire en sa presence qu'il preferoit la croix, si sa Majesté vouloit bien l'en honnorer. Je le crois bien Monsieur, Lui dit Le Roy, d'un ton grave et propre à lui faire sentir le prix de sa grace. M. Le Duc d'Orléans ne put s'empêcher de rire de la préference mais le Roy lui dit qu'il se gardât bien de le faire et de Lui ôter le plaisir de rendre un homme heureux avec une demie aune de ruban rouge; heureux encore le prince qui peut contenter ses sujets par de telles faveurs et à qui il en coute si peu pour payer le sang qu'ils repandent à son service.

La suite des occupations de mon pere m'a fait passer le tems de vous parler, mes chers enfans, d'un évenement qui me regarde personnellement, mais je vous ay avertis d'abord que je renonçois à l'ordre chronologique, Mon pere, avoit désiré des mon enfance

que je pusse un jour exercer la charge d'avocat general
soit qu'il n'en connut point de plus propre à former
un magistrat ou qu'il eut envie de m'éviter la servitude
des Intendances et de me faire naviger sur une mer
moins orageuse que celle du Conseil. L'occasion s'en
presenta au mois de Novembre 1690 par la
création d'une troisième charge d'avocat General
Mon pere s'adressa d'abord à M. de Pontchartrain
qui en étoit le créateur et à M. le Chancelier qui
auroit dû en être le dispensateur, pour en demander
l'agrément en faveur de son fils; mais il trouva déja
l'un engagé avec M. le Pelletier à present doyen du Conseil
pour M. Turgot son gendre, et l'autre mediocrement
bien intentionné, comme je l'ay déja dit, pour tout ce qui
le regardoit; Cependant comme M. De Pontchartrain
qui se repentoit de s'être engagé si promptement lui
avoit dit que ses vœux seroient pour moy et qu'il
lui conseilloit d'agir directement par lui même auprès
du Roy; mon pere qui craignoit que sa modestie ne
l'empechât de parler aussi bien qu'il savoit ecrire prit
le parti de s'expliquer au Roy par une lettre qui
étoit un chef-d'œuvre dans son genre; il y amenoit si
naturellement l'histoire du long sejour de la charge
d'avocat general dans la famille de M. Talon,

dont Le premier qu'il eût remplie étoit mon bisayeul
materuel qu'il sembloit qu'il y eût une espece de justice
à donner une charge semblable à son arrierre petit fils.
il y parloit ensuite de moy avec une confiance persuasive
par sa modestie même et il finissoit sa lettre en disant
qu'il étoit né sujet avant d'être pere qu'il devoit infiniment
plus au Roy qu'à son propre fils et qu'il seroit bien fâché
de le proposer à S. M. s'il ne le croyoit capable de
répondre dans la suite à une si grande grace. Ce n'est
pas sans beaucoup de pudeur que je vous raporte ici
des paroles qui me faisoient trop d'honneur, mes Chers
enfans, peut être la seule chose qui ait besoin d'excuse
dans la vie d'un homme si respectable est d'avoir été
beaucoup plus pere en cette occasion qu'il ne se l'imaginoit
sa lettre fut rendue au Roy comme S. M. entroit
au Conseil où l'on devoit lui parler des differents sujets
qui se presentoient pour remplir la nouvelle charge
d'avocat general Le Roy se la fit lire toute entiere
et il parut qu'elle faisoit impression sur lui. M. le
Chancellier discourut assés longtems sur le merite
des Concurreurs, mais d'une maniere si confuse et si
embarassée à son ordinaire, que tout ce qu'on y put

démêler fut qu'il penchoit du côté de M. Turgot, et
M. De Pont Chartrain, comme mon pere l'a
toujours cru, se contenta de dire au Roy qu'il ne
pouvoit que bien choisir entre M. Turgot et Moy
Le Roy saisit cette parolle et dit que puisque cela étoit
il vouloit faire plaisir à Mon pere qui étoit incapable
de le tromper, même sur son propre fils. C'est ainsi que
La Chose fut décidée en ma faveur par le seul suffrage
de Mon pere. M. De Pont chartrain le lui fit assés
entendre, en lui ecrivant sur le Champ de venir remercier
Le Roy d'une grace qui devoit lui faire d'autant plus
de plaisir qu'il n'en avoit l'obligation qu'à lui même.
il fit le lendemain son remerciement au Roy en me
presentant à S. M. qui ajouta encore la grace de
la parole au merite de celle qu'il m'avoit faite ou
plutôt à Mon pere

Je serois donc bien ingrat si je ne reconnoissois ici
ainsi que c'est à lui seul que je fus redevable non seulem
de la place d'avocat gén.l mais du peu de succès que
je puis y avoir eu; il m'y avoit préparé par une éducation
à laquelle tout autre que moy auroit peut être mieux
répondu; il m'y a soutenu par ses lumieres par ses
Conseils par ses Exemples. Que ne puis je rendre à

mon fils ainé qui remplit le même ministère tout ce que j'ay reçu d'un pere si accompli. je m'en acquite au moins autant que je le puis en lui presentant un si grand modele dont j'espere qu'il profitera encore mieux que je n'ay taché de le faire.

J'éprouvay quelques années après la même bonté de mon pere lorsqu'il fut question d'un autre établissement pour moy, je veux dire de mon mariage. il voulut bien se conformer à mon gout parceque je ne crains pas de dire que la raison y avoit encore plus de part que l'inclination, ou plutôt son gout même étoit aussi décidé que le mien en faveur d'une personne dont le nom sembloit être devenu celui de la vertu même et qui m'apportoit avec un bien suffisant à mes desirs des richesses de prudence, de sagesse, de modestie préferable à toutes celles qu'on offroit à mon pere avec des partis d'ailleurs très convenables; il en a remercié Dieu comme moy dans tout le reste de sa vie. attaché à une belle fille que le ciel sembloit avoir formée pour lui avec des sentimens de tendresse et de confiance dont ses propres enfans auroient pû être jaloux s'ils n'avoient tous été pour elle dans les mêmes dispositions.

Environ un an après mon mariage, mon pere fit

un pas dans le Conseil qui donna lieu au public de croire qu'il en feroit bientot un autre plus considerable. M. Dargouge Conseiller d'Etat mourut presque subitement à Versailles au mois d'Août 1695. et fit vaquer par sa mort une des deux places de Conseiller au Conseil Royal des finances, qui excitoient alors l'ambition de tous les Conseillers d'Etat. Elles les tiroient de pair pour ainsi dire et les approchoient fort près du ministere par l'honneur d'assister deux fois la semaine à un Conseil où le Roy étoit present avec le Chancellier, le Chef du Conseil et le Controlleur Genl. M. De Breteuil, grand pere de celui qui est aujourd'huy Secretaire d'Etat disoit que ceux qui remplissoient ces deux places, étoient comme des petits Dieux placés entre le Conseil ordinaire qu'il comparoit à la nature humaine et les ministres qu'il regardoit comme les Dieux de la terre.

Mon pere, quoique le plus digne, étoit peut être celui de tout le Conseil qui pensoit le moins à demander la place vacante par la mort de M. Dargouge. il croyoit même qu'elle étoit destinée à un autre auquel il l'avoit si peu enviée qu'il auroit voulu la lui procurer. j'étoit donc fort tranquille sur cet évenement comme sur tout autre, lorsque le lendemain de

La mort de M. Dargouges il vit arriver chés lui sur les trois heures après midi un courrier chargé d'une lettre de M. De Pont Chartrain qui lui apprenoit que le Roy l'avoit choisi pour remplir la place qui vaquoit dans son Conseil d'Etat.

J'étois avec lui lors qu'il reçut cette lettre et je fus témoin des premiers mouvements qu'elle excita dans son âme: au lieu de recevoir agréablement cette nouvelle, je le vis non seulement surpris mais affligé d'un tel choix et je sentis bien qu'il se representoit en ce moment toute la délicatesse d'une place qui l'obligeoit à donner son avis sur les propositions les plus hasardeuses de la ~~france~~ finance; il ne put même entierement contenir l'émotion interieure de sa confiance. Les larmes lui vinrent aux yeux, et il fallut presque le consoler de ce qui auroit donné une si grande satisfaction à tout autre Conseiller d'Etat. Cependant il se remit après quelques momens de reflexion, et esperant que Dieu soutiendroit sa vertu dans une place qu'il sembloit que Dieu même lui envoyat, il se resolut d'aller le lendemain à Versailles pour remercier le Roy d'une grace moins desirée encore qu'esperée

Il paroissoit en effet assez extraordinaire que M. De Pont-Chartrain naturellement fort attentif à l'avancement de ses proches, et qui avoit dans le Conseil un frere et un beau frere dont le dernier fut même très mortifié de n'avoir pas la place de M. Dargonger, leur eût préféré mon pere, qui n'étoit que son cousin Germain par alliance. M. De Pont chartrain a toujours dit que c'étoit le Roy seul qui avoit agi dans ce choix soit que la Chose fut veritable soit qu'il eut intention de menager une famille dont il vouloit étouffer les murmures et les reproches. Plus il parloit ainsi, plus on vouloit que ce fut madame de Maintenon qui eut inspiré au Roy un si digne choix; elle étoit alors en effet comme la déesse de la fortune à laquelle on attribuoit dans le Royaume tous les Effets dont on ne voyoit point de cause apparente; je n'ay cependant jamais entendu rien dire à Mon pere qui put appuyer cette conjecture; je sçais seulement que Madame de Maintenon paroissoit avoir beaucoup d'estime pour lui quoiqu'il ne lui eut jamais parlé que par raport aux affaires de M. Le Duc du Maine. elle lui ecrivit même une lettre de compliment

Sur Son entrée au Conseil Royal, qui étoit toujours
avec cet air naturel et délicat qu'elle savoit donner
à toutes ses lettres; mais qui ne pouvoit faire entendre
qu'elle eut la moindre part à la nouvelle dignité de
son pere; cependant le public en jugeoit autrement
et tirant delà des Conséquences pour un avenir qui
ne paroissoit pas fort éloigné avec un Chancellier
de quatre vingt ans, il regardoit la place qu'on venoit
de donner à mon pere comme le dégré dont il devoit
monter à celle de Chancellier de France

Mais mon pere ne s'y conduisit pas
comme un homme qui auroit eu des Esperances; il se
pensa qu'à y Soutenir le caractere d'une vertu
toujours égale, et qui, si j'ose parler ainsi, avoit encore
toute la fleur de Sa premiere innocence

Il imita donc point ceux qui dans Sa
même place S'étoient accoutumés à regarder la
Volonté du Controlleur general comme une loy Suprême
à laquelle ils pouvoient conformer leurs Suffrages;
Sans blesser leur réputation, ny même leur Conscience;
il fut toujours être juste dans le regne même de la finance;
et pendant plus de Vingt ans qu'il y a passé, il Se
conserva toujours la vertueuse liberté de ne pas suivre

et même de combattre sagement les avis du controlleur general, qui lui sembloient contraires à la justice ou au bien public quoique la politique ordinaire des controlleurs generaux les portât à éviter souvent le Conseil et à faire prendre au Roy les plus grandes resolutions souvent le Conseil et a faire prendre au Roy les plus sur la finance, lors qu'ils travailloient seuls avec lui; il y eut cependant plusieurs occasions importantes comme par exemple lorsqu'il fut question du retranchement ou de la réduction des rentes sur la ville, dans lesquelles mon pere fit paroître cette judicieuse fermeté qui consistoit à montrer la raison avec autant de lumieres que de simplicité et à convaincre la conscience de ceux qui pensoient autrement que lui.

Le Roy, et ce qui est encore plus surprenant les Controlleurs generaux mêmes qu'il contredisoit ne lui en ont jamais sçu mauvais gré; il savoit accompagner sa resistance de tant de douceur et de modestie qu'on ne pouvoit s'empêcher de l'estimer et de l'aimer, lors même qu'on ne suivoit pas ses sentimens; et la seule vengeance que l'on se permit quelquefois d'exercer contre lui étoit de lui reprocher qu'il étoit trop vertueux

et qu'il portoit la delicatesse sur le devoir jusque au scrupule.

Le feu Roy, je ne craindray pas de le dire, sembloit lui même réverer une si grande vertu. il écoutoit souvent mon pere avec une attention marquée et on eût dit quelquefois qu'il auroit bien voulu ne s'être pas fait une regle de suivre toujours l'avis du controlleur general en matiere de finance, lors que ce ministre avoit pour lui la pluralité des suffrages qu'il ne manquoit gueres d'entrainer.

M. Le Duc de Beauvilliers qui faisoit profession de vivre en chrétien au milieu de la Cour, prévenu dès sa jeunesse d'une grande estime pour mon pere, par ce qu'il en avoit entendu dire à M. Colbert, honnora encore plus sa vertu, lors qu'il le vit de plus près au Conseil Royal. Mon pere étoit d'ailleurs lié d'une ancienne amitié avec M. L'abbé de Ténelon depuis archevêque de Cambray, qui étoit précepteur des enfants de france et dont le genie fort superieur à celui du duc de Beauvilliers avoit un entier ascendant sur les sentimens de ce duc. ils conservoient encore tous deux un credit qu'ils perdirent depuis, sur l'esprit de Madame de Maintenon

plus puissante que jamais auprès du Roy, à qui son age et encore plus le dégout, ou la lassitude de tous les plaisirs ne faisoient plus trouver de charmes que dans la douceur de sa société; mon pere qu'elle estimoit fort, comme je l'ay déja dit, étoit donc alors veritablement dans la route de la fortune; la Cour et la Ville le croyoient ainsi; lui seul paroissoit, ou l'ignorer ou le craindre; la revolution que le quiétisme causa bientost après ne fut que trop favorable à la modestie de mon pere, quoique personne ne dut y avoir moins de part que lui; Le livre des maximes des saints qui echappa à l'archevêque de Cambray par l'imprudence et le zele peu eclairé de ses amis excita d'abord un soulevement presque universel, et auroit pu avoir des suites plus funestes pour l'église, si ce chef de parti qu'on appelloit quiétiste, n'eût eu encore plus de moderation qu'il n'avoit de beauté d'Esprit.

Personne cependant ne soit en parler au Roy: On craignoit le credit de l'archevêque de Cambray du duc de Bauvilliers et de tout ce qui les environnoit: on craignoit même celui de Mme De Maintenon que l'on croyoit encore gouvernée par eux. M. De Pont-Chartrain fut le seul qui ôsa rompre ce silence trop politique quoiqu'il eût toujours été intimement lié avec

M.de De Maintenon et il y a lieu d'espérer pour lui qu'il en recevra la recompense dans le ciel, puis qu'il en a porté la peine sur la terre, par la perte de son crédit qui commença dès lors à éprouver une décadence dont il ne s'est jamais relevé. Le Roy dont la droiture ne pouvoit être trop louée, reçut le M. De Sorbonchartrain lors qu'il l'avertit du bruit que faisoit le Livre de l'archevêque de Cambray, comme David auroit écouté un prophète envoyé de Dieu, pour lui donner un avis salutaire aussi Susprit qu'affligé de cette nouvelle, il alla d'abord chez M.de De Maintenon, et lui dit d'un ton qui faisoit sentir sa douleur et sa religion; Ah quoy Madame que deviendront donc mes petits enfants en quelles mains les ai je mis? L'emotion du Roy passa aisement jusqu'à M.de de Maintenon, qui donnoit alors sa favorable confiance à l'évêque de Chartres et qui conservoit encore une très grande consideration pour M. de Noailles archevêque de Paris tous deux fort opposés au Quiétisme. Le sort de l'archevêque de Cambray fut bientôt décidé. Banni de la cour avec les Abbés de Langeron et de Beaumont, ils crurent que la disgrace du precepteur et de ceux qui lui étoient le plus attachés, entraineroit celle du gouverneur. La

delicatesse d'infinie du Roy sur la religion le faisoit pencher vers le parti le plus vigoureux et après avoir frappé le chef du parti, il lui paroissoit dangereux d'en épargner le principal appuy. on lui inspira néant moins, ou il resolut de lui même par cet esprit d'équité qui lui étoit naturel, de consulter l'archevêque de Paris dont il estimoit alors sincerement la vertu, avant que de prendre cette grande resolution.

Le sort du duc de Bauvilliers fut donc remis par là entre les mains d'un des plus grands ennemis du Quiétisme, et si l'archevêque de Paris avoit été élevé dans les principes de machiavel, il n'auroit pas hesité à saisir une occasion si favorable de perdre un homme qu'il ne pouvoit jamais esperer de gagner veritablement, mais il fut plus chretien que politique et se défiant de lui même il ne voulut se déterminer que par l'avis de mon pere, capable par son esprit de sentir toutes les vues de la plus profonde politique, incapable par son Cœur de suivre jamais d'autres mouvemens que ceux de la conscience la plus éclairée.

Mon pere honnoroit sincerement dans M. De Bauvilliers un esprit de religion de moderation et de justice qui éclatoit dans toute sa conduite. Il ne regardoit sa prévention pour les mistiques modernes

que comme une illusion passagere et comme une
éfloüissement de pieté, que l'exemple et l'autorité de
l'archevêque de Cambray avoit causé mais que la
condamnation ou la retractation de ce prélat dissiperoit
entierement. La qualité d'homme de bien qu'il
respectoit dans la personne de ce ministre, étoit pour
lui un si grand titre, qu'il ne croyoit pas qu'on
dut le sacrifier sur de simples soupçons ni
punir sans retour la foiblesse excusable d'avoir
déferé aux sentimens d'un genie aussi superieur
et aussi séduisant que celui de l'archevêque de
Cambray. Il se faisoit même un veritable scrupule
de contribuer à bannir de la Cour l'homme qui y donnoit
le plus grand exemple de religion, et à ôter d'auprès
du Roy le plus vertueux de tous ceux que ce prince
honnoroit de sa confiance. Il jugea donc mieux
du duc de Bauvilliers, que le duc de Bauvilliers
n'auroit peut être jugé de mon pere même et il fit
voir en cette occasion qu'on n'a pas eu tort de dire que
plus un homme est vertueux plus il est porté à se
défier de la vertu des autres. L'archevêque de Paris
fixé par un avis d'un si grand poids conseilla au
Roy de conserver M. De Bauvilliers dans tous ses

emplois et il le fit d'autant plus volontiers qu'il
avoit reçu une espece d'abjuration de ce duc accompagné
de sa femme, du duc et de la Duchesse de Chevreuse
qui vinrent tous lui declarer qu'ils renonçoient sincerement
à tout ce qui avoit pû les éblouir d'abord dans le
langage des mistiques, soit que M. de Bauvillier
ait sçu ou qu'il ait ignoré la part que mon pere avoit
eue au conseil de l'archevêque de Paris. il est au moins
certain que depuis l'affaire du quietisme il affecta
plus de paroitre ami de mon pere qu'il ne le fut en effet.
je ne veux pas croire, quoique des gens dignes de foy
me l'ayent assuré qu'il ait eû la malignité de vouloir
le faire passer pour un homme qui avoit une pente
secrette, sinon pour le Jansenisme au moins pour
les jansenistes; soupçon qu'il suffisoit alors de répandre
pour perdre les meilleurs sujets dans l'esprit du Roy.
je sçais qu'on n'aime guere dans le monde et que
l'on hait même à la Cour ceux à qui l'on croit
devoir trop et dont la presence semble nous dire
toujours qu'ils ont été les maitres de notre sort, mais
je ne regle point mon jugement par de telles
conjectures; je suis au moins bien assuré que mon
pere qui voyoit fort clair dans le cœur des autres

quoi qu'il ne parlat presque jamais de ce qu'il y voyoit, a toujours cru que celui de M. De Beauvilliers s'étoit fort refroidi pour lui depuis la disgrace de l'archevêque de Cambray. Peut être après tout, ce changement ne doit il être attribué qu'à des impressions ~~[illegible]~~ reçues trop facilement par le duc de quelques sulpiciens dont le génie borné convenoit assés à la mesure du sien, ou des liaisons que mon pere avoit avec la maison de Noailles et que le Languedoc avoit formées; maison qui étoit l'objet de l'envie des courtisans et que le parti quietiste regardoit comme son ennemie, mais il faut laisser à Dieu le jugement du cœur humain et tâcher d'imiter au moins sur ce sujet le silence et la moderation de mon pere

Le Refroidissement du duc de Beauvilliers à son égard ne pouvoit lui nuire dans l'esprit de Mme De Maintenon, qui ne parut avoir aucune peine à se détacher de ce duc et de l'archevêque de Cambray, soit par son inconstance naturelle soit par les Conseils de l'évêque de Chartres qui la dominoit comme ont toujours fait ses directeurs; ou ce qui lui feroit plus d'honneur, par une délicatesse

de religion ; mais ce Prélat avoit si bien réussi à lui faire voir le jansenisme où il n'étoit pas et d'ailleurs mon pere étoit un courtisan si peu assidu, que tout ce qu'il pouvoit esperer de mieux étoit qu'elle ne lui fut pas contraire, comme je crois volontiers qu'elle n'en a jamais merité le reproche.

Ainsi s'évanoüirent toutes les esperances que les amis de mon pere avoient concues de l'élévation de sa fortune et l'on reconnut bientôt que sa destinée étoit de meriter les premieres places sans jamais y parvenir, mais avant que de parler du changement qui arriva par la mort du Chancellier, il me reste à vous expliquer, mes chers enfans, la derniere part que mon pere eut à l'affaire du quiétisme

Le Bref du Pape Innocent douze contre le livre de l'archevêque de Cambray étant enfin arrivé et tous les Evêques du Royaume l'ayant reçu dans les assemblées de chaque province qui furent tenues par l'ordre du Roy, M. De Pontchartrain fut chargé de dresser les lettres patentes nécessaires pour faire enregistrer ce bref dans les Parlemens. Ce ministre eut recours pour faire cet ouvrage aux lumieres et à l'experience de M. De Harlay premier president au Parlement son ancien

ami et alors son concurrent declaré pour la place de Chancellier. Comme il avoit pour mon pere une confiance beaucoup plus sincere, il lui envoya le projet de ces lettres patentes tel que M. De Harlay les avoit dressées pour les examiner avec moy à cause de la place d'ancien avocat general que j'avois alors l'honneur de remplir. Mon pere fut surpris aussi bien que moy en lisant ce projet non par tant du stile diffus et embarassé qui caracterisoit ordinairement les ouvrages de M. De Harlay que de n'y point voir la clause dont on se sert quand on veut laisser au Parlement l'examen de la forme exterieure d'une bulle et la liberté d'y mettre les modifications nécessaires pour la conservation des maximes du Royaume, au lieu d'employer cette clause; dans son projet M. De Harlay n'avoit fait que copier trop fidelement le stile des lettres patentes données sur les bulles des papes dans l'affaire du jansenisme, où l'on faisoit toujours dire au Roy qu'il avoit fait examiner ces bulles dans son Conseil et qu'il n'y avoit rien trouvé de contraire à nos libertés ensorte qu'après un examen fait par le Roy même il ne restoit plus aux parlemens que la gloire de

l'obeissance. M De harlay avoit donc agi en
cette occasion comme l'auroit pû faire un conseiller
d'Etat, jaloux de l'autorité du Conseil et mon pere
fit au contraire le personnage d'un premier president
attentif à l'honneur de son corps et encore plus au
bien de l'Etat, il croyoit en general qu'il étoit avantag
au Roy de mettre toujours son Parlement entre lui
et la Cour de Rome pour le charger de la haine d'un
examen, ou de ces Modifications que cette Cour
supporta si impatiemment et il sentit d'autant
plus la necessité de suivre cet ancien usage à
l'égard du bref d'Innocent douze en particulier que
nos évêques mêmes ne l'avoient reçu qu'avec plusieurs
modifications par raport aux libertés de l'église
Gallicane qu'on y avoit assés mal ménagées

Mon pere envoya à M De Pont
Chartrain un mémoire qu'il avoit fait avec
moy sur ce sujet où il relevoit aussi quelques
termes obscurs du projet dressé par M de harlay
et ce ministre en fut tellement frappé qu'il détermina
le Roy à suivre le stile le plus favorable au Parlem
ou plutôt aux veritables interêts du Roy même.
M De harlay n'a jamais sçu à qui j'étoit

redevable d'avoir obtenu en cette occasion plus qu'il ne demandoit. il affecta d'abord d'en parler avec assés d'indifference mais dans la suite ayant eu le tems de se pardonner à lui même de n'y avoir pas pensé il fit arreter au Parlement que le parquet en iroit rendre graces au Roy au nom de la Compagnie.

Le Chancellier Boucherat ne survéquit que environ quinze jours à la fin de cette grande affaire son successeur n'auroit pas été douteux si le public en eût eu la nomination. ce mot de Tacite sembloit être fait pour mon pere: La voix du peuple choisit souvent pour le prince, et s'il veut chercher le plus digne un consentement unanime le lui presente. mais le Roy étoit alors plus occupé du desir d'avoir un nouveau Controlleur general que du soin de bien choisir un Chancellier, il commençoit à se lasser de M. De Pont Chartrain qui avoit soutenu pendant plusieurs années une faveur plus marquée que celle d'aucun de ses prédecesseurs

haud semper errat fama aliquando et eligit Tacit. vit. agricola et si velit eligere consensu monstratur hist...

M. de Maintenon à qui il avoit resisté quelque fois trop librement le haïssoit autant qu'elle l'avoit autrefois aimé. Un gout nouveau pour M. ~~le Chancellier~~ de chamillart ne s'étoit pas moins declaré dans elle que dans le Roy qui charmé du respect et de la modestie que celui cy avoit sçu conserver dans la familiarité intime ou

il avoit été admis, à la faveur d'un talent* qui n'avoit pas encore donné un controlleur general à la france; le regardoit comme un homme qu'il formeroit à son gré, et en qui il pourroit se complaire comme dans son ouvrage, mais on ne pouvoit le placer sans déplacer M. de Pontchartrain à qui il paroissoit impossible d'ôter le titre de Controlleur general sans le faire chancellier ainsi ce fut par une espece de disgrace qu'il parvint à la premiere dignité de l'Etat et le Roy l'en revêtit moins pour lui donner la place de chancellier, que pour lui ôter celle de Controlleur general

Je ne parlerois point ici de la maniere dont le choix fut consommé, si l'on n'avoit cru que le Roy avoit eu en vue mon pere dans ce qu'il dit à M. de Pontchartrain en le faisant Chancellier. Savant comme tous les princes dans l'art de parer et d'embelir leurs bienfaits il lui demanda s'il seroit content de quitter sa place pour celle de Chancellier. Ce ministre, toujours libre et décidé dans ses reponses, lui dit: moy, Sire, eh, comment ne serois je pas content de quiter la finance pour devenir chef de la justice, puisque j'aurois été charmé de l'aquitter pour être rien? Le Roy se mit à rire et lui dit: puisque cela est il faut penser à disposer de votre place, il y a des gens qui en

* celui de bien jouer au billard

vondroient bien et dont je ne vondrois pas il y en a que je vondrois bien y mettre et qui ne vondroient pas y entrer, il y en a enfin qu'il a vondront bien prendre et que je vondray bien aussi y placer. On crut que le Roy avoit voulu caracteriser M. De Caumartin par le premier trait, Mon pere par le second et M. De Chamillart par le troisième. On devinoit juste au moins pour le dernier, puisque le Roy l'envoya chercher sur le Champ pour lui apprendre qu'il le faisoit controll. gen.

Mon pere qui savoit depuis longtems qu'elles étoient les vues du Roy sur ce changement et qui craignoit la place de controlleur General sans desirer ~~sans~~ de forer celle de Chancellier, dont il disoit quelquefois de la meilleure foy du monde qu'il ne se croyoit pas digne, étoit plus content et plus heureux que ceux qu'on élevoit aux plus grandes places et je suis sûr qu'il remercioit Dieu en secret d'avoir tellement arrangé la suite des conjonctures qu'il ne courut pas même le risque de monter plus haut.

Il goutoit encore plus la tranquilité dont il jouïssoit dans le second rang, Lorsqu'il voyoit de près les divisions qui agitoient presque toujours ceux que la faveur avoit élevés au premier, elles lui donnerent bientôt une occupation peu agréable

et encore moins facile pour concilier, s'il se pouvoit, le nouveau controlleur general avec le secretaire d'Etat de la marine dont la fonction étoit exercée en chef par M. De Pontchartrain fils du Chancellier, depuis que son pere avoit été élevé à cette dignité. Le sujet ordinaire de leurs differends étoit le commerce qui avoit un rapport presqu'égal à leur ministere. La terre et la mer sembloient en faire le partage naturel mais comme ce que la Mer apporte est destiné à l'usage de la terre et que les richesses de la terre sont aussi confiées à la mer, les limites du pouvoir des deux ministres étoient souvent confondues et les objets en paroissoient tellement mêlés qu'il étoit assés difficile d'en faire une juste separation. Mon pere y réussit néant moins il dressa comme les articles d'un traitté de paix entre deux puissances encore plus jalouses qu'opposées. Le ministre de la finance comme celui de la Marine convinrent de se renfermer de part et d'autre dans les bornes que sa sagesse leur avoit marquées, et ils auroient vécu tous deux plus tranquilles s'ils ne les avoient ~~passées~~ jamais passées

Mon pere qui aimoit beaucoup mieux

servir de mediateur ou de Conseil aux ministres que d'être ministre lui même, vit croitre ses occupations plus laborieuses qu'éclatantes par l'élevation de M. De Pont Chartrain à la dignité de Chancellier de france; il y avoit conservé la même confiance pour mon pere, et il le consultoit encore avec plus de plaisir sur les voyes de la justice qu'il ne l'avoit fait sur celles de la finance. Comme mon pere de son côté lui repondoit avec bien plus de gout sur une matiere qui étoit si conforme à son inclination, il croyoit être rentré dans sa patrie avec le nouveau Chancellier et n'avoir plus qu'à y respirer son air natal, au lieu que la finance étoit pour lui comme une terre étrangere; toutes les difficultés qui naissoient dans l'ordre de la justice, toutes les consultations importantes des Parlements, tous les reglements dont ils avoient besoin, et toutes les loix nouvelles qu'ils demandoient, étoient confiées à l'examen de mon pere, qui travaillant veritablement en Chancellier de france sans en avoir le titre envoyoit à M. De Pont chartrain non seulement des materiaux excellents, mais des ouvrages parfaits

auxquels il ne manquoit plus que le nom du Chancellier, ou le caractere de l'autorité Royalle.

Il auroit été à souhaiter que M. De Pont Chartrain ne se fut pas contenté de suffire pleinement au courant des affaires et qu'il eût été plus susceptible des Idées aussi sages qu'étendues dont mon pere étoit rempli pour réformer ou pour perfectionner l'administration de la justice dans ce Royaume, mais soit que la rapidité de génie qui étoit le caractere singulier de M. De Pont Chartrain ne lui permit pas d'arreter longtems sa vüe sur le même objet, soit qu'il crut que la subtilité de l'esprit humain, étant plus ingenieuse à éluder la loy, que le legislateur ne l'est à en assurer l'exécution, la multitude des remedes ne servoit souvent qu'à multiplier les maux; soit enfin qu'il eût trop appris dans la place de Controlleur general que la finance se joüe des plus saintes Loix, mettant la justice au nombre de ses revenus et ne regardant la regle que comme une occasion d'en vendre la dispense, il est toujours certain que les projets de legislation n'étoient nullement de son gout et c'est en partie ce

qui a privé le public des grands avantages qu'un Chancellier plus legislateur auroit tirés des lumieres et du travail de mon pere. Je dois néantmoins dire ici à sa decharge que la conjoncture des tems n'étoit que trop propre à fortifier en lui cette disposition. il fut fort chancellier à la veille de la plus grande guerre que la france ait jamais soutenue, et il cessa de l'être un an après la paix; c'étoit beaucoup faire dans des tems si difficiles de remedier aux maux les plus pressans et il falloit avoir comme mon pere un excès de zele, si je puis parler ainsi, pour oser entreprendre de travailler au milieu de la guerre même à un ouvrage qui paroit reservé pour un tems de paix.

Mon pere ne laissoit pas de gémir souvent avec moy du peu d'attention qu'on donnoit à la justice et il se reprochoit presque de ne lui être pas plus utile surtout ~~[illegible]~~ lors qu'il meoit à portée de seconder ses vues dans la charge de procureur general, on j'entray un an après que M. de Pont chartrain eût été fait Chancellier.

Mon pere n'eut pas la peine de demander pour moy une place qui convenoit naturellement

au plus ancien officier du Parquet. M. De Harlay qui étoit alors dans un accès de tendresse pour moy par le contrecoup de la haine qu'il avoit pour mon predecesseur en avoit parlé le premier au Roy, et m. le Chancellier de Pont Chartrain m'auroit volontiers tenu lieu de pere en cette occasion. Le Roy partoit pour fontainebleau quand M. De la Briffe mourut, et à peine mon pere y fut il arrivé, qu'il eut le plaisir d'apprendre que je sortois de la place d'avocat general qui commençoit à l'inquieter pour ma santé et que j'entrois dans celle de procureur general, où j'ay eu le bonheur d'être assisté de ses Conseils pendant seize années entieres, c'est à dire pendant presque tout le tems que je l'ay remplie.

Ce fut dans la même année et environ un mois auparavant qu'il fit le mariage de ma troisième soeur avec M. Le Guerchois alors maître des requêtes et à present Conseiller d'Etat digne par sa droiture par sa justice et par son desinteressement d'être le Gendre de mon pere.

La joye qu'il eut de ces deux événemens fut bientôt troublée par la perte qu'il fit l'année suivante de ma soeur ainée, qui auroit pu porter

la sainteté dans sa maison, si elle ne luy l'y avoit pas reçu

Pendetems avant que mon pere revint du Languedoc le gout naturel qu'elle avoit pour la retraitte, lui avoit inspiré la resolution de se consacrer à Dieu dans la maison des filles de l'enfance, établie à Toulouse pour Mme De Mondonville; elle y trouvoit une grande regularité sans aucune des austerités corporelles que la delicatesse de son temperament ne lui auroit pas permis de soutenir dans une autre maison religieuse; Mon pere et ma mere suspendirent longtems l'execution de son dessein, soit par la peine qu'ils avoient à se separer d'elle pour toujours ou plutôt pour mieux éprouver sa vocation, mais sa fermeté l'emporta enfin sur leur resistance et quoi que je fusse encore bien jeune je l'avis entrer avec douleur dans une communauté qui étoit alors en butte à des ennemis si puissants que je craignois comme bien d'autres qu'elle ne prit y resister; l'evenement ne justifia que trop mes pressentimens. A peine mon pere fut il sorti du Languedoc que malgré le concours des deux puissances qui avoit également conspiré en faveur de ce nouvel établissement il fut renversé par un coup d'autorité

et ma soeur obligée de venir se refugier dans l'azile
de la maison paternelle avec Mme. de Guerchoir, que
ma mere avoit laissée auprès d'elle et qui n'avoit alors
que six ou sept ans. arrachée ainsi malgré elle du
lieu de sa retraite, elle avoit sçu s'en faire une nouvelle
au milieu de sa famille. Elle trouvoit à la verité dans
mon pere et dans ma mere des exemples de vertu dignes
d'être proposés aux plus saints religieux; Mais fidele
jusqu'au scrupule à ses premiers engagemens, elle
avoit obtenu d'eux la liberté de vivre séparée d'eux
mêmes dans leur maison, ne mangeant jamais
à leur table, venant les voir seulement après leur repas,
disparoissant à la premiere visite qu'on annonçoit,
renfermée tout le reste du jour dans son appartement,
dont elle ne sortoit que pour aller à l'église et où elle
passoit saintement sa vie sans aucune autre société,
que celle d'une fille de l'enfance qui la servoit et de
Madame de Guerchoir dont la vertu fait l'éloge de
l'éducation qu'elle en a reçue. au milieu d'une vie
si retirée elle conservoit une douceur une gayeté et
des graces mêmes dont le monde auroit pû faire
car, mais son caractere dominant étoit la raison
et il sembloit qu'elle l'eût reçue singulierement

de mon pere comme par une espece de droit d'ainesse
Amie tendre et solide il n'y avoit point de secret
qu'on ne pût confier surement à sa discretion comme
il n'y avoit point d'affaire sur laquelle elle ne fut
en état de donner un bon conseil, mais elle étoit bien
éloignée de s'y presenter d'elle même, et de succomber
à la tentation de faire sentir son merite. insensible
à tout ce qui flatte la nature, et entierement morte
au monde on eut dit qu'elle ne cherchoit qu'à se
rendre toujours plus invisible et à cacher sa vie
dans le sein de Dieu; vraiment digne du nom
de sainte que nous lui avions donné, mais sainte
aussi aimable que respectable, qui étoit non seulem
l'exemple mais les delices de sa famille. Les plus
douces heures de ma vie sont celles que j'ay passées
avec elle; fatigué du travail et de l'ennuy des
affaires je n'avois qu'à monter dans sa chambre
pour respirer un air pur et serein qui me délassoit
en un moment de l'application la plus penible,
et les charmes de sa societé me tenoient presque
lieu de tous les plaisirs. Un médecin qui eut le
malheur de réussir à la délivrer d'un asme habituel
la fit tomber dans une maladie de langueur,

on après avoir joint le merite de la pénitence à celui de la plus parfaite innocence, elle expira entre mes bras et ceux de Mlle de Guerchois qui eut comme moy la triste consolation de recevoir ses derniers soupirs.

La foy soutint mon pere dans cette affliction. Soumis sans reserve à la Volonté de Dieu, malgré la tendresse naturelle de son cœur il s'occupoit saintement du bonheur de celle qui n'avoit fait que le précéder dans le Ciel où il vivoit déja par son esperance; il fut même obligé de prendre beaucoup sur lui en cette occasion pour ne pas augmenter la douleur de ma mere, qui étoit fort incommodée et à qui par cette raison l'on fut obligé de cacher d'abord la mort de Ma sœur.

Il reprit bientôt ses occupations ordres persuadé qu'un homme public doit trouver sa principale consolation dans l'accomplissement de ses devoirs. La grande uniformité de sa vie, qui n'a faisoit que comme un seul jour, m'engageroit dans une repetition continuelle, si je voulois entrer dans un détail suivi de ses travaux; il me suffit de vous en avoir donné une idée generalle, comme

je l'ay déja fait et d'y ajouter que toujours le même au dedans, et meritant toujours les mêmes égards au dehors il avoit une égale part à la confiance des ministres qui étoient le plus opposés l'un à l'autre, tels que M. de Chamillard et M. Depontchartrain le Secretaire d'Etat,(1) honnoré de tous comme un homme qui n'étoit veritablement ami que de la raison et qui ne tenoit qu'à son devoir.

(1) fils du Chancelier

M. Desmarêts, qui fut fait controlleur general des finances en l'année 1708. à la place de M. Chamillard, avoit succedé à la haute estime de M. Colbert pour mon pere, comme presque à toutes ses grandes qualités. J'ay été plusieurs fois à portée d'en voir des preuves, mais surtout dans une espece de commission à la tête de laquelle il mit mon pere pour diriger et pour animer toute la police du Royaume par raport à l'incroyable disette de Bleds dont la france fut affligée en l'année 1709. Ce qu'il fit encore à l'égard de la maladie des bestiaux qui survint quelques tems après. Mon pere étoit non seulement le chef mais l'âme de ces Commissions ou

M. Desmarets avoit souhaité que j'entrasse aussi pour être comme le lien des opérations du Conseil et de celles du Parlement en cette matière; il suivoit avec une entière déférence tous les avis de mon pere et il ne faisoit presque que signer les ordres et les instructions qu'il en recevoit toutes dressées pour les envoyer dans les provinces, assuré qu'il avoit rempli tout ce qu'il devoit à l'État dans des conjonctures si importantes en remettant les intérêts publics entre les mains du meilleur citoyen, de l'homme le plus sage, et du Conseil le plus eclairé qu'il y eut dans le Royaume.

La finance suffisoit d'ailleurs pour l'occuper entierement dans ces tristes années où nous avions à combattre en même tems des ennemis victorieux au dehors, et la famine encore plus à craindre au dedans; où les revenus du Roy diminuoient chaque jour pendant que les dépenses croissoient sans mesure et on cependant M. Desmarets eut la Gloire de soutenir l'État, par un credit inesperé et de lui donner le tems de finir une Guerre presque fatale à la france par une paix non seulement tolerable, mais Glorieuse. L'époque de cette paix

pour le Royaume fut marquée d'une maniere bien triste pour mon pere par la perte qu'il fit en l'année 1713. de ce qu'il aimoit le plus dans le monde et qu'il devoit le plus aimer.

Le Roy étoit parti pour fontainebleau les derniers jours du mois d'aoust, mon pere devoit s'y rendre le quatre septembre et toutes ses mesures étoient prises pour le voyage que ma mere devoit faire avec lui. Le samedi au soir qui étoit le deux septembre, ma mere fut attaquée vers minuit d'une fievre si violente qu'elle parut presque frappée à la mort dès le p.er moment de sa maladie. Le mal porta d'abord à la tête, qui demeura presque toujours si embarassée qu'il parut que c'étoit comme par une espece de pressentiment, qu'elle s'étoit confessée le samedy matin avec autant d'attention, suivant le temoignage de son Confesseur, que si elle eut cru faire la derniere confession de sa vie. Les saignées redoublées et d'autres remedes qu'on y joignit, donnerent néant moins deux jours après une legere esperance de guerison; mais à la fin du quatrième jour elle tomba dans un état si fâcheux, qu'on crut devoir profiter de quelque intervale de connoissance pour lui faire recevoir les sacremens

de l'église. elle en profita elle même pour prier mon
pere de faire distribuer aux pauvres environ mille
écus qui étoient dans son cabinet. Mon pere qui
avoit déja prévenu ses desirs pour une aumone
à peu près égale les suivit en y ajoutant encore cette
somme en sorte que dans l'espace de sept jours ils
déposerent entre les mains des pauvres un trésor que
ma mere retrouva ~~[illegible]~~ le septième dans le
Ciel. Depuis ce tems la, sa raison toujours obscurcie
ne laissoit entrevoir quelques rayons de lumiere
que lors qu'on lui parloit de Dieu. il sembloit
alors qu'elle se ranimât pour devenir capable
d'attention et son amour pour la religion lui faisoit
recouvrer une connoissance qui lui manquoit
sur tout le reste. elle retomboit aussitôt après dans
une espece de rêverie ou son cœur noyary dans une
longue habitude de ferveur et de raison mettoit dans
sa bouche les prieres qui lui étoient les plus familiers.
qu'elle ne cessoit de repeter avec tant d'ardeur et de
contention qu'on étoit obligé de la prier de renfermer dans
son cœur ce que sa voix ne pouvoit prononcer sans
faire un effort qui avançoit sa fin; elle le promettoit
inutilement; son cœur plus vivant que son esprit

pouvoit bien encore produire les sentimens dont elle étoit pénétrée, mais il n'avoit plus la force de les contenir. Ce fut dans cet état qu'elle s'endormit du sommeil des justes pour aller joüir dans le ciel de celui qu'elle avoit si ardemment aimé sur la terre et dont son âme accablée et sa voix mourante ne pouvoit se lasser de répéter le nom.

Nous perdions la meilleure mere qui fut jamais et nous croyions presque pleurer avec elle le meilleur de tous les peres. Nous n'esperions pas dans ce triste moment qu'à l'âge de 78. ans avec une santé toujours très délicatte il pût survivre à une mort qui rompoit les nœuds d'une union de plus de cinquante ans, mais encore aussi tendre que si elle eût été dans sa naissance, ni soutenir le vuide affreux que cette séparation alloit mettre dans sa vie dont ma mere remplissoit tout le tems que les affaires lui laissoient

Dieu nous consola au moins par raport à cette crainte en nous faisant trouver dans mon pere une raison et une religion superieures à la plus juste et à la plus vive douleur. Il se jetta à genoux lors que l'on vint lui apprendre que ma mere avoit rendu les derniers soupirs, et il demeura environ

un quart d'heure en prieres offrant à Dieu dans toute
l'amertume de son âme le sacrifice le plus douloureux
qu'il put jamais lui faire et meritant de recevoir
toutes les consolations du Ciel par le prompt effort
d'une foy vive et soumise sans reserve à la volonté de
Dieu; il nous renvoya tous ensuite et coucha seul
dans une chambre de la maison que j'occupois alors
à côté de la sienne. à peine l'heure de se lever fut elle
venue, qu'il alla se confesser et entendre la messe
dans la Chapelle du college qui est auprès de S.t André
des arts; nous l'y suivimes et nous l'y vimes communier
avec la ferveur d'un saint qui ne paroissoit plus occupé
qu'à se réunir en Dieu à celle qu'il venoit de perdre,
il se releva de sa prierre; et il revint chés moy avec
un courage, dont il me donna dans le moment des
preuves si touchantes pour moy, que je ne puis y
penser sans verser encore des larmes mêlées de
tendresse et d'admiration. Il nous dit qu'il alloit dans
l'appartement de ma mere pour y chercher le testament
qu'elle avoit fait et il prit avec lui M. L'abbé
Coüet pour l'y accompagner; il falloit necessairem.t
traverser la chambre ou ma mere étoit morte pour
entrer dans un petit cabinet où étoient ses papiers

et même passer aux pieds de son lit. M. L'abbé Coüet, frappé d'une circonstance si douloureuse offrit à mon pere de lui apporter l'un après l'autre tous les papiers qui se trouveroient dans le Cabinet, afin qu'il pût les examiner dans une autre chambre sans s'exposer à une si triste vue, mais mon pere lui répondit que ; Dieu avoit lui avoit fait la grace de n'avoir point l'imagination trop aisée à émouvoir, et que ces sortes de circonstances exterieures ne faisoient pas assés d'impression sur lui pour rien ajouter à sa douleur, qu'il étoit dans l'ordre que ce fut lui même qui fit la recherche de ce testament et qu'il falloit s'y conformer. Il entra donc dans le Cabinet par un passage si étroit au pied du lit où étoit le corps de ma mere, qu'à peine une personne seule pouvoit y passer il trouva bientôt le testament holographe qu'il cherchoit on après avoir fait des legs particuliers à ses autres enfants ma mere m'instituoit son légataire universel ; mais il fut aussi affligé que surpris de voir que quoique ce testament fut entierement fini dans toutes les dispositions generales il y manquoit encore quelques lignes en sorte que signé au bas de toutes les pages il ne l'étoit point à la fin de la

derniere parcequ'elle n'étoit pas entierement achevée, il espera d'abord d'en trouver un autre original entierement parfait; mais ce fut inutilement qu'il remua plus d'une fois tous les papiers de ma mere, et après avoir passé une heure et demie dans une recherche si triste en elle même et encore plus triste par ses circonstances, il revint chés moy fort touché de n'apporter qu'un testament imparfait. il cherchoit néantmoins à s'en consoler en remarquant que la signature qui étoit au bas de chaque page sembloit pouvoir suffire pour autoriser les dispositions qui y étoient contenues et qui marquoient assés le partage que ma mere faisoit de sa succession; mais cette consolation auroit été peu solide, s'il avoit eu des enfants d'un autre caractere; et Dieu lui en preparoit une autre, plus heureuse pour moy et plus digne d'un tel pere; Mes freres et Mde de Tavannes (car Mde de Guerchois étoit à Dezançon) entendirent la lecture du testament imparfait, avec le recit que mon pere leur fit de ses recherches inutiles, et dans le même instant, sans s'être consultés, l'un l'autre, sans hesitation

sans partage et par un vœu commun qui partoit librement de la volonté et de la noblesse de leur cœur, ils declarerent tous à mon pere que les formalités des testamens n'étoient pas faites pour une famille comme la sienne, qu'il leur suffisoit de savoir la volonté de ma mere, et qu'ils la regardoient comme une loy inviolable dont ils executeroient les dispositions avec autant de soumission et plus de plaisir que s'il ne lui manquoit rien du côté de la forme. Mon pere sentit vivement la consolation que lui donnoit une resolution si prompte, si genereuse, si unanime et il mêla des larmes de joye à celles que lui fesoit verser sa douleur. Je ne fus pas moins touché que lui d'un procedé si noble et si vertueux, mais s'il m'est permis de parler ici de moy, formé du même sang que ma soeur et mes freres, je sentis au dedans de moy autant de répugnance à profiter de leur desinteressement qu'ils avoient d'ardeur à me le témoigner. Je resistay donc fortement à leur Generosité, je leur dis que j'en avois le cœur penetré et que je l'aurois toute ma vie, mais que j'étois né aussi avec trop de delicatesse de sentiment pour vouloir leur ceder sur ce point et qu'entre eux et

moy ce qui devoit décider n'étoit ni leur amitié ni
mon scrupule, mais l'ordre de la providence qui
avoit permis que ma mere mourut sans avoir
achevé son testament. Mon pere joüit pendant
quelque tems du spectacle d'un combat si peu
ordinaire dans les familles et qu'il méritoit presque
seul devoir dans la sienne; mais enfin il se
termina en me disant que je ne devois me faire
aucune peine d'accepter l'offre de ma sœur et de
mes freres parceque connoissant les intentions
de ma mere dont les dispositions concertées avec
lui ne devoient faire suivant leurs vues qu'un
seul acte avec le sien, il se croyoit obligé de me
dédomager sur son bien de ce qu'un oubli involontaire
m'avoit fait perdre dans la succession de ma
mere et qu'ainsi la condition des uns et des autres
seroit toujours la même dans l'évenement; je fus donc
obligé de céder non sans effort et sans regret à
l'honnêteté de mes sœurs et de mes freres; la maniere
dont ils ont toujours vécu avec moy depuis ce
tems là a fait voir encore mieux que les actes
par lesquels leur generosité fut consommée
combien elle étoit sincere et effective; je saisis avec

joye l'occasion de leur en témoigner ici ma constante sensibilité; mais il me restera toujours un secret déplaisir de n'avoir pû être à portée de faire veritablem^t pour eux ce qu'ils ont fait pour moy.

Mon pere étoit bien sûr que Mlle de Guerchois qui étoit absente ne manqueroit pas de suivre un exemple qu'elle auroit donné si elle eût été en état de le faire; mais comme Mr de Guerchois n'étoit pas obligé de penser aussi noblement sur ce sujet que ses propres enfans, il crut que le parti le plus honnête et le plus convenable étoit de lui envoyer un homme de confiance qui en l'instruisant de la disposition, où étoit le reste de la famille put lui faire sentir, qu'on esperoit qu'il n'en troubleroit point l'union et le concert. M. De Valjoüan qui se compte toujours pour rien quand il s'agit de rendre service à ceux qu'il aime, s'offrit à faire ce voyage et fit par là un grand plaisir à mon pere. Je n'ay rien vu de si touchant et de si chrétien par raport à la mort de ma mere; rien de si sage et de si raisonnable par raport à son testament que la lettre et le mémoire que mon pere donna à —

M. De Valjoüan pour M. De Guerchois.
il ne se contenta pas même de cette démarche,
et craignant les surprises de la mort, il écrivit dès
le lendemain un codicile par lequel il me donnoit
de plus sur son bien tout ce que j'aurois perdu sur
celui de ma mere, s'il arrivoit que son testament
imparfait ne fut pas exécuté; il differa seulement
de signer cet acte jusqu'à ce qu'on eut reçu des
nouvelles de M. Le Guerchois et ce fut seulem.
la veille de sa mort que j'appris qu'il avoit pris
une précaution si excessive mais par là même
si touchante pour moy. Elle étoit bien superflue
en effet; M. Le Guerchois agit en cette occasion
comme s'il eût été non pas le gendre, mais le
fils de mon pere. M. De Valjoüan n'eut
aucune peine à lui inspirer des sentimens aussi
nobles que les siens; à l'égard de M.de De Guerchois:
ce n'étoit pas elle qu'il falloit persuader. son cœur
prévenoit les offices de l'ambassadeur. Uniquem.
occupée du desir de joindre ses larmes à celles
de mon pere et du reste de la famille elle partit
de Bezançon aussitot après l'arrivée de M. De
Valjoüan avec une procuration de M. Le Guerchois

pour acquiescer entierement aux volontés de
ma mere, comme si elles eussent été revêtues de la
forme qui leur manquoit.

C'est ainsi que ce qui auroit pû devenir une
source de division dans la famille de mon pere ne
seroit qu'à en augmenter l'union. Dieu ne vouloit
point que rien pût troubler la tranquilité d'une
vieillesse si venerable; il nous le conserva encore
trois ans et quelques mois après la mort de ma mere
pour nous faire voir que la vertu de mon pere se
suffisoit pleinement à elle même et que les privations
les plus sensibles pouvoient bien émouvoir sa
grande tendresse, mais non pas ébranler sa
chretienne fermeté.

Nous le reconnûmes en effet par la tranquilité
avec laquelle il reprit ses fonctions ordinaires
après que le Roy fut revenu de fontainebleau
Sa M. qu'il eut l'honneur de saluer lui
renouvella les mêmes témoignages de bonté sur
la mort de ma mere qu'elle m'avoit chargé de lui
porter de sa part dans un voyage que je fus obligé
de faire à fontainebleau, mon pere parut après
cela dans les affaires tel qu'on l'avoit toujours connu

renfermant dans son sein sa profonde douleur, et se livrant à son devoir avec la même presence, la même liberté d'esprit que s'il n'eût pas perdu la consolation ordinaire et l'adoucissement continuel de tous ses travaux

Jamais âme en effet, ne fut plus tranquille que la sienne et plus maîtresse de tous ses mouvemens un accident aussi effrayant qu'imprévu qui arriva dans sa maison l'année d'après la mort de ma mere nous en donna une nouvelle preuve

Nous l'avions quitté sur les onze heures du soir il s'étoit couché à son ordinaire, et nous aussi; à peine étions nous endormis que sur le minuit nous fûmes reveillés par un grand bruit qui paroissoit venir du côté où étoit le jardin de mon pere; Nous nous levâmes promptement pour voir ce que c'étoit et en ouvrant une fenêtre qui donnoit du côté du jardin ~~du jardin~~ de mon pere, nous vîmes un grand feu, qui paroissoit sortir de sa maison immédiatement au dessus de sa Chambre. Nous courûmes chés lui Madame la Chancelliere et moy avec une inquietude et un tremblement qui ne se peut exprimer, sans rencontrer aucun domestique qui put nous rassurer Ce fut lui même qui le fit; nous le trouvâmes en robbe

de Chambre qui se promenoit dans la Salle de son appartement et qui donnoit ses ordres avec autant de sang froid, que s'il n'eut fait que dicter une lettre au malheureux secretaire dont l'imprudence avoit causé cet accident. C'étoit un tres bon homme, et d'un esprit même assés cultivé, mais qui avoit la tête si foible qu'un verre de vin suffisoit pour offusquer sa raison; soit qu'il eut trop pris ce jour là et qu'il eut mis lui même le feu à ses papiers, soit qu'il eut oublié en se couchant d'éteindre sa lumiere il porta lui même le premier la peine de son yvresse ou de sa negligence, et il fut étouffé avant qu'on s'apperçut que le feu étoit à sa Chambre; mais la femme ayant gagné les fenêtres et s'étant fait un passage au dehors, des Gens qui étoient dans la rüe vinrent en donner avis chez Mon pere, il couchoit precisément sous la Chambre qui étoit en feu et on venoit de le reveiller brusquement dans son premier sommeil lors que nous le trouvames dans la Salle, sans aucun air de trouble ni d'agitation. il n'en pensoit que plus utilement aux secours nécessaires qui vinrent chés lui de tous côtés. Du perrier y emmena ses pompes, tous les officiers de police soit du Châtelet ou de la Ville accoururent promptement. M. D'argenson s'y distingua surtout soit par

une fermeté et une presence d'esprit aussi rares qu'utiles dans ces sortes d'occasions, soit par un talent singulier pour inspirer aux autres des mouvemens vifs, reglés et efficaces; le zele des autres officiers n'éclata pas moins en faveur de mon pere dont la tranquilité ne fut pas même alterée lors qu'on lui vint dire que le feu s'étoit communiqué au garde meuble et à une chambre ou presque tout ce qu'il avoit de mémoires et de papiers de ses intendances étoit renfermé. On crut pendant quelque tems que toute la maison seroit brulée et nous commencions même à craindre pour celle que nous habitions; heureusement l'affection du peuple vint au secours de mon pere. il étoit tellement aimé et révéré dans son quartier qu'on n'étoit embarassé que de la multitude de ceux qui venoient s'exposer pour son service; la nombreuse communauté des augustins qui s'y employa plus utilement que les autres étoit comme une troupe disciplinée qui agissoit avec autant de regle que d'ardeur sous les ordres des officiers de Police. Enfin le feu fut éteint sur les neuf heures du matin et ce qu'il y eut de plus singulier dans cette triste avanture c'est que dans une maison toute ouverte depuis minuit jusqu'à dix heures et

dans un jardin où on avoit jetté au hazard tous les meubles qu'on put dérober à la violence du feu il n'y eut rien de perdu ni même d'égaré, tant il est vray que l'affection du peuple est de toutes les Gardes la plus fidele, et que l'homme de bien trouve des ressources inesperées dans l'admiration qu'excite sa vertu. La seule chose qui toucha mon pere dans cet évenement fut la fin tragique de son secretaire qu'on trouva le soir presque réduit en cendre, il parut insensible à la perte de tout le reste même à celle des minutes de presque toutes ses lettres importantes qu'il avoit ecrites dans toutes ses jutendances et d'un grand nombre de mémoires pretieux et je regretteray toujours que le feu nous ait enlevé ce secours et ce modele

Je craignois comme le reste de la famille que l'agitation et le mouvement au moins exterieur d'une telle nuit n'alterât la santé d'un homme qui étoit dans sa quatre vingtième année mais on ne s'en apperçut en aucune maniere, mon pere travailla dès l'après diner à son ordinaire dans une maison à moitié brûlée et ses occupations continuelles ne souffrirent aucune interruption.

Ce fut à peu près dans le tems de cet incendie que M. le Chancellier de Pontchartrain executa la grande resolution de renoncer à sa Charge et à la Cour pour passer le reste de ses jours dans cette retraite aussi sainte qu'honorable qu'il soutient encore si dignement. M. Voisin choisi par le Roy pour lui succeder donna pour la premiere fois l'exemple du ministere de la justice réuni dans la même personne à celui de la guerre; il y avoit assés peu de simpathie entre son caractere et celui de mon pere qui étoit bien éloigné de chercher à faire de nouvelles liaisons même avec un Chancellier qu'on regardoit comme le ministre favori et qui l'étoit en effet.

La mort du feu Roy qui arriva l'année suivante sépara encore plus mon pere du tourbillon des affaires: elles prirent une face nouvelle au commencem^t de la Regence de M^r Le Duc d'Orléans. l'établissement d'un grand nombre de Conseils et la forme qu'on donna à celui du commerce, diminuerent beaucoup les occupations de mon pere; il conserva à la verité sa place de Conseiller au conseil Royal, sous un autre titre qui fut celui de Conseiller ~~de~~ au conseil de la Regence pour les affaires de la finance,

mais il y assistoit assés rarement; soit parceque sa santé ne le lui permettoit pas, soit parcequ'il étoit bien aise de donner à Dieu tout le tems qu'il ne pouvoit presque plus employer utilement pour le bien de l'Etat, et ce fut dans une si sainte occupation qu'il passa la derniere de ses années

Je l'ay donc conduit insensiblement jusques à la fin de sa carriere; j'ay épuisé le recit de ses actions exterieures et des principaux évenemens de sa vie dont j'ay pû avoir quelque connoissance. mais si je n'ay achevé l'histoire, il me semble que je n'ay fait qu'ébaucher assés légerement la peinture de son caractere, de ses mœurs, de sa religion. Goutés donc avec moy, mes chers enfans, le plaisir utile et consolant de nous en former une image fidele, d'en rechercher jusques aux moindres traits, et de penetrer dans cet interieur presque inaccessible à d'autres yeux où nous avons eû le bonheur de le voir encore plus grand sans comparaison au dedans de lui même qu'il ne le paroissoit au dehors

Les talens de l'esprit auroient suffi pour le faire paroitre superieur aux autres hommes. il les possedoit tous, soit par un don de la nature soit par un effet de son application. La fécondité

et la justesse, l'étendue et la profondeur, les graces et la delicatesse se faisoient admirer si également dans son caractere, qu'on auroit pû lui dire sans flatterie

Et quae divisa beatos
efficiunt, collecta tenes

Arretons nous un moment à chacun de ces traits, mes chers enfants, et ne perdons rien d'un spectacle si ~~touchant~~ agréable, mais encore plus propre à nous instruire qu'à nous plaire.

La facilité de son génie étoit si grande que l'étude lui étoit presque inutile. On eut dit non qu'il avoit apris toutes les sciences, mais qu'il les avoit inventées. il lui suffisoit de méditer une matiere pour s'en rendre le maitre. Ses idées se développoient si naturellement qu'elles sembloient naître l'une de l'autre sans qu'il eût besoin de chercher ailleurs, ce que son propre fond produisoit de lui même; esprit aussi juste que fecond, la disposition ne lui coutoit pas plus que l'invention, sans jamais avoir eû le tems de faire une étude particuliere de la méthode dans ces sciences, dont le principal fruit est d'en faire prendre l'habitude et comme le ply à notre raison; il y avoit dans sa maniere de penser une espece d'analise cachée par laquelle il savoit donner à toutes ses idées cette suite, cet enchainement, ce progrès simple et naturel qui

conduit l'esprit à la verité, comme par des degrés imperceptibles et qui fait que la seule exposition suffit quelquefois pour produire la conviction.

Une clarté qui alloit quelquefois jusqu'à la plus parfaite évidence étoit le fruit de la justesse de ses pensées, et il avoit le sentiment si vif et si délicat sur ce point que rien n'échapoit à l'exactitude plutôt qu'à la severité de sa critique; je l'ay vû souvent s'arreter sur des expressions qui paroissoient d'abord claires et correctes dire modestement qu'elles avoient je ne sçais quoy qui lui faisoit encore de la peine, y reflechir un instant et en développer ensuite si sensiblement le défaut caché qu'on étoit obligé d'avouer qu'il n'appartenoit qu'à lui de dire pleinement ce qu'il pensoit.

L'étendue de son esprit n'égaloit la justesse sans que l'une fit jamais aucun tort à l'autre, au dessus des sujets médiocres sans les negliger et croissant pour ainsi dire avec les plus vastes sans demeurer jamais au dessous de sa matiere la mesure de son esprit se proportionnoit toujours à celle de son objet. il ne sortoit aucun ouvrage de sa plume qui ne fut comme un traité parfait sur le point qu'il étoit obligé d'examiner.

rien de trop ni de trop peu un choix et une sage
sobriété dans l'abondance même en faisoient le
caractere et comme on ne trouvoit rien à y ajouter
on ne pouvoit en retrancher la moindre partie sans
en diminuer la perfection et l'intégrité. aussi
l'application avec laquelle il travailloit étoit elle
presque incroyable; occupé de chaque objet
comme s'il n'en eut point connu d'autre il s'étoit
tellement rendu maitre de son esprit qu'il en
avoit fait un esprit de toutes les heures et de
toutes les situations où il pouvoit se trouver,
je l'ay vû plusieurs fois dans ses voyages ecrire
tranquilement sur la premiere table qu'il
trouvoit dans une hotellerie au milieu du bruit
que ses domestiques faisoient dans sa chambre
par necessité et ce qu'il ecrivoit alors avoit le
même tour, la même exactitude, la même élegance
que s'il eût travaillé avec toutes ses commodités
dans un lieu éloigné de tous les sujets de
distraction, renfermé dans le secret de son âme
il s'en faisoit comme une retraite paisible où
rien ne pouvoit interrompre son attention un
autre auroit pû s'applaudir de ce talent; mais
il s'en humilioit, au lieu de s'en glorifier il se reprochoit

de travailler avec trop de precipitation et il m'avertissoit
souvent de ne pas suivre un exemple qui leur
n'appartenoit pas d'imiter.

Il falloit l'avoir vu pour comprendre
jusqu'où alloit la penetration et la profondeur
d'un esprit si etendu et si appliqué; c'étoit une
chose surprenante de le voir méditer une
declaration un arrêt important, aucun cas
aucune exception ne se déroboient à ses lumieres
et il portoit si loin la prévoyance, qu'il meritoit
vraiment et reellement d'être appellé la raison du
legislateur, et l'esprit même de la loy. Cette sagacité
lui étoit si naturelle qu'elle le suivit jusques dans
les actes les plus ordinaires de la Société Civile.
Des notaires consommés dans leur art paroissoient
des novices auprès de lui; il appercevoit des défauts
dans tous stile dont ils étoient obligés de convenir.
il prenoit la plume pour les corriger et bientôt dit
que la lumiere se répandoit. Je l'ay vu se donner cette
peine, non seulement pour les actes qui le regardoient
mais pour ceux de ses amis et il y a bien des familles
qui lui devront toujours leur repos et leur sureté par
l'application scrupuleuse avec la quelle il réformoit

ou il eclaircissoit les clauses d'un contrat de mariage d'un testament, d'une substitution ou d'un autre acte important sur lequel on venoit le consulter.

Je ne vous dissimuleray pas même mes chers enfans qu'il n'est arrivé plus d'une fois dans ma jeunesse de murmurer en secret contre sa trop grande exactitude; je lui apportois des projets qu'il m'avoit chargé de donner dresser pour mon instruction plutôt que pour son soulagement. il me disoit d'abord avec sa bonté ordinaire qu'il en étoit assés content, mais les repassoit en détail, La penetration et La solidité de son jugement l'arrêtoient tout d'un coup sur les endroits mêmes qui ne m'avoient paru susceptibles d'aucune difficulté il les décharnoit, si j'ose le dire, de telle maniere et il en faisoit une anatomie si exacte que j'étois surpris et presque affligé de voir qu'il ne me restoit presque plus rien de mon travail. mais après avoir entendu ses raisons, je ne pouvois plus qu'admirer la profondeur de son génie et me plaindre de la trop courte mesure du mien qui n'avoit pû découvrir le premier ce qui me paroissoit si facile à trouver, lors que mon pere me l'avoit montré. J'ay connu des esprits vifs et ardens qui regardoient cette attention surprenante de mon pere comme une espece de defaut; ils l'accusoient

de pécher par le desir même de la perfection et de tomber par là dans une lenteur qui faisoit trop attendre les fruits de ses travaux, d'autres attribuoient cette lenteur apparente à la perplexité d'un esprit indécis qui par un excès de lumiere et de scrupule hésitoit longtems avant que de se déterminer, et rendoit sa marche trop longue pour vouloir la rendre trop assurée. ainsi parloient quelquefois des ministres d'un génie plus prompt que solide qui ne trouvoient pas que mon pere les servit toujours au gré de leur impatience.

A la verité il ne se livroit pas volontiers à cette vivacité vraiment françoise qui avoit fait de si grands progrès en son absence et au lieu que les nouveaux ministres mesurent souvent le merite de l'ouvrage par la diligence de l'ouvrier, il étoit encore dans la vieille erreur si c'en est une qu'on travaille toujours assés vite, lors qu'on travaille assés bien. il aimoit à passer par le doute pour arriver plus sûrement à la décision; mais ce n'étoit pas un doute oisif qui vint de l'embarras ou de l'obscurité de son esprit, c'étoit au contraire un doute toujours agissant un doute d'examen, de recherches, de méditations

qui le conduisoit à une plénitude de lumières, et à une sureté presqu'infaillible de jugement; si elle étoit quelquefois différée, on y gagnoit même du côté du tems les projets des autres paraissoient finis plûtôt que les siens, mais ils ne tenoient pas, il falloit y revenir plusieurs fois, y changer, y suppléer, en retrancher et souvent par des difficultés qu'ils n'avoient pas prévues recommencer l'ouvrage dans le tems qu'on le croyoit fini. Ceux de mon père lui coûtoient plus de peine; mais il m'racontoit qu'à lui, ils étoient si bien digérés et si solidement construits, qu'on eût dit qu'il travailloit pour l'éternité et lors qu'on comparoit le tems qu'il falloit perdre à redresser les vices des autres avec celui que mon père employoit utilement à porter d'abord les siennes à la perfection; on trouvoit que sa lenteur avoit été beaucoup plus diligente que leur promptitude et lui étoit forcé de racommoder avec lui que le seul moyen de finir promptement un ouvrage, est de le bien finir.

Qui n'auroit cru qu'un esprit d'une application si laborieuse, devoit produire plus d'épines que de fleurs, et contracter au milieu des affaires qu'il manioit continuellement une espece de sécheresse dans le stile et une triste austorité; Celui cependant tout le contraire à cette attention sévere même rigide, sur le fond des

choses succedoient des graces simples et naturelles qui étoient comme le coloris qu'il savoit ajouter sans efforts à l'exactitude et à la precision du dessein; on pouvoit dire de lui comme de Pericles, que la déesse de la persuasion étoit assise sur ses terres. Ainsi l'a l'on dit plusieurs fois en Languedoc lors qu'on écoutoit ses harangues qui lui coutoient, si peu et qui étoient presque autant de chefs d'œuvres.

Je voudrois en ce moment avoir au moins une partie de son Eloquence pour vous en exprimer le genre et le caractere; il n'y en eut jamais où l'art se fit moins sentir tout ce qui avoit un air d'élévation lui étoit naturellement insupportable. La délicatesse de son gout ne s'accommodoit pas même du stile que nos plus grands orateurs modernes ont introduit dans l'éloquence sacrée et prophane, de ces pensées où l'on cherche plutôt le merveilleux que le vray, de ces surprises que l'on prepare à l'auditeur par des traits plus éblouissants que solides, de ces antithèses perpétuelles et de cette cadence trop marquée qui plait d'abord par sa justesse, et qui ennuye bientot par son uniformité; il n'y trouvoit point ce naturel riche; cette heureuse abondance, cette noble liberté d'un génie superieur, qui, loin de marcher toujours à pas mesurés, court

rapidement à son but et entraine d'autant plus sureur les suffrages qu'elle ne paroit point occupée à les briguer ainsi jugeoit il des ouvrages d'autruy. et c'est dans cet esprit qu'il composoit les siens. Cela ses discours n'étoient point un amas de faux brillants et comme ceux qui se font dans le gout present, un tissu d'épigrames en prose. son éloquence étoit aussi simple que savie aucun ornement ambitieux, aucune expression affectée aucun tour recherché avec art n'en alteroit la pureté il plaisoit sans efforts sans paroitre même avoir pour but de plaire, il ne vouloit regner et ne regnoit en effet que par les seuls charmes de la raison si votre frere ainé qui vient d'en montrer l'empire avec tant de succès avoit entendu les discours de mon pere il auroit été encore plus persuadé que la raison est l'ame de l'éloquence; elle animoit en effet toutes ses parolles et si son cœur y joignoit quelquefois des mouvemens aussi naturels que les pensées de son esprit il ne les excitoit dans les autres que parce qu'il les sentoit encore plus vivement au dedans de lui même; il se peignoit sans y penser, dans tous ses discours on voyoit le caractere d'un homme de bien qui suivoit librement l'impression et si j'ose le dire l'inspiration de sa vertu; il suffisoit de l'entendre parler pour être

convaincu que ce caractere est essentiel au parfait orateur et je lui appliquerois volontiers ce vers dont Quintilien se sert pour faire sentir combien une vertu reconnue ajoute de poids à l'éloquence

Tum pietate gravem ac meritis si forte virumque compe ere, silent arrectis que auribus adstant ille regit dictis animos, et pectora mulcet.

Mon pere ne se contentoit pas en effet de gouverner les esprits par l'opinion même qu'on avoit de sa vertu, il savoit les adoucir, les gagner par une douceur secrette, par une insinuation penétrante par une espece d'enchantement attaché à ses paroles et jusqu'au son de sa voix, la nature avoit ajouté encore ce present à tous ceux qu'elle lui avoit faits sa voix sans être forte, avoit je ne sçais quoi de touchant et d'harmonieux qui frapoit agréablement les oreilles les plus delicates, je ne crois pas qu'il se fut jamais exercé dans l'art de la prononciation; mais il avoit l'oreille si juste qu'il savoit lui même conduire ménager diversifier sa voix et faire sentir sans aucune affectation à ses auditeurs toute la force et toutes les graces qui eclatoient dans ses discours on y admiroit surtout l'usage qu'il savoit faire des belles lettres

quelquefois par des applications aussi justes qu'ingénieuses et toujours par un gout general qui dominoit dans toute la suite de ses discours et qui sembloit y faire revivre les Graces attiques, et l'urbanité Romaine. Voulés vous mes chers Enfans en concevoir une plus haute idée — lisés et relisés ces harangues précieuses qu'il a prononcées aux Etats de Languedoc; vous me reprocherés peut être de n'en avoir pas dit assés, surtout quand vous l'orés celle où il applique à la liberté des Etats Lidée et les regles de la liberté humaine, ou celle qu'il fit après les troubles du Vivarais, et qui comme je vous l'ay — déja dit fut l'ouvrage d'une seule matinée; je vous renvoye ici à ces deux discours, parce qu'il me semble s'y être élevé au dessus de lui même; mais elles sont toutes d'une perfection d'autant plus inimitable qu'elle paroit plus naturelle

Ce n'étoit pas seulement en public qu'il avoit cette éloquence vraye simple naïve et aussi — delicieuse que raisonnable il portoit ce caractere — dans ce mémoire, dans ses lettres mêmes, tous les genres du stile épistolaire lui étoient également familiers et il savoit parler toute sorte de langage. Celui du sens et de la raison dominoit dans les lettres serieuses où il discutoit si exactement et si methodiquement

les affaires qui en étoient l'objet qu'il ne l'aissoit rien
ni à suppléer ni à expliquer. La morale ou la religion
ne parloient pas moins solidement ni moins agréablement
dans celles qu'il ecrivoit à ses enfans pour les instruire
ou à ses amis, pour leur donner le conseil ou la
consolation dont ils avoient besoin. Falloit il prendre
un stile plus leger, et plus fleury il y réussissoit avec la
même facilité. Le sel le plus fin et le plus délicat
venoit s'offrir à son esprit et l'envoyoit quelquefois cet
homme si grave et si vertueux ne pas dédaigner d'écrire
à ses petits enfants qui savoient à peine signer leur
nom, des lettres d'un badinage si gracieux et si aimable
que Voiture même auroit pû le lui envier; mais de
quelque maniere qu'il voulut diversifier son stile;
on le reconnoissoit toujours par une douceur, ou même
si je l'ose dire, par une onction qui lui étoit propre
et qui alloit jusqu'au cœur, pendant qu'il qu'il
charmoit l'esprit par son agrément, mais surtout
par une bienséance si naturelle, et si parfaite qu'il
sembloit prendre le caractere de tous ceux à qui il
ecrivoit sans perdre jamais le sien pour les rendre tous
aussi raisonnables que lui. Je m'arrête peut être
trop longtems à vous peindre l'homme d'esprit

dans mon pere. C'étoit en effet la moindre partie de son caractere, et je dois m'attacher encore plus, mes chers enfans, à vous representer en lui le sage et le chretien exempt de toutes passions. on ne savoit pas même s'il en avoit eu à combattre. La vertu regnoit doucement et tranquilement dans son âme.

Je ne crois pas que l'amour du plaisir lui ait jamais fait perdre un seul moment de la vie. Il sembloit même qu'il n'eût pas besoin de délassement pour reparer les forces de son esprit, ou s'il s'en permettoit quelquefois, la lecture d'un historien ou d'un livre de belles lettres, la conversation d'un ami, ou celle de ma mere lui suffisoient pour renouveller son attention encore ces délassements étoient ils si rares qu'on eût dit qu'il se les reprochoit.

L'ambition ne troubloit pas plus la tranquilité de son cœur. Il n'en avoit jamais senti pour lui même et dans l'établissement de ses enfans, il n'avoit eu en vüe que de les mettre à portée de servir le public et d'éviter le danger d'une vie douce et oisive qu'il regardoit comme l'état d'une tentation continuelle et universelle

Comment la soif des richesses auroit elle pu s'allumer dans une âme si genereuse qu'elle auroit cru s'avilir en demandant les recompenses les plus justes

meritées, dans le tems même où la Cour sembloit en être devenue plus prodigue? Vingt ans passées laborieusement dans les plus grandes intendances, trente une années de service au conseil dans les emplois les plus penibles et les plus utiles à l'état, ne lui ont pas fait naître la pensée de rien demander; Et je dois dire à sa gloire on peut être encore plus à la honte des ministres qu'on ne lui a jamais rien donné. il est mort à 87. ans, sans avoir reçu aucune pension, aucune gratification extraordinaire, et l'on pourroit mettre sur son épitaphe ce que je crois avoir lu dans celle de M. De Harlay Sancy, nulla laborum mercede aut petita aut accepta ses appointemens mêmes malgré la part qu'il avoit à l'administrat. des finances et les occasions continuelles de travailler avec le controlleur general étoient presque toujours les derniers payés. je me souviens à cette occasion que M. Des marets me dit un jour comme je me promenois avec lui dans son jardin, il faut avouer que M. votre pere est un homme bien extraordinaire. j'ay appris par hazard qu'il n'est pas payé de ses appointemens, quoi qu'il en ait besoin; pourquoy ne me le dit il pas à moy qu'il voit tous les jours? il sait bien qu'il n'y a personne

à qui je fusse plus aise de faire plaisir. je lui répondis en riant que ses appointemens pourroient bien n'être pas si tôt payés s'il attendoit que mon pere lui en parlat qu'il savoit bien que c'étoit l'homme du monde à qui le mot de demander coutoit le plus à prononcer; il est vray me dit M. Desmarets qu'il est d'une reserve et même d'une timidité sur ses interêts qui est trop parfaite pour le tems present, et le malheur de mon Etat est de m'avoir si souvent importuné par des gens qui demandent ce qui ne leur appartient pas que je n'imagine pas qu'il puisse y avoir un homme qui ne demande pas même ce qui lui est dû le plus justement, mais puisqu'il y en a moins un dans le monde, il s'appercevra bientôt que je pense plus à lui que lui même; il y pensa en effet et mon pere sentit son attention comme s'il en avoit reçu une grace

Quels defauts pouvoit avoir un homme si insensible au plaisir, à l'ambition à l'interêt même le plus legitime? Toutes les foiblesses humaines sont presque des suites de ces trois grandes passions et il seroit inutile d'en faire ici le triste dénombrement pour vous dire seulement, mes chers enfans, que votre ayeul n'en avoit aucunes. Despreaux le peignoit donc d'après nature, lors qu'il disoit de lui, avec

le chagrin d'un poëte satirique, C'est un homme qui desespere l'humanité, il me paroit si estimable qu'il en est haïssable; Eh! comment pourois je aimer un mortel sans defauts, et sur qui la satyre ne peut trouver aucune prise?

Mais après tout quoique l'écriture loue celui qui a pû faire le mal et qui ne l'a pas fait l'exemption de défaut n'est encore que le premier d'égré de la vertu, et je parle ici d'un homme qui l'a porté jusqu'au dernier.

Il ne connoissoit pas seulement la justice par la pénétration de son esprit, il la sentoit, pour ainsi dire, comme par l'instinct et le mouvement naturel de son cœur au dessus des préjugés ou des préventions. s'il en avoit quelqu'une C'étoit que contre lui même, plein de défiance pour ses propres lumieres il craignoit surtout l'illusion des premieres pensées et le danger des jugemens precipités. chaque affaire étoit pesée au fond du sanctuaire, comme s'il n'eut eû qu'une seule à juger. Sagement prodigue de son tems pour entendre les plaideurs, pour travailler avec leur Conseil, pour lire exactement leurs mémoires sans jamais avoir l'esprit en repos jusqu'à ce qu'il fut entierement fixé par l'éclat de la verité, C'etoit la seule

agitation qu'il éprouvoit en qualité de juge. Les Passions qui troublent les autres magistrats n'osoient aller jusqu'à lui, également éloigné et de cette foiblesse qui tremble devant la faveur et de cette force trompeuse qui la prenant pour un caractere certain de l'injustice se fait un vain merite d'y resister; le desir d'un faux honneur n'avoit pas plus de pouvoir sur lui que l'acrainte d'une fausse infamie. Uniquement attentif à considerer les choses en elles mêmes il oublioit entierement les noms et les personnes, ou si son cœur étoit quelquefois ému dans les fonctions de la justice, c'étoit lors que le bon droit lui paroissoit en peril, ou qu'il s'affligeoit de l'avoir vu succomber. L'entêtement pour ses opinions ou l'envie de dominer sur celles des autres n'y avoit aucune part, le pur zele de la justice, un amour sincere de la verité lui inspiroient alors des reflexions profondes qu'il ne pouvoit contenir au dedans de lui même sur le danger de donner trop à l'esprit et à ce qu'on appelle le sens commun que chacun croit avoir, et qui est sirare en effet; sur la necessité de s'instruire à fond des principes du droit et de former sa raison, en méditant à loisir sur celle des hommes les plus raisonnables. Le Conseil et surtout les jeunes maîtres des requêtes ne fournissoi.

que trop de matieres à de si utiles instructions, que ne puis je vous les rendre comme je les ay reçues; mais il y a suplée par ses prieres et j'ay la consolation de voir que ceux de mes Enfans qui se sont consacrés à la magistrature travaillent comme s'ils avoient eu le bonheur de les entendre.

Sa justice respectable au dedans avoit au dehors l'exterieur le plus aimable. Sa douceur, son affabilité et sa patience étoient la consolation des plaideurs, ils croyoient voir en lui une espece de divinité bienfaisante qui se plaisoit à essuyer les larmes des malheureux; qui ne cherchoit qu'à adoucir leurs peines, à guerir leurs maux et qui les soulageoit dès le p.er abord par la bonté même avec laquelle elle les ecoutoit. à toute heure, à tout moment, sa porte s'ouvroit à tous ceux qui avoient besoin de son secours. Le Riche n'avoit pas plus de droit sur son tems que le pauvre; et si mon pere avoit en quelque distinction à faire, le dernier auroit eu la preference dans la promptitude de l'expédition. Toujours juste à l'égard des autres, il necessoit quelquefois de l'être que pour lui; prêt à secondamner sur ses propres interêts, la délicatesse de sa conscience le faisoit alors douter contre la certitude même

et il étoit ingenieux à trouver des prétextes pour rendre la condition de ceux avec qui il traittoit plus avantageuse que souvent ils n'auroient osé le demander. Une justice si pure se joignoit la prudence la plus consommée. nul esprit n'étoit plus pénetrant pour prévoir de loin tous les inconvéniens, plus attentif à les prévenir plus fecond en ressource pour les réparer. il n'y avoit guere de mal dont il n'apperçut bientot le remede. Les Expediens les plus convenables sembloient se presenter à lui sans qu'il eût presque la peine de les chercher et le nœud le plus embarassé trouvoit aisément entre ses mains un dénouement aussi simple qu'imprévu.

Quoi qu'il fréquentât peu ce qu'on appelle le monde il n'en connoissoit pas moins les differents caracteres. Ce qui est encore une grande partie de sa prudence. Sa bonté ne nuisoit point à la justesse de son discernement. il s'abstenoit volontiers de juger des autres, lorsqu'il n'étoit point question d'agir et toujours en garde contre les jugemens téméraires, il évitoit même les jugemens superflus. mais lors qu'ils devenoient nécessaires pour se bien conduire dans une action importante, on s'appercevoit qu'aucun défaut aucune foiblesse aucune singularité de ceux avec qui il traitoit ne

lui avoit échappé; Trop eclairé pour estimer beaucoup de gens, trop sage et trop humain pour laisser eclater aucun signe de mépris personne n'a mieux connu les hommes et personne n'en a moins parlé.

Une discretion si parfaite rendoit inutile auprès de lui cette industrie si commune dans les provinces et surtout en Languedoc, pour pénetrer dans l'âme d'un intendant et pour découvrir les secrets de son cœur. Sa Candeur naturelle lui donnoit pour amis tous ceux qui l'aprochoient sans que ses parolles lui ayent jamais fait un seul ennemi; sincere dans tout ce qu'il pouvoit dire, mais impénetrable dans ce qu'il falloit taire necessairement.

Ne croyés pas, mes Chers enfans, que sa prudence et sa discretion fussent en lui comme elles le sont souvent dans les autres des vertus foibles et pusillanimes; on ne comprenoit pas comment une âme si douce pouvoit être en même tems si intrepide sous un exterieur modeste et qui paroissoit timide par sa modestie même; il cachoit la plus veritable fermeté. je n'ay reconnu dans ses voyages ni dans le reste de sa vie aucune espece de dangers qui fist la moindre impression sur lui, lors qu'ils étoient inevitables; mais comme

il y a deux sortes de courages, l'un du cœur, l'autre de l'esprit, on peut distinguer aussi deux genres de crainte, l'une qui affecte le sentiment par l'émotion de la machine l'autre qui agite la raison même par un effet de sa prévoyance et de ses reflexions. Mon pere ne connoissoit point l'une et s'il éprouvoit quelquefois l'autre à laquelle les hommes les plus sages sont ordinairement les plus exposés, elle inspiroit à son esprit que des mouvemens utiles qui en lui faisant prévoir le mal, lui en decouvroient presque en même tems les remedes.

De ce melange de justice de prudence et de courage naissoit en lui cette égalité d'une âme parfaite qui se possedoit toujours en paix et qui ne connoissoit par plus les variations de l'humeur que le dérangement des passions la partie sensible de son âme ne seroit qu'à lui inspirer une affection tendre pour ses devoirs; comme la beauté de son imagination ne travailloit jamais que pour la verité, pour la justice pour la raison, des incommodités frequentes, une insomnie habituelle, une agitation souvent douloureuse dans son sang, ne pouvoient déconcerter l'heureuse harmonie des mouvemens de son cœur; jamais corps ne fut plus agité que le sien

et jamais âme ne fut plus tranquille. On le retrouvoit tel qu'on l'avoit laissé, toujours égal, toujours semblable à lui même, toujours maître de son cœur et de son esprit. — De là ce fond de modération qui le tenoit dans un si juste milieu que jamais on ne le voyoit ni s'élever par orgueil, ni se degrader par foiblesse, ni se laisser emporter par une joye immoderée, ni s'abandonner à une tristesse excessive. La regle et le devoir toujours presens à son esprit le contenoient sans peine, dans les bornes de la plus exacte sagesse; Et pour définir son veritable caractere; il auroit suffi de dire que c'étoit une raison vivante qui animoit un corps docile à ses leçons, et accoutumé de bonheure à porter sans effort le joug de la vertu.

De là cette complaisance judicieuse et cette docilité eclairée qui charmoit tous ceux que ses emplois et ses differentes occupations associoient à ses travaux. On eût dit qu'il s'instruisoit lui même dans le tems que c'étoit lui qui les instruisoit; toujours superieur sans faire jamais sentir sa superiorité et paroissant même l'ignorer son premier mouvement le portoit à croire que les autres avoient plus d'esprit que lui; Comme il ne cherchoit que le vray, il l'auroit reçu avec joye de la bouche d'un enfant même; et si on le voyoit quitter un bon avis pour en prendre

un meilleur avec une simplicité dont ceux qui travailloient avec lui étoient encore plus étonnés que de l'étendue de ses lumieres.

De ce fond de moderation et de sagesse venoit cette temperance et cette frugalité, cette vie sobre et reglée qui auroit pû servir de modele non pas seulement à des philosophes, mais aux religieux les plus parfaits. La simplicité et l'égalité de son âme se faisoient sentir jusques dans celle de son gout et de son appétit. Les alimens les plus communs étoient les seuls qu'il comment, toujours les mêmes et toujours dans la même quantité en sorte que je ne crois pas qu'il ait jamais plus mangé un jour de sa vie que l'autre. Il m'étoit si pendevin avec son eau qu'il ne pouvoit presque s'en apperçevoir que par les yeux. Les tables les plus délicates ne dérangeoient point l'uniformité de ses repas il craignoit même de s'y trouver, non pas la peine d'y resister à une tentation dont il n'étoit pas susceptible, mais par la perte du tems qui en est inséparable et parceque l'attention que l'on y donne souvent à la bonne chere lui étoit à charge. Toujours dur à lui même, et ignorant presque tout ce qu'on appelle les commodités de la vie il disoit qu'il n'avoit aucun merite à s'en passer, parceque ne les ayant jamais ni desirées, ni éprouvées, il n'en sentoit point

la privation. faut il s'etonner après cela qu'un homme si solidement vertueux ait soutenu avec la même perfection les differents caracteres d'où naissent tous les devoirs de la société et qu'il ait été non seulement le plus digne magistrat, mais le citoyen, le mary, le pere, le maître, l'ami le plus parfait et en même tems le plus aimable.

Dans un corps foible et delicat il portoit une âme robuste et digne d'un veritable Romain. Aimant sa patrie avec cette affection qui, selon Ciceron renferme tous les autres amours, dévoré continuellement par le zele du bien public, ce n'est point une exageration de dire qu'il en étoit aussi occupé la nuit que le jour. Comme il dormoit fort peu, l'objet ordinaire de ses soins ne lui échapoit pas même dans le tems le plus destiné au repos. Vivement sensible aux biens et aux maux de l'état plus affligé des malheurs publics que de ses pertes domestiques, il étoit encore plus citoyen que mary et que pere, mais ennemi de toute ostentation dans les services qu'il rendoit à l'état, il cherchoit la satisfaction plutôt que la gloire de l'avoir servi, et il n'étoit jamais plus content que lors qu'il pouvoit gouter le plaisir si peu connu de ceux mêmes

qui passent pour bons Citoyens, d'être l'auteur inconnu de la félicité publique.

C'est peut être la moindre partie de son éloge d'avoir été aussi bon mary que bon citoyen, il étoit né pour rendre heureuse toute femme qu'il auroit épousée il étoit né même pour la rendre parfaite; Eh! qui auroit pû ne pas devenir raisonnable en passant sa vie avec la raison même? mais le ciel ne lui avoit rien laissé à faire, ni même à desirer sur ce sujet. Il en avoit reconnu femme si accomplie qu'on pouvoit dire que lui seul étoit digne d'elle comme elle seule étoit digne de lui; ils s'estimoient et s'aimoient réciproquement par la même estime et le même amour qu'ils avoient pour la vertu. Que si le caractere d'esprit de maniere superieur à celui de beaucoup d'hommes, si la juste Confiance de mon pere si même sa douceur et sa bonté naturelle ont donné lieu à ceux dont une vertu trop parfaite blesse les yeux de dire de lui que le seul defaut d'un homme qui n'en avoit point, étoit de se laisser gouverner par sa femme, cette espece de foiblesse qu'on vouloit lui reprocher auroit pû faire honneur à ma mere et mon pere n'auroit pas dû en rougir puis qu'on n'a jamais pû montrer une seule

action de sa vie qu'il n'eut dû faire et qu'il n'eût fait que par déférence pour les sentimens de maniere; aussi ne faisoit il que rire de ces sortes de discours, et que pouvoit il faire de mieux? auroit il fallu pour se justifier qu'il se fut brouillé avec la raison qui seule les gouvernoit tous deux également! ici mes chers enfans, je suis obligé de rouvrir entierement une playe qui sera toujours mal fermée pour vous faire en lui le portrait d'un meilleur pere qui fut jamais. Quel pere en effet! quel fond de tendresse d'attention de vigilance de sollicitude pour ses enfans? je ne crains point de dire avec un cœur pénetré de reconnoissance qu'il nous aimoit sans comparaison plus que lui même; mais son amitié n'étoit point une affection aveugle ou ambitieuse souvent plus nuisible à des enfans que l'indifference ou l'aversion même de leur pere. la raison conduisoit sa bonté paternelle comme le reste de ses sentimens. Desirant la perfection de ses enfans beaucoup plus que leur fortune à peine leur esprit commençoit il a se développer qu'il commençoit aussi à jetter, dans leur âme encore tendre, les premieres semences de la vertu; non de cette vertu qui ne fait tout au plus que l'honnête homme mais de celle qui forme

Le chretien, par les grandes idées de la religion sans laquelle mon pere nous disoit souvent qu'il ne peut y avoir de vertu sincere solide et durable, et par une precaution infinie pour éloigner de nous toute apparence de vice ou d'irreligion. des lectures proportionnées à la mesure de notre raison des instructions courtes mais pleines de sens et d'onction, des Exemples encore plus utiles que les paroles, étoient les moyens qu'il employoit continuellement pour nous inspirer la pieté et l'amour du devoir. il suffisoit presque de le regarder pour sentir naitre en soy ces sentimens et pour éprouver cette espece de passion dont Platon a dit, que la presence de la vertu seroit suivie si elle se rendoit visible à nos yeux sous une forme corporelle

heureux de pouvoir croître à l'ombre d'un pere si parfait nous trouvions en lui le plus excellent maître de la science comme de la vertu. il savoit rendre l'une aussi aimable que l'autre; et la methode qu'il possedoit en souverain dégré en applanissoit les principales difficultés.

Il forma pour mon éducation un plan d'Etude si naturel, si simple et en même tems si utile que plusieurs de ses amis l'ont emprunté de lui pour élever leurs enfans de la même maniere. Mais peu content de m'avoir ainsi tracé le chemin il se déroboit souvent à ses plus

importantes occupations pour juger par lui même de la fidelité avec laquelle je le suivois. C'étoit alors que par la justesse de son discernement, par la délicatesse de son gout et encore plus par la vivacité de son sentiment pour le vray pour le juste pour tout ce qui peut former le cœur autant que l'esprit il m'inspiroit une louable ardeur de suivre, au moins de loin, un pere qui vouloit bien marcher avec moy et redevenir enfant avec son fils non pour ramasser des coquilles sur le bord de la mer comme Scipion et Lelius, mais pour m'apprendre à devenir un homme savant et raisonnable

Le tems de ses frequens voyages étoit le plus favorable pour nous; il nous menoit presque toujours avec lui et son carosse devenoit une espece de classe à nous avions le bonheur de travailler sous les yeux d'un si grand maitre; on y observoit une regle presque aussi uniforme que si nous eussions été dans le lieu de son sejour ord.re: après la priere des voyageurs par laquelle maniere commençoit toujours sa marche nous expliquions les auteurs grecs et Latins qui étoient l'objet actuel de notre étude. Mon pere se plaisoit à nous faire bien pénétrer le sens des passages les plus difficiles et ses reflexions nous étoient plus utiles que cette lecture même, nous

aprenions par cœur un certain nombre de vers qui excitoient en lui lors que nous les recitions, cet espece d'enthousiasme qu'il avoit naturellement pour la poësie. Souvent même il nous obligeoit à traduire du françois en latin pour suplées aux thêmes que le voyage ne nous permettoit pas de faire; une lecture commune de quelque livre d'histoire ou de morale succedoit à ces exercices, ou bien chacun suivoit son gout dans une lecture particuliere. Car une des choses qu'il nous inspiroit le plus sans l'exiger absolument étoit que nous eussions toujours quelque livre de choix pour le lire après nos études ordinaires afin de nous accoutumer par là à nous passer du secours d'un maître et à contracter non seulement l'habitude mais l'amour du travail.

La raison qui dirige également la vertu et la science étoit si puissante chez lui qu'elle lui suffisoit pour regner sans peine sur ses enfans. Il n'avoit pas même besoin d'y joindre le secours des peines ou des recompenses. un visage plus serieux qu'à l'ordinaire un regard un peu plus severe nous paroissoit un veritable châtiment; un air de satisfaction une parolle de loüange le moindre signe d'approbation nous tenoit lieu de la plus grande récompense: aussi nous faisoit-il sentir dès la premiere jeunesse qu'une raison toujours égale, une vertu qui ne se dément

jamais exerce une autorité qui se suffit pleinement à elle même, parcequ'on lui obéit par amour, par admiration, et que c'est presque toujours la faute de ceux qui gouvernent s'ils ont besoin de multiplier les châtimens et les récompenses.

L'attention de mon pere suivoit le progrès de notre âge nous l'avoyons croître avec nous. Les Etudes d'un ordre superieur trouvoient en lui une superiorité proportionnée. Sans avoir toutes les lumieres des philosophes de profession il connoissoit mieux que personne le veritable usage de la philosophie. plus j'eus d'abord de peine à lui pardonner l'ennuy que me causa l'etude de la même; ~~mais~~ plus je compris ensuite qu'il avoit raison de croire que rien n'est aussi plus utile pour étendre notre esprit que d'étudier les differentes manieres de penser, dont les hommes sont capables, et que le contraste d'une mauvaise methode nous affermit encore plus dans le gout et dans l'usage de la bonne. mais sa principalle attention dans la philosophie étoit de nous faire observer exactement les justes limites de la raison humaine, jusqu'où elle peut aller sans l'emerite; en quel endroit elle est obligée de s'arreter et de se remettre entre les mains de la religion, qui seule peut la conduire à son veritable objet et qui commence précisement ou la raison finit.

C'étoit avec ces précautions qu'il me permettoit

de me livrer à l'étude de la philosophie, et j'y trouvois tant de charmes que j'eus bien de la peine ensuite à goûter l'étude du droit Romain. Mon pere sçut m'y ramener doucement et avec plaisir en m'élevant au dessus du droit positif, pour chercher dans les loix, ces premiers principes, tirés de la nature de l'homme et du bien general de la societé, qui rendent la science du droit aussi noble qu'utile. j'ay encore un ecrit qu'il se donna la peine de me faire pour m'initier dans la lecture du digeste, où il me découvroit le veritable esprit dans lequel elle doit être faite, soit pour démêler dans le cahos des Loix la pure lumiere de la justice naturelle, soit pour bien sentir d'un côté la necessité et l'utilité, de l'autre les défauts et les inconvéniens du droit positif, d'où il tiroit ensuite des consequences importantes non seulement pour un magistrat, mais pour tout homme raisonnable, remontant comme par dégré jusqu'à la justice suprême et immuable, considerée dans la source et dans le sein de Dieu même, qui seule peut nous consoller de l'imperfection des loix humaines, par l'attente de cette lumiere, dont nous serons pénétrés, ~~lorsque~~ suivant ces paroles de S.t Pierre par lesquelles mon pere finissoit son ouvrage; novos Cœlos, novam terram expectamus in quibus

justitia habitat. C'est ainsi que toujours attentif à nous faire prendre le véritable esprit de chaque genre de science il ne pensoit qu'à perfectionner l'ouvrage de notre éducation sans aucune ardeur de le finir: on plutôt il savoit le bâtir lentement pour une éternité constante; persuadé que l'esprit humain comme les autres productions de la nature a besoin d'un long travail et même de l'opération secrette du temps pour parvenir à une heureuse maturité. Aussi abhorroit il souvent cette ambition mal entendue, qui porte la plupart des peres à vouloir prévenir l'âge marqué par les loix pour procurer à leurs enfans des dignités prématurées, qui leur étant presque toujours lévère et souvent même le choix de travailler à les mériter; c'étoit selon lui une des plus grandes causes de cette décadence sensible de la science et de la vertu, qu'il déploroit dans tous les états, mais surtout dans celui de la magistrature et c'est par cette raison qu'après que j'eus achevé l'étude de la Philosophie, il me fit employer une année entière à me fortifier dans la science des belles lettres par la lecture, par la traduction et souvent par une imitation libre des plus grands originaux, à exercice, qu'il croyoit plus propre qu'aucun autre à former le goût d'un jeune homme, en lui faisant prendre le caractère et comme le tour des maîtres de l'éloquence.

J'avois donc près de dix neuf ans lorsque je commençay l'étude de la jurisprudence et plus de vingt un, quand je fus reçu dans la charge d'avocat du Roy au Châtelet, qu'il regardoit comme le noviciat le plus utile pour la jeunesse, mais le plus avantageux de tous étoit celui que je faisois sous ses yeux

Je ne finirois point mes chers Enfans si je voulois vous expliquer ici en détail les secours infinis, que j'ay reçus de lui dans l'exercice de toutes les charges que j'ay remplies successivement. Il me sembloit tant qu'il a vécu que mille difficulté, nul événement, mille conjoncture ne pouvoient m'embarasser. Je recourois à lui comme à la source de la sagesse de la prudence et du discernement exquis. Cet homme qu'on accusoit quelquefois de trop douter ne me laissoit plus aucun doute dans l'esprit, et dégagé de toute inquiétude, je sortois d'auprès de lui avec une satisfaction et un repos interieurs, qui me mettoient en état d'employer librement, le peu que j'avois de talens, pour faire usage des pensées que je tenois de mon pere, ou qu'il avoit affermies et fortifiées par la solidité de son jugement

Je m'arrête depuis longtems, mes chers enfans, à vous peindre en lui le caractere d'un veritable pere, et vous vous appercevés sans doute de la peine que j'ay à finir une image si interessante pour moy. Cependant pour

remplir toute l'idée que presente le nom de pere de famille il me resteroit à vous le representer, tel qu'il étoit dans ses affaires domestiques; mais j'ay presque honte de m'arrêter à un si petit objet dans la vie d'un si grand homme.

Je vous diray donc seulement mes chers enfans que dans la conduite de sa fortune particuliere, il portoit par raison le même esprit d'ordre et d'arrangement qu'il avoit par inclination dans le soin de la fortune publique: ainsi le pere de famille le plus desinteressé étoit en même tems le pere de famille le plus attentif, soit dans ce qui regardoit l'etablissement de ses Enfans, soit dans la dispensation sage et reglée de ses revenus: il les gouvernoit en effet plutôt avec l'application d'un dispensateur, qu'avec l'affection d'un proprietaire; s'il se reposoit sur maniere du détail de la dépense, il veilloit avec elle à l'administ generale de son bien. Tous les ans il s'en rendoit un Compte fidel à lui même, et par le soin qu'il prenoit de tenir un registre exact des changemens qui arrivoient dans son patrimoine, il se formoit chaque année un tableau successif de sa situation actuel sans aucun amour pour les Richesses, sans trouble sur son état present, sans sollicitude pour l'avenir; la raison seule exigeoit de lui cette attention et c'étoit à la raison seule

qu'il l'accordoit comme un devoir penible, mais necessaire; et il nous disoit souvent que tout homme sage étoit obligé de prendre un soin raisonnable de son bien soit pour se mettre en état de pourvoir à l'etablissement de ses Enfants de soutenir même les accidens imprévus, et surtout d'assister les pauvres dans leurs besoins, qui étoient un des principaux objets de sa noble et vertueuse Oeconomie

Je souhaite, mes Chers enfans, que vous profitiés mieux que moy de ces sages leçons. J'ay eu le bonheur de trouver une femme qui m'a épargné l'embaras de les suivre, et dont la conduite a justifié ma confiance, encore plus que ma paresse. mais comme vous ne devés pas compter absolument sur un pareil bonheur j'ay cru vous devoir raporter cette instruction de mon pere au hasard que vous vous en serviés pour me faire mon procès sur le peu d'attention que je donne à mes affaires.

Un tel pere de famille étoit né pour rendre ses domestiques presque aussi heureux que ses Enfans: il les traittoit en effet moins en maître qu'en pere: Dautant plus commode à servir que comme je l'ay déja dit, il ignoroit presque l'usage des commodités de la vie; un homme qui se reduisoit en tout au necessaire

ne pouvoit jamais être difficile à contenter. Ceux qui le servoient n'avoient pas plus à craindre son humeur que sa delicatesse; il lui en coutoit pour prendre sur lui la resolution de les gronder, quand ils manquoient à leur devoir, et il souffroit plus en les reprenant que ceux qu'il reprenoit. Sa principale attention comme Celle de ma mere étoit de veiller sur leurs mœurs, de les faire instruire de la religion de leur apprendre à connoître et à servir le seul maître veritable; mais le soin qu'il prenoit du spirituel ne lui faisoit point negliger ce qui regardoit leur établissement temporel: il se trouvoit toujours prêt à entrer dans leurs besoins, à leur donner tous les secours de liberalité ou de protection, que de bons domestiques peuvent attendre d'un bon maître; sa charité pour eux s'étendoit bien au delà des bornes de leur service; il cessoit d'être leur maître et il demeuroit toujours leur Conseil leur appuy, leur bienfaiteur.

Je voudrois à present pouvoir faire parler ici ses amis pour vous dire, mes chers enfans, combien ils ont trouvé de ressources et de charmes dans son amitié. la justesse de son discernement et la connoissance du monde lui avoient apris combien il est difficile -

d'avoir un grand nombre de veritables amis; mais après les avoir bien choisis il se livroit à eux avec la plus aimable simplicité, et il ne meritoit pas moins leur confiance par la sureté que par la tendresse de son amitié; le secret de fidelité et le secret de prudence ou de discretion ne lui contoient pas plus l'un que l'autre; personne ne savoit mieux parler que lui, quand il le falloit, parceque personne ne savoit mieux se taire et faire servir son silence autant que ses parolles à l'avantage de ses amis. Il ne leur arrivoit rien dont il ne fut plus occupé, qu'ils ne pouvoient l'etre; non seulement il agissoit, mais il pensoit pour eux, il prévoyoit de loin les embaras dans lesquels ils pouvoient se trouver, il prevenoit jusqu'à leurs desirs, et rien ne le flattoit davantage que le plaisir de pouvoir les surprendre agreablement en leur apprenant, qu'il avoit fait pour eux ce qu'eux mêmes ne n'avoient pas encore pensé à demander; Liberal de son tems en leur faveur, quoique ce fut le seul bien dont il fut naturellement avare, il sembloit n'avoir jamais rien à faire lors qu'ils venoient le consulter, et il se prêtoit à eux de si bonne foy, qu'on eut dit qu'il n'étoit au monde que pour eux.

Une amitié si effective n'avoit rien d'épineux

ny de difficile dans le Commerce; regulier et délicat jusqu'au scrupule dans ses procedes par raport à ses amis, il n'exigeoit point d'eux rigoureusement le retour d'une semblable delicatesse, au dessus des demonstrations exterieures; il ne s'attachoit qu'au fond des sentimens et l'attention plus ou moins grande de ses amis, ne regloit point l'ordre ou la mesure de son affection. Comme il se suffisoit pleinement à lui même, il savoit se passer de leur assiduité et il n'en goutoit pas moins ensuite le plaisir de leur presence. ami aussi delicieux que solide, il l'étoit d'autant plus qu'il savoit l'être sans art, et qu'on étoit charmé de voir que le merite le plus parfait n'avoit point d'autre ornement chez lui que la simplicité de la nature.

Mais la douceur de son commerce n'étoit pas un bien reservé à un petit nombre d'amis particuliers; tous ceux qui l'aprochoient en jouissoient presque également. si quelquefois par l'attention continuelle qu'il donnoit aux objets de ses travaux il paroissoit prendre peu de part à une conversation frivolle ou indifferente, ce n'étoit point en lui l'effet d'une humeur triste et sauvage: la paix et la douceur étoient toujours répandues sur son visage. dans le tems même qu'il paroissoit le plus enfoncé dans une méditation profonde il en sortoit aisément, aussitôt qu'on disoit des choses qui pouvoient plaire à un homme

raisonnable, et il revenoit de celle espece de distraction avec autant de facilité et d'agrément que s'il n'eût pas perdu la suite de la conversation.

Il auroit eû même naturellement une pente secrette pour la plaisanterie, et il y auroit réussi comme dans tout le reste, s'il n'avoit méprisé ou plutôt étouffé en lui ce talent; on s'en apperçevoit quelquefois par des traits d'une raillerie si fine et en même tems si douce qu'elle charmoit ceux mêmes sur qui elle tomboit. Mais il se permettoit rarement ces sortes de traits, qui cependant ne portoient presque jamais que sur ses enfans ou ses meilleurs amis, et pour l'ordinaire on ne remarquoit la délicatesse de sa critique que par un sourire, presque insensible qui laissoit entrevoir une reflexion ironique renfermée avec soin dans le fond de son âme tant il craignoit de donner trop de liberté à son imagination et de faire la moindre blessure à la réputation du prochain.

Il est surprenant qu'un homme, si serieusement occupé, de voir et si attentif à être toujours en garde contre lui même, ait pû conserver jusqu'à la fin de sa vie un fond de joye et de gayté que de longues infirmités ne pouvoient alterer. Personne ne rioit de meilleur cœur que lui, et il le faisoit avec toute la simplicité d'un enfant, ou plutôt avec cette paix et cette serenité

que la bonne conscience inspire à une âme innocente;
aussi avoit il encore dans la plus extrême vieillesse une
fleur et une délicatesse d'esprit qui se seroit fait admirer
dans la plus vive jeunesse. Il n'avoit pas même perdu le
talent de faire des vers, qui lui étoit si naturel, quoiqu'il
ne se fut guere permis de le cultiver; et vous n'avés peut
être pas oublié, mes chers Enfans, que peu de tems avant
sa mort quelqu'un de nous ayant fait en badinant
un couplet de chanson sur M.de Le Guerchois, mon pere
y repondit pour elle, par un autre qu'il confia en secret
à M.de La Chancelliere à condition qu'elle n'en nommeroit
pas l'auteur; mais le couplet étoit si bien tourné qu'on n'eut
pas de peine à le deviner. Des esprits plus austères que
le mien regarderoient peut être ce recit comme peu digne
d'entrer dans la vie d'un si grave magistrat. Mais lors
que ces sortes de traits ne servent qu'à donner des graces
à la plus solide vertu, ils embelissent le portrait, bien loin
de le defigurer, et je ne doute pas que vous ne soyés charmés
comme moy mes chers Enfans de vous rapeller dans ce
moment la bonté et la simplicité de ce vieillard vénerable,
qui vouloit bien entrer dans les jeux innocens de ses enfans,
et leur montrer un esprit encore jeune, dans un corps
abatu par le poids des années

Mais il est tems de reprendre un ton plus serieux pour achever ici la derniere partie de son caractere. nous avons d'abord admiré l'homme d'esprit dans mon pere nous venons d'y respecter le sage, il ne nous reste plus que d'y reverer le chretien, qui étoit chez lui autant au dessus de l'honnête homme selon le monde, que la religion est au dessus de l'humanité.

La pieté n'étoit presque pas un bien acquis pour mon pere, elle étoit née, pour ainsi dire, avec lui. Dieu l'avoit prévenu de ses bénédictions dès sa plus tendre enfance Ceux qui l'avoient connu dès le College ou dans la premiere jeunesse n'ont pas moins respecté la pureté de ses moeurs que ceux qui n'ont pû voir que les dernieres années de sa vie, et tous l'ont regardé comme étant du petit nombre de ces âmes privilégiées, qui ont le bonheur de porter aux pieds du trone de l'agneau sans tache cette robe d'innocence qu'ils en ont reçue dans le bâtême.

On ne le vit donc point se livrer plus au monde dans un âge que dans un autre. Toujours également éloigné d'une vie de plaisirs et d'amusement, toujours également occupé de ses devoirs, toujours effrayé de la moindre apparence du vice, toujours fidele aux mêmes exercices de vertu, il n'eut point à déplorer dans

sa vieillesse les égaremens, ou les ignorances de sa jeunesse; ni à réparer les heures vainement perdues dans une dissipation qui lui auroit été plus à charge que l'occupation la plus penible. La retraite, la frugalité la dureté même de sa vie la privation volontaire de tout ce qui pouvoit la rendre plus douce la continuité d'une application laborieuse qu'il n'interrompoit presque jamais, auroient paru à des pécheurs convertis une assés rude pénitence; et en effet il n'y en a guères de plus difficile à soutenir qu'une vie de raison et de foy qui ne se permet aucun des adoucissemens de la nature. C'étoit cependant la vie d'un juste qui n'avoit aucunes fautes considerables à expier, mais qui par cette raison même se réprochoit les plus legeres avec une si rigoureuse severité que la timide délicatesse de sa conscience en étoit souvent troublée.

La religion, qu'il méditoit le jour et la nuit surtout dans le nouveau testament, lui étoit devenue si familiere qu'on ne pouvoit presque encommencer un passage devant lui que son cœur ne l'achevât encore plus que sa mémoire. Il le lisoit non avec la curiosité souvent téméraire et malheureuse d'un savant ou d'un Philosophe, ni même avec l'attention seche et subtile d'un théologien, mais avec la foy la ferveur, a

la docilité d'un humble chretien. il ne cherchoit à y connoître que la grandeur de Dieu, et la bassesse de l'homme. Dieu qui cache ses misteres aux superbes et qui les revele aux humbles sembloit l'instruire lui même et lui decouvrir dans la lecture des livres saints toute la profondeur des verités necessaires au salut. il en lisoit peu, mais l'ongleur d'un verset de l'écriture étoit pour lui veritablement le pain des forts, où il trouvoit une nourriture abondante par l'attention qu'il avoit à en pénétrer toute la substance à se l'aproprier, et pour ainsi dire à se l'incorporer toute entiere pour ne plus vivre que de la vie de jesus christ.

Ceux qui l'ont accusé d'avoir du penchant pour le jansenisme et de favoriser un parti plus que l'autre dans l'église connoissoient donc bien mal son caractere. il n'y eut jamais ni de plus éloigné de toute extremité ni de plus opposé à l'esprit de dispute et de contention. il disoit comme l'auteur de l'imitation qu'il aimoit bien mieux sentir la grace que de chercher à la définir. Loin de vouloir sonder l'obscurité d'un mistere impénetrable à l'esprit humain, il ne se permettoit pas même la lecture des ouvrages polémiques, dont notre siecle a été inondé sur cette matiere. Rempli de la charité qui édifie et non de la science qui enfle, il se contentoit

de gemir en secret des divisions dont l'église étoit affligée, et se tenant toujours dans le dernier rang de ses enfans les plus soumis il ne prenoit part aux disputes qui la troublent que par des prieres ferventes; qu'il offroit sans cesse à Dieu pour lui demander d'affermir toujours la verité par la charité. je lui dois même la justice de vous dire icy, mes chers Enfans, que dans toutes ces occasions délicates on le ministere que j'exerçois m'obligeoit à faire quelque démarche importante sur les affaires qui avoient raport au jansenisme, c'étoit toujours lui qui donnoit les conseils les plus sages et en même tems les plus moderés Esprit veritablement pacifique, si tous ceux qu'on a malignement envelopés dans le nom general de Jansenistes eussent été de son caractere il y a longtems que l'église jouiroit d'une heureuse paix. Ennemi de toute prévention et surtout de ce qu'on appelle partialité il ne voyoit dans ceux qui avoient besoin de lui que l'homme et le Chretien sans y appercevoir ce qu'on appelloit le jansenistе, le moliniste, le Sulpicien. e les Jesuites à qui il avoit plu, je ne sais pas quel motif, de le rendre suspect sur cette matiere, étoient obligés d'avouer qu'ils avoient toujours reçu des marques

de sa justice et même de sa bonté, mais il étoit destiné peut être comme son fils à justifier la definition que M. De Harcourt donnoit du jansenisme lors qu'il disoit qu'un jansenisme n'étoit souvent autre chose qu'un homme qu'on vouloit perdre à la Cour.

La grandeur de la foy dont mon pere étoit animé en égaloit la soumission et la simplicité il n'étoit pas du nombre de ceux qui ne pensent à Dieu que dans le moment de la priere ou d'un autre acte de Religion. Il pouvoit dire comme David, j'avois toujours le Seigneur devant les yeux il est à ma droite, afin que je ne sois jamais ébranlé. la loy de Dieu, continuellement presente à son esprit, étoit la lumiere qui eclairoit ses pas, la regle de ses discours l'âme de toutes ses actions; il n'étoit si fortement occupé qu'il y rapportoit tous les événemens et qu'il n'y en avoit point de si eloigné qu'il ne ramenât d'abord à la religion. il parloit peu sur tout le reste, si ce n'est lors que la justice la charité ou l'amitié l'exigoient de lui; mais dès le moment que la conversation tomboit sur quelque verité chretienne on eût dit que son cœur se dilatoit et que ses expressions ne pouvoient suffire à ses sentimens. C'étoit en effet le fond de son âme, qui se repandoit au dehors avec une lumiere si pure et une onction si pénétrante qu'il auroit fallu avoir le cœur bien dur pour l'entendre sans être touché

du desir de devenir homme de bien.

Le recueillement et l'ardeur qu'on remarquoit en lui lors qu'il prioit Dieu surtout au S.r sacrifice de la messe sont au dessus de toute expression. Confondu souvent dans la foule du peuple, ou caché dans le coin d'une chapelle il paroissoit comme anéanti devant la majesté du Dieu vivant. on eût dit que sa foy le faisoit jouir par avance des biens que nous esperons et que semblable à Moyse, il étoit aussi pénétré de la presence de Dieu que s'il eut vu l'invisible. il ne pouvoit même contenir au dedans de lui les mouvemens tendres et ferveurs de sa pieté. on voyoit ses yeux rougir et se mouiller de larmes. On entendoit sortir de sa bouche des paroles enflammées du feu de l'amour divin, et c'étoit un spectacle si édifiant qu'on ne pouvoit s'empêcher de dire en le voyant ce n'est pas un homme, c'est un ange qui vit avec nous sur la terre.

Que vous diraije après cela, mes chers Enfans, des Effets d'une foy si vive et si animée de sa soumission profonde et de son abandonnement sans reserve à la volonté de Dieu de son détachement entier de tous les biens perissables; et ce qui est peut être encore plus rare de cette attention constante et uniforme sur

lui même, qui prévenoit ou qui reprimoit dans le premier instant tous les mouvemens de l'humanité. il avoit reçu de la nature un cœur délicat et sensible avec un sang vif, qui s'allumoit aisément, et comme la promptitude n'est pas incompatible avec la plus grande bonté il auroit peut être été fort prompt, s'il se fut laissé aller à son tempérament; mais ce n'étoit que son visage qui trahissoit malgré lui, une émotion entièrement involontaire; on le voyoit rougir et se taire dans le même moment, la partie supérieure de son âme laissant passer ce premier feu sans rien dire, pour rétablir aussitôt le calme et la tranquilité dans la partie sensible, qu'une longue habitude rendoit toujours également docile aux loix de la raison et de la religion.

Ce n'étoit donc pas seulement à la facilité de son naturel qu'il devoit cette douceur et cette mansuétude, qu'on admiroit en lui; il lui en coutoit peut être moins qu'à un autre pour la conserver dans un âge avancé; mais il falloit qu'il eut fait sur lui un grand effort dans sa jeunesse pour s'affermir dans cette tranquilité, qui ne se soutenoit, que par une attention si perseverante à éluder toujours le premier mouvement.

Les surprises de la douleur même le trouvoient

toujours prêt à leur resister. il eut une fois deux doits de la main droite presque entierement coupper ecrasés dans une porte cochere qu'on ferma brusquement sur lui. on lui fit d'abord tremper ses doits qui en avoient à peine la figure dans une tasse pleine d'eau de vie; je le trouvay dans cet état, il ne lui echapoit pas seulement un soupir. il racontoit son avanture avec le même sang froid que s'il n'eût senti aucune douleur; on le traitta d'abord fort mal. un baume qu'on lui avoit indiqué comme un remede specifique renfermant le sang corrompu qu'il falloit faire sortir, lui fit enfler non seulement la main, mais le bras de telle maniere, que l'on commença à craindre les suites de cet accident. il fallut ronvrir la playe et y faire même des incisions; mais sa patience étoit à l'épreuve de tout. il auroit été plus ému s'il avoit vu faire cette operation sur un autre. une sensibilité et une compassion infinie, pour les maux d'autruy, étoit jointe en lui à une fermeté qui alloit presque jusqu'à l'indiference pour les siens. si quelquefois dans les accès d'un Rhumatisme violent ou des autres maux de douleur qu'il a éprouvés, il lui echappoit de se plaindre legèrement il sortoit de sa plainte même une priere fervente pour demander

à Dieu la grace de souffrir avec foy et avec une resignation parfaite à ses ordres. Sa patience n'étoit donc point une disposition prérement philosophique loin de toute ostentation il ne cherchoit ni à cacher des défauts ni à montrer des vertus, il ne défioit point la douleur comme un philosophe stoïcien de lui faire avoüer, qu'elle est un mal; mais connoissant toute l'impuissance de la sagesse humaine pour y resister par elle même, il levoit les yeux vers le ciel, d'où il attendoit tout son secours, et Dieu qui vouloit le purifier de plus en plus par des infirmités douloureuses, faisoit croître sa patience et son amour par ses douleurs mêmes.

Un saint disoit que la mesure d'aimer Dieu est de l'aimer sans mesure: et je puis dire ici avec verité que mon pere n'en connoissoit point d'autre. il avoit merité par son innocence de sentir combien le seigneur est doux à ceux qui mettent en lui toute leur esperance. mais plus il aimoit Dieu et le trouvoit digne d'être aimé plus il se reprochoit de ne l'aimer pas encore assés, et il se plaignoit de sa tiedeur pendant que les âmes les plus parfaites portoient envie à la ferveur de son amour

Un cœur si pénétré de ces sentimens pour Dieu ne devoit pas avoir un amour moins tendre ny moins

Sincere pour le prochain. Il l'aimoit en effet non seulement comme lui même, mais plus que lui même; il me sembloit en le voyant que je conçevois aisément tous les caracteres que S.t Paul attribue à la charité et qui distinguoit les premiers chrétiens dont feu M. de Pomponne disoit que la vue de mon pere lui rapelloit toujours l'idée; j'y voyois en effet une charité douce patiente équitable, qui croyoit tout, qui esperoit tout, qui supportoit tout, Charité veritablement indulgente qui ne connoissoit ni la mortiguité de l'envie, ni la temerité des jugements aussi prompte à s'accuser elle même, qu'ingenieuse à excuser les autres; Charité eclairée, qui toujours attentive à suspendre sa censure ne l'étoit pas moins à ne se point laisser éblouir par les dehors d'une fausse vertu; enfin charité desinteressée et universelle, qui n'oublioit que ses propres avantages, qui s'étendoit à tous les besoins, qui sembloit se multiplier avec les differens genres de misere et qui le portoit continuellement à faire l'aumône pour ainsi dire de son tems de ses lumieres de son credit, autant que de ses biens mêmes. Plus content et plus satisfait lors qu'il avoit consolté une famille affligée, ou qu'il l'avoit aidée soutenue ou relevée par ses Conseils, que s'il avoit procuré à la sienne la fortune la plus

digne d'envie. heureux l'homme de bien qui a eu cette intelligence pour secourir les malheureux et qui semblable au S.t homme Job a pû dire veritablement: j'ay délivré le pauvre qui crioit en vain et le pupille qui n'avoit point de defenseur; j'ay gouté le plaisir de recevoir les bénédictions de celui qui alloit perir sans mon secours et de consoler le cœur de la veuve; j'ay été l'œil de l'aveugle, le pied du boiteux, le pere de tous les miserables.

Il étoit si vivement touché de compassion pour eux que son cœur ne pouvoit avoir aucun repos jusqu'à ce qu'il eût eû la consolation de les assister. j'ay ouy dire à ma mere qu'elle l'avoit vu plusieurs fois revenir triste chés lui, par ce qu'il avoit entendu faire le recit de la triste situation, on se trouvoit une personne ou une famille, qui souvent lui étoit inconnue, et qu'il ne savoit s'il auroit de quoy le secourir. Les larmes lui envenoient aux yeux, et il n'auroit peut être jamais souhaité d'être riche, que lorsqu'il auroit voulu pouvoir verser liberalement une fortune abondante dans le sein du pauvre et de l'indigent. il tournoit son esprit de tous côtés pour trouver par une pieuse industrie de quoi leur fournir un secours suffisant, et ma mere qui avoit le cœur aussi grand que lui sembloit rendre le calme à son âme, agitée lors qu'elle avoit pû lui découvrir une source

inconnue à Sa charité. Sa fortune avoit été pendant
longtems plus que médiocre et elle sembloit diminuer
à mesure que le nombre de ses enfans augmentoit.
Souvent avoit souffert de grands retranchemens et
sur ses charges seules mon père avoit perdu plus
de deux cent cinquante mille livres. Les pauvres ne s'en
apperçurent jamais et il bien répandit par moins
liberalement ses aumones. Content de laisser à ses enfans
un patrimoine de vertus, d'honneur, de capacité qui put
les dédommager un jour avec usure des injustices de la
fortune; mais personne n'a plus éprouvé la vérité
de cette parole. Cherchez premierement le Royaume
de Dieu et sa justice, et le reste vous sera donné
comme par surcroit. Deux successions consid. rab.
qui tomberent dans sa famille réparerent ses pertes
passées et les revenus dont il jouissoit comme Conseiller
au Conseil Royal lui mettoient en état de faire tous les
ans quelque épargne modérée: il mourut beaucoup
plus riche qu'il ne l'étoit lors qu'il se maria.
Dieu se plaisant ainsi à verser ses benedictions
temporelles sur celui qui ne pensoit qu'à mériter les
éternelles et qui portoit si loin le désintéressement
qu'il s'exposa à perdre une de deux successions, dont
j'irai vous parler pour avoir eu la délicatesse de ne

par vouloir accepter le dépôt du testament de M. de Pisieux son cousin Germain où mon frere de Valjoüan étoit institué Legataire universel, delicatesse qui fut cause que le testament pensa être supprimé.

C'étoit aussi une chose admirable que la confiance de mon pere et de ma mere dans les secours inesperés de la providence. elle m'a dit souvent qu'ils en avoient reçu des marques si sensibles et en tant d'occasions differentes qu'ils ne pouvoient pas hésiter un moment à se priver même d'une cessaire en certaines conjonctures pour le donner aux pauvres

Leur regle ordinaire étoit de reserver pour l'exercice ~~ordinaire~~ continuel de leur charité la dixme de tout ce qu'ils recevoient et à la fin de l'année, après avoir vu ce qui leur restoit de leurs revenus et ce qu'ils pouvoient employer en fond pour augmenter le patrimoine de leur famille: ils comptoient les pauvres pour un de leurs Enfans en sorte que s'ils avoient dix mille francs à placer ils n'en placoient que huit en donnoient deux aux pauvres qu'ils regardoient comme leur propre sang par une adoption sainte et glorieuse pour eux, qui mettoit Jesus christ même au nombre de leurs enfans; mais les calamités publiques et particulieres augmentoient presque toujours la part des pauvres,

bien au delà de cette proportion et nous avons vû par les registres de mon pere qu'il y avoit eu des années ou leurs aumônes avoient passé vingt deux mille livres c'est à dire le tiers du Revenu dont ils pouvoient jouir.

Ils regardoient l'aumône comme une dette si privilegiée que les besoins des pauvres l'emportoient souvent sur leurs propres besoins et sur ceux mêmes qui étoient les plus pressans. Ma mere avoit un carrosse qui ne pouvoit plus lui servir non seulement avec bienséance, mais avec sureté. Une province désolée par la grêle ou par un autre fléau du ciel reçut tout l'argent qu'elle avoit destiné à acheter un autre carrosse et elle se réduisit à faire réparer le sien autant qu'il fut possible pour attendre que la misere des pauvres lui permit de faire cette dépense. une autre fois elle s'étoit reservé une somme pour acheter un meuble qui lui étoit nécessaire; mais une famine dont le Limosin fut affligé lui fit oublier le besoin qu'elle avoit de ce meuble et comme de pareils malheurs se succederent les années suivantes elle est morte sans avoir pû se le donner.

Ma mere

Autant que mon pere étoient sagement prodigues de leur bien pour en faire de si grandes liberalités autant étoient ils attentifs à les cacher aux yeux des hommes. Ils n'en montroient qu'autant qu'il le falloit pour l'exemple;

Le reste n'étoit connu que de Dieu ou d'un petit nombre de Confidens nécessaires de leur Charité à cela près, leur main Gauche suivant le precepte de l'évangile ne savoit pas ce que faisoit leur main droite. Ma mere observoit si exactement cette regle qu'elle sortoit souvent seule le matin sans aucun domestique et vêtue comme la plus simple bourgeoise, pour aller visiter les pauvres et juger par ses yeux de leur necessité. Assez courageuse malgré son extrême délicatesse pour monter jusques dans les galetas obscurs, où la grande misere caché ses souffrances, et avoir le plaisir de mettre son aumone elle même dans la main du pauvre, de retirer un malade des portes de la mort, de dérober une fille bien née à la tentation de la pauvreté, et de consoler toute une famille malheureuse, autant par sa présence et par ses avis charitables que par l'abondance d'une liberalité inesperée. Tant de qualités si rares et si eclatantes qui étoient propres à mon pere ou qu'il partageoit avec ma mere auroient pû lui être dangereuses si l'orgueil qui tire son poison de la vertu même avoit trouvé quelqu'entrée dans son cœur mais il n'avoit rien à craindre des illusions de l'amour propre: Dieu avoit confié tous les dons de la nature et de la grace dont il l'avoit enrichi à la garde de la plus sincere et de la plus profonde humilité. Elle lui cachoit presque la vue de son merite et elle auroit voulu pouvoir le

cacher aux autres. Il se content de se rédrire dans son opinion à ce qu'il étoit, non aux yeux des hommes, mais à ceux de Dieu même, en quoi consiste la veritable humilité; il se rabaissoit encore au dessous, et le sentiment de sa foiblesse dominoit tellement en lui qu'il ignoroit cette force d'esprit, dont les autres profitoient, mais dont il ne se permettoit jamais de jouir. Les Lumieres de son génie étoient comme les yeux de notre corps qui voyent tout sans se voir eux mêmes. On eût dit qu'il n'avoit pas même besoin d'attention pour éviter la vanité; il paroissoit humble parcequ'il l'étoit; il lui m'auroit couté pour paroître vain et il auroit falu pour cela qu'il eût autant combattu contre son naturel, que presque tous les hommes pour paroître humbles.

Lorsqu'il revint de ses intendances la grande réputation qu'il y avoit acquise et l'opinion qu'on avoit de son merite donnerent lieu à bien des gens de l'observer d'abord bien attentivement pour voir s'il ne chercheroit point à s'élever au dessus des autres et à profiter de ses avantages naturels ou acquis; mais on fut bien surpris de voir que cet homme d'un génie si superieur en effet étoit en même tems l'homme le plus modeste et le plus humble. Loin de prêter à la raison

Cet air imperieux qui revolte souvent ceux qu'elle veut assujettir, il proposoit ses avis avec tant de pudeur et même de timidité, qu'ils perdoient quelquefois une partie de leur poids auprès des esprits superficiels, qui en jugent par l'air et par le ton, plutot que par la solidité du raisonnement; aussi les courtisans, qui ne mesurent la grandeur du merite que par les efforts de l'ambition ou du desir de la gloire, ont ils quelquefois méconnu le sien. Peu d'esprits avoient assés de pénetration pour percer en un moment ce fond d'humilité, dont il couvroit les talens de son esprit et l'élevation de son cœur. Plusieurs sembloient en douter à son premier aspect, et chercher sa réputation en le voyant; mais ce que sa modestie lui faisoit perdre d'abord, elle le lui rendoit dans la suite avec avantage, et il acqueroit en se faisant connoitre tout ce que les autres perdent souvent à mesure qu'on les connoit.

Une modestie si parfaite le rendoit naturellement ennemi du faste et de tout ce qui ne sert qu'à une vaine representation. Il sçut conserver au milieu d'un siecle ou chacun sembloit oublier les bornes de son état toute la simplicité, qui convient à la magistrature et opposer au moins son exemple à l'excès d'un luxe indécent par lequel elle s'est avilie au lieu de s'ennoblir.

sa maison, ses meubles, sa table, ses Equipages, en un mot tout l'exterieur de sa vie étoit, pour me servir ici d'un mot de Ciceron, comme une espece de Philosophie qui sembloit reprocher à ses égaux la folie d'une magnificence encore plus contraire à leur profession qu'onereuse à leur fortune. il pesoit dans la balance la plus exacte ce qu'il devoit à la dignité de son état, sans blesser les loix d'une modestie chrétienne; mais comme il est souvent difficile d'y observer un juste milieu, il avoit pour regle d'aprocher plutot du defaut que de l'excès: ainsi lors qu'il fut admis au conseil Royal, il conserva son ancien usage de n'aller à Versailles qu'à deux chevaux, contre l'exemple de ceux qui ont été ses Collegues ou ses predécesseurs. je me souviens que cette modestie lui fit honneur dans l'esprit du Roy, et ce qu'on auroit plus de peine à croire, ce fut au Pere Le Tellier qu'il en eut l'obligation. Ce jesuite à qui Le Roy demanda pour quoy il ne se servoit pas d'un carosse à six chevaux, comme le pere de la Chaise, lui repondit: que cela ne convenoit pas à son état et qu'il auroit encore été plus honteux de le faire, depuis qu'il avoit rencontré plusieurs fois sur le chemin de Versailles dans une chaise à deux chevaux un homme de

l'âge, des services et de la dignité de M. D'Aguesseau.
le Roy approuva la réponse et la comparaison du pere
Le Tellier, et je crois qu'il le dit lui même quelques jours après
à mon pere, qui apprit par là, que sans y penser, il lui avoit
mieux fait la cour par sa modestie, qu'il ne l'auroit faite
par le faste de son équipage

Ce n'est pas que mon pere n'eût l'âme assés
grande pour être magnifique; mais il ne plaçoit pas
la magnificence dans des dépenses frivoles qui ne servent
qu'à flatter le gout, la molesse ou la vanité. il gémissoit
de voir les magistrats même entrer sur ce point dans
un combat inégale avec les enfans de la fortune. et
je veux dire avec les financiers dont il regardoit le luxe
comme un des plus grands maux, qu'ils eussent faits
à l'Etat; et il disoit souvent avec ce grand sens qui
regnoit dans toutes ses parolles; que c'étoit un genre
d'hommes qui avoit ruiné les pauvres par leur recette
et les riches par leur dépense; mais se priver d'un
superflu dangereux pour satisfaire plus dignement
sa generosité par des liberalités bien placées, être pauvre pour
soy et riche pour les autres, répandre ses dons avec une
sage profusion sur ses enfans, sur ses amis, sur les pauvres
et mettre toute sa grandeur à faire des heureux

Voila ce qu'il appelloit la veritable magnificence, et quand il pouvoit goûter ce plaisir, il sembloit craindre seulement, que la religion n'y eût pas assés de part et que son amour propre n'en fut trop flatté.

Un homme, qui sentoit si bien en quoi consiste la vraye gloire savoit encore mieux la mépriser. Les loüanges dont le desir est la derniere passion qui s'éteigne dans le cœur le plus sage étoient veritablement onéreuses à sa modestie. On le voyoit rougir de bonne foy et paroitre embarassé des Eloges les mieux merités; ils ne faisoient qu'exciter en son âme un nouvel acte d'humilité et ce qui pouvoit l'honnorer, devant les hommes, ne servoit qu'à le rendre plus vil et plus abject à ses propres yeux

Telles ont été les mœurs et les vertus de votre ayeul, mes chers Enfans, L'âge augmentoit en lui ces saintes dispositions dans le tems même qu'il sembloit qu'elles ne pussent plus croitre. Chaque année, chaque jour le trouvoit plus détaché de la terre, plus élevé vers le ciel et à mesure qu'il avançoit dans sa carriere, il redoubloit son ardeur pour arriver au terme unique de ses desirs.

J'ay vu des Gens de bien étonnés de ce qu'un homme d'une si grande vertu n'avoit pas pris à la fin

de ses jours le parti de se retirer entierement du monde
pour n'être plus occupé que des années éternelles ; mais
sans vouloir diminuer le prix de ces retraites et la santé
dont je respecte la sainteté et dont j'envie le bonheur,
je ne craindray point de mettre ici, au dessus du merite
de la retraite une vertu, qui n'a pas même eû besoin
de ce secours, pour achever de se purifier : il est grand
de s'arracher au monde pour s'ensevelir tout vivant
dans une profonde solitude ; mais il est plus difficile,
et par cette raison même il est peut être plus grand, de
savoir se faire une solitude aussi sainte au milieu du monde,
et d'y éviter tout ce que les autres ne peuvent fuir qu'en le
quittant. Je ne doute point que mon pere n'ait eû plus
d'une fois la pensée de la retraitte, et il lui est echappé des
discours qui le faisoient assés entendre. Mais Dieu qui
avoit pris M. Desjeubet pour le mettre en sureté dans
le desert des camaldules sembloit retenir visiblement
mon pere dans le monde, par ce qu'il vouloit en faire
l'exemple singulier et presqu'unique d'une vie sainte
et uniforme, toujours animée du même esprit de religion,
et soutenue jusqu'à la fin avec autant de pureté et de
ferveur que s'il eût vécu dans le fond de la Thébaïde.

Ce fut sans doute par cette raison qu'il lui conserva dans l'âge le plus avancé toute la force d'esprit que mon pere avoit eüe dans sa jeunesse afin que continuant toujours de servir le public, sans s'ennuire jamais à lui-même, il arrivât tranquilement à son dernier terme, dans le sein d'une famille qu'il consoloit, qu'il édifioit, qu'il unissoit par sa presence et qu'il devoit instruire par la sainteté de sa mort, comme il l'avoit instruite par celle de toute sa vie.

Me voici donc enfin parvenu à ce moment où je desire depuis si longtems d'arriver, et où je dois me rapeller avec vous les circonstances d'une mort si précieuse aux yeux de Dieu, mais si triste et si douloureuse pour nous.

Il étoit attaqué presque tous les hivers dans les dernieres années de sa vie d'un Rhûme violent et opiniâtre qui ne se dissipoit entierement qu'au retour du printems. il en fut plus accablé que jamais au commencement de l'année 1716. et vers le mois de mars il tomba dans un si grand abattement que nous commençâmes à en craindre les suites; nous eûmes cependant bien de la peine à obtenir de lui qu'il voulut voir un médecin.

Naturellement il esperoit bien de sa santé et il ne croyoit pas que la médecine pût rien ajouter au régime exact qu'il observoit et qu'il regardoit comme le seul remede d'un homme de son âge. Il se détermina enfin à apeller un médecin qui avoit des remedes singuliers, et heureusement éprouvés par les maladies de la poitrine. Ce médecin n'eut pas plutôt vû mon pere qu'il nous confirma dans le triste soupçon où nous étions déja que la veritable nature du mal étoit un ulcere au poulmon, mais comme les médecins sont toujours riches en esperances, il nous assura, et il disoit assés vray, qu'il avoit guery plusieurs malades d'un âge aussi avancé que mon pere; il nous fit esperer du moins qu'il le feroit vivre longtems en cet Etat. Le succès parut d'abord répondre à ses promesses mon pere se trouva considerablem soulagé; ses forces revinrent, sa toux s'appaisa; il dormoit mieux qu'il n'avoit fait depuis plusieurs années; il fut même en état de travailler, mais le fond du mal subsistoit toujours et tout l'effet du remede se reduisit à lui faire passer assés doucement les six derniers mois qui precederent sa mort.

On le flattoit néantmoins, comme cela arrive toujours dans les longues infirmités et nous croyions n'avoir

rien à craindre jusqu'au tems du grand froid ; j'étois allé à Frênes dans cette confiance ; je vins à Paris le jour de la St Martin ; je trouvay mon pere dans le même état où je l'avois laissé je n'y apperçus encore aucun changement le lendemain en dinant avec lui, si ce n'est qu'il me parut plus pasle qu'à son ordinaire ; mais le soir en rentrant chés moi je fus surpris d'apprendre qu'un moment après que je l'avois eû quitté, il s'étoit plaint d'une douleur dans les entrailles que l'on prit d'abord pour une colique ordinaire. Le frisson s'y étoit joint et la fievre s'étoit declarée si violemment que son médecin l'avoit deja fait saigner. lors que j'y arrivay je montay aussitôt dans sa chambre, et je le trouvay assés peu inquiet de son mal, disant seulement qu'il sentoit toujours de la douleur dans le ventre. Je jugeay cependant à la contenance du médecin qu'il trouvoit mon pere plus mal, qu'il ne vouloit le faire paroître, et je commençay de ce moment à trembler pour une teste si chere ; le mal n'augmenta pas le reste de la soirée ; mon pere ayant été obligé de se lever pour l'effet d'un remede qu'il avoit pris, ne parut point affoibli la bande qu'on avoit mise à son bras après la saignée se délia, et il vit couler de nouveau son sang avec joye. il aimoit naturellement la saignée et il la soutenoit à l'âge de quatre vingt ans comme s'il n'en avoit eû que

vingt cinq. je ne fus pas fâché non plus de cet accident, qui fut comme une seconde saignée, par la peine qu'on eut à arrêter son sang. je me flattois que cela pourroit servir à détourner l'inflammation d'entrailles, qu'on craignoit pour mon pere. la nuit se passa assés tranquillement, mais le lendemain qui étoit un vendredi, la fievre continua toujours avec les mêmes douleurs qui se renouvelloient de tems en tems et un embarras qui commençoit à se former dans la poitrine. Madame la Chancelière qui étoit restée à fresnes et que j'avois envoyé chercher de grand matin, arriva sur les quatre heures après midi avec quatre de ses enfans. mon pere se plaignoit avec sa bonté ordinaire de ce qu'on lui avoit fait quitter sa campagne pour le venir voir disant, qu'il esperoit que son mal ne seroit rien et qu'il avoit regret à un reste de beaux jours qu'elle alloit perdre. vous vous souvenés aussi, mes chers enfans, qu'il vous fit le même accueil qu'à son ordinaire, et qu'il vous reçut avec autant de tendresse que dans sa meilleure santé. le samedi presqu'entier ne fut pas plus orageux que le vendredi; mais sur les neuf heures du soir, nous commes apperceuvir un commencement de réverie et de mouvements involontaires dans les bras, avec un poux intermittent, qui nous obligerent de faire de faire venir promptement le médecin pour en juger plus surement que nous. il trouva le mal

considerablement augmenté et je crus comme le reste de la famille qu'il ne falloit pas perdre de tems à lui proposer de recevoir les sacremens de l'église, qu'il auroit demandés lui même avec ardeur s'il s'étoit senti aussi mal qu'il nous le paroissoit. J'envoyay donc chercher son Confesseur qui étoit le Sous vicaire de S.t André homme d'une grande vertu et d'une aussi grande simplicité; c'étoit tout ce qu'il cherchoit dans ses confesseurs et en quelque lieu qu'il ait été il n'en avoit jamais eu d'autres que son curé son vicaire, ou un prêtre habitué de sa paroisse. M. Guyart (c'étoit le nom du sous vicaire) vint sur les onze heures il s'aprocha du lit de mon pere, dont le poulx l'ayant effrayé, il lui dit avec une franchise qui n'avoit rien de dangereux auprès d'un tel malade, que l'état où il le trouvoit, lui donnoit de l'inquietude, et qu'il lui conseilloit de se confesser, parceque si son mal augmentoit, il ne pouvoit s'y préparer avec son exactitude ordinaire sans s'incommoder considerablement. Mon pere, qui étoit alors entierement revenu de cette agitation dont nous avions été allarmés, entra sans hesiter dans la pensée de son confesseur, et il n'eut pas besoin d'une longue préparation pour la suivre; outre qu'il étoit toujours prêt et que ses défauts lui étoient bien plus presens que ses vertus; il y avoit à peine douze jours

qu'il avoit fait ses dévotions. à peine se fut il confessé que son medecin lui annonça qu'il avoit des remedes à lui faire dont il n'osoit hazarder l'effet jusqu'à ce qu'on lui eût fait recevoir le S.t Viatique. Mon pere qui jugeoit plus favorablement de son état, y consentit plutôt par un effet de sa foy et de son amour pour Dieu que par la crainte d'une mort qu'il ne croyoit pas si proche; mais accoutumé à soumettre sans peine son jugement aux lumieres de ceux qui le conduisoient, il crut ne pouvoir faire trop tôt le sacrifice de sa vie, à celui de qui il l'avoit reçue et dont il en attendoit une meilleure.

Il témoigna donc seulement à son confesseur qu'il auroit bien souhaité qu'on lui eût donné le tems de faire une confession generale de toute sa vie, pour se préparer à la derniere communion qu'il auroit peut être le bonheur de faire. M. Guyart l'assura que connoissant pleinement ses dispositions il ne croyoit point que cette préparation lui fut nécessaire, et qu'il lui suffisoit de perseverer dans les sentimens de pénitence et de contrition où il venoit d'entrer en se confessant.

Ce saint prêtre qui admiroit son pénitent et qui a fait une relation exacte de la mort de mon pere pour sa propre édification a cru devoir y attester, et lui seul pouvoit le savoir que mon pere qui ne se satisfaisoit

jamais lui même, sur ce qu'il devoit à Dieu avoit fait dans ses dernieres confessions la revue la plus exacte de tout ce qui pouvoit lui donner la moindre inquietude dans sa vie passée et dont cependant il s'étoit déja accusé plus d'une fois dans les confessions particulieres ou generales, mais surtout dans celle qu'il avoit faite au dernier jubilé. L'extrême délicatesse de sa conscience la haute idée qu'il avoit de Dieu la crainte des mouvemens humains qui se mêlent dans le bien même que nous faisons cette humilité qu'il possedoit dans un degré si éminent, ce fond de simplicité et cette modestie vraiment chrétienne qui ne voyoit en lui que l'imperfection inséparable de l'humanité le tenoient dans une défiance si continuelle de lui-même qu'il pouvoit dire comme le S.t homme Job verebar omnia opera mea sciens quod non parceres delinquenti et qu'il devenoit une preuve vivante de la sincerité avec laquelle les plus grands saints disoient souvent qu'ils n'étoient que des pécheurs. C'est son confesseur qui nous parle ici, mes chers enfans, je ne fais qu'abreger ses expressions et je ne suis pas fâché d'avoir interompu un moment la suite de mon recit par un témoignage non suspect

pour vous montrer qu'en ma tendresse ne m'a point séduit dans le portrait que je vous fais de la religion et de la Sainteté de mon pere

C'est lui même qui nous dit aussi que pendant que nous étions allés à l'Eglise pour chercher le S.t Sacrement, mon pere consomma son sacrifice par des actes de foy de charité de soumission à la Volonté de Dieu, dont l'exercice lui étoit si familier qu'il n'avoit qu'à laisser agir son cœur pour produire au dehors, tous les sentimens dont il étoit pénétré.

On lui administra d'abord l'extrême onction qu'il voulut recevoir avant le viatique suivant l'esprit de l'église et pendant qu'on lui appliquoit les saintes huiles sur les organes des sens, il appella son confesseur qui nous a appris depuis sa mort, que la profonde humilité de mon pere avoit presque troublé son âme en ce moment par le souvenir du grand nombre de fautes qu'il se reprochoit seul d'avoir commises par ses yeux, par ses oreilles, par sa langue. Ecoutons encore le confesseur il parlera beaucoup mieux que moy, je crûs, dit il, dans sa relation entendre Saint Ephrême lors qu'il disoit en se recommandant aux prieres des

fidels qu'il avoit fort aimé le monde et qu'il s'étoit trop attaché à la vanité, je fus effrayé en même tems de l'insensibilité de tant de pécheurs que nous voyons mourir en paix pendant que les justes se troublent après une vie pleine de bonnes œuvres. Je priay donc notre Saint malade de ne point s'inquieter et de faire reflexion que l'onction sainte qu'il venoit de recevoir lui étoit donnée pour effacer les restes du peché et pour achever de preparer l'entrée de son âme à Jesus christ. il le reçut un moment après avec autant de ferveur, que s'il l'eût déja vû sans ombre et sans nuages, dans le sejour de la gloire. Nous nous aprochâmes tous de son lit, enfans et petits enfans, fondant en larmes pour lui demander sa bénédiction. Ce fut alors que vraiment semblable au patriarche Jacob, et rempli de l'esprit de Dieu qu'il portoit dans son sein il rapella ses forces abatues, pour nous souhaiter non les bénédictions de la terre, mais celles du ciel, dans ces termes mêmes que Mr. Le Guerchois eut le courage d'écrire un moment après.

„ Je prie Dieu, mes chers enfans, de vous conserver,
„ de vous donner à chacun ce qui vous convient, —

„ Suivant la condition où vous êtes, de vous faire à
„ tous la grace de vous attacher à vos devoirs, de les
„ remplir selon son esprit et de vivre suivant les
„ regles de l'évangile. Lisés en tous les jours quelque
„ chose, médités ce que vous en lirés et n'entreprenés
„ jamais rien par ambition ni par vanité, ne
„ vous attachés point à la vie presente, mais pensés
„ qu'il y en a une aprés celle cy qui est éternelle,
„ que la vie dont vous jouissés est courte, qu'elle passe
„ promptement et qu'elle nous conduit à une vie
„ heureuse ou malheureuse, qui ne finira jamais.
„ Je ne saurois vous en dire davantage et j'ay même
„ eû bien de la peine à achever ces parolles.

Il fit néantmoins encore un nouvel effort
et etendant ses mains hors de son lit il nous dit:
„ je vais vous donner ma bénédiction, je vous la donne
„ comme votre pere; mais vous en avés une autre
„ dans le ciel à qui il faut la demander, je le prie
„ de tout mon cœur de vous la donner „ et levant
les mains au ciel il bénit toute sa famille en faisant
sur elle le signe de la croix; nous ne pûmes lui répondre
qu'en baisant tendrement ses mains venerables
avec un sentiment mélé de douleur, de respect et
d'admiration qui nous mettoit comme hors de
nous-mêmes.

Mon frere de Valjoüan fut le seul de ses Enfans qui ne pût d'abord avoir la consolation de recevoir une benediction si touchante. Des affaires qui demandoient sa presence l'avoient obligé d'aller faire un voyage de quelques jours dans l'orléanois. Mde. De Guerchois lui avoit ecrit dès le second jour de la maladie; mais il ne reçut point la lettre par le contretems de sa marche qu'on ne pouvoit prévoir; heureusement un Courrier que nous fimes partir cette nuit même le trouva à Orléans le dimanche matin et il arriva la nuit suivante pour partager avec nous les benedictions de mon pere et notre Douleur.

Mon pere se trouva un peu mieux pendant tout le jour par l'effet d'un remede qui sembla le dégager ou plutôt par ce que la providence vouloit qu'il mourut au milieu de tous ses Enfants et qu'il eut le tems de leur donner encore plus de marques de tendresse et plus d'exemples de vertu

Mais comme l'ardeur de la fievre continuoit toujours il crut qu'une saignée pouroit la moderer; son medecin n'osa risquer ce remede à cause de la mauvaise disposition du poulx dont il tiroit toujours un triste presage; et mon pere n'y insista pas, paroissant n'avoir plus de volonté si ce n'est pour le bien de sa famille comme

il le fit voir dans cette même journée.

Nous fûmes surpris de lui entendre dire sur les trois heures après midi qu'il vouloit se lever pour mettre un dernier ordre à des papiers que lui seul pouvoit arranger; et nous comprimes bien par là qu'il ne pensoit plus à la vie; nous ne pouvions néant moins attribuer cette résolution à l'inquiétude d'un malade qui n'en témoignoit aucune et qui d'ailleurs ne se conduisoit jamais que par raison; mais comme son état y resistoit absolument, Mr. Guyart lui representa que dans la foiblesse où il étoit, le mouvement pouvoit lui être fatal, qu'il n'avoit qu'à se faire apporter ses papiers et qu'il les arrangeroit lui même sur son lit. Le Pere de La Tour qui etoit alors dans sa chambre se joignit au Confesseur comme nous l'en avions prié, pour déterminer mon pere à cette pensée; mais leurs representations furent inutiles. Il leur répondit d'un ton assuré qu'il étoit absolument nécessaire qu'il se levât, et qu'il esperoit que Dieu lui donneroit la force dont il avoit besoin dans une action, que son devoir exigeoit de lui; il fallut donc le laisser faire, et nous ne crûmes pas devoir nous opposer davantage à la volonté d'un pere que Dieu conduisoit si visiblement dans toutes ses démarches. Il se leva et il alla à son bureau, d'un pas

forme et assaé, qui nous causa autant de joye que d'Etonnem.
nous nous retirâmes tous par respect; mais il retint Mde la
Chancellière avec lui, qu'il lui témoigna le plaisir qu'elle
avoit de lui trouver encore tant de force après la manière dont
il avoit passé la nuit; il lui répondit qu'en effet il se sentoit
plus fort qu'on ne pensoit, « vous avés été tous lui dit il
» bien allarmés cette nuit, et je n'en suis point fâché, je suis
» ravi au contraire d'avoir des Enfans si touchés du soin de mon
» salut, mais puisque Dieu me laisse le tems de mettre ordre
» à mes affaires, il faut que j'en profite pour vous expliquer
» toutes mes intentions, afin que rien ne puisse troubler après
» ma mort la paix et l'union que je laisse dans ma famille.
» J'étois bien sûr cette nuit que Dieu me retireroit par de
» ce monde avant que j'eusse fait ce que je veux faire avec vous.
il prit ensuite son testament olographe avec quelqu'autres
mémoires ecrits de sa main. il exigea de Madame la
Chancelière qu'elle le lut d'abord tout entier, et il la chargea
de m'en expliquer les dispositions dont apparement il
n'avoit pas voulu me faire part lui même pour ménager
ma tendresse et la sienne. il y ajouta ce que je ne saurois
répeter, sans verser de nouvelles larmes de reconnoissance,

qu'il vouloit sur toutes choses, que je fusse content que s'il
y avoit dans son testament quelque article qui me fit la moindre
peine, il le changeroit et qu'il étoit persuadé que Dieu lui
donneroit le tems de le faire. Mme. La Chancelière qui pouvoit
répondre de mes sentimens comme de sien l'amora que je serois
encore plus touchée de cette marque infinie de sa bonté que de
tout le bien qu'il me faisoit. il lui en donna encore une
nouvelle preuve presque aussi sensible que la premiere en
lui faisant voir ce codicile dont j'ay déja parlé qu'il avoit
pris la précaution de faire dans le tems qu'il étoit encore
dans l'incertitude sur le parti que M. Le Guerchois prendr.
par raport au testament imparfait de ma mere et quoique
le prompt et genereux acquiescement de son gendre eût
rendu cette précaution inutile. mon pere avoit toujours
conservé le codicile qu'il fit alors pour me faire voir combien
il avoit eu d'attention à ménager ma délicatesse encore plus
que mes interêts. Mais il étoit si éloigné de se vanter du
bien qu'il faisoit que la mort seule put arracher de lui
ce secret, parce qu'en effet, il ne pouvoit m'être utile qu'après
sa mort, pour montrer que je n'aurois rien perdu, quand
même ses autres enfans n'auroient pas respecté autant
qu'ils l'avoient fait les volontés imparfaites de ma mere.

Le même esprit d'équité pour ses Enfans et d'une attention toujours favorable pour moy sur un point d'honneur auquel il m'avoit aussi sensible lui avoit inspiré un autre mémoire dont il expliqua les motifs à Mde La Chancelière

L'objet principal de son testament, comme celui de ma mere avoit été qu'en comparant les legs particuliers de ses autres enfans avec le legs universel qu'il faisoit en ma faveur il se trouvât que j'eusse au moins une double part dans leur succession, comme s'il eut voulu imiter en ce point même les mœurs des anciens patriarches qu'il avoit si bien retracées dans toute sa vie; mais depuis que mon pere avoit fait son testament, il avoit reçu le payement de plusieurs deptes sur les quelles il ne comptoit pas trop et qui avoient augmenté sa succession d'environ cent mille livres. sa justice naturelle et la proportion qu'il vouloit établir entre ses Enfans demandoient que cette augmentn. qui auroit tourné au profit du légataire universel s'il n'en avoit pas disposé autrement fut partagée entre tous ses Enfants sur le même pied que le reste de sa succession. il le vouloit ainsi par équité; mais en même tems par bonté pour nous il ne vouloit pas l'écrire dans la forme ordinaire d'un testament. il s'étoit donc contenté d'en faire un simple

mémoire où il ajoutoit 40000.# au legs de mon frere l'abbé pour le dédomager de la diminution des rentes sur l'hôtel de Ville, et il dit à Madame la Chancelière qu'il laissoit exprès cette espece de disposition imparfaite, afin qu'après sa mort je pusse avoir la satisfaction de faire pour mes freres et mes sœurs ce qu'ils avoient fait pour moy après la mort de ma mere, en exécutant à leur avantage une volonté informe de mon pere, comme ils avoient executé en ma faveur le testament informe de ma mere, et en effet l'objet de cette compensation reciproque d'honneteté, étoit à peu près égal des deux côtés.

Mme La Chancelière lui témoigna combien elle sentoit tout le merité d'une attention si singuliere à ménager la pudeur d'un fils ainé qui avoit eû le déplaisir de se voir vaincu en generosité par ses cadets, j'en fus pénétré lors qu'elle me fit part et je n'oublieray jamais cette bonté d'un pere mourant qui ne pense qu'à augmenter s'il étoit possible l'union de sa famille en y conservant une juste proportion non seulement dans les biens, mais dans les procedés mêmes: je lui en témoignay aussitôt que je le pus ma vive reconnoissance et je l'assuray, ce qu'il n'eût pas de peine à croire que je le respecterois encore plus ce mémoire que son testament même.

Mon pere ne se contenta pas d'avoir ainsi expliqué ses intentions et ses motifs à Mde. La Chancelière. il voulut entrer avec elle dans le détail du bien qu'il laissoit à ses enfans et elle vit que par une exactitude sans exemple il avoit pris la peine de faire lui même un état fidel de ce que produiroit le legs universel qu'il me faisoit par son testament.

Son attention soutenue par la force extraordinaire que Dieu lui donnoit, alla encore plus loin. il l'instruisit de plusieurs faits particuliers dont la connoissance pouvoit être nécessaire et dont il rapella toutes les circonstances avec une liberté et une presence d'esprit presqu'incroyables; mais surtout il lui expliqua l'usage qu'il vouloit que nous fissions des apointemens qui lui étoient dus et de quelqu'autres arrerages qui seroient payés après sa mort. Comme il n'en avoit pas eu besoin pour soutenir sa dépense courante, son intention auroit été de les employer en fonds à mesure qu'il les auroit reçus en prenant toujours une part pour les pauvres, qu'il ajoutoit comme je vous l'ay déjà dit au nombre de ses enfans. il dit donc à Madame la chancelière qu'il comptoit que j'en userois de la même manière, lors que ces sommes rentreroient, voulant que les pauvres ne perdissent rien

à sa mort et qu'ils le retrouvassent dans la personne de son fils. Vous ne doutés point mes chers enfans que nous n'ayons accompli religieusement cette pieuse destination et plût à Dieu qu'il nous fut possible de nous conformer aussi fidelement à son exemple dans tout le reste.

Telles furent les principales choses que mon pere dit à Mde. La Chancelière dans cette conversation qui dura très longtems sans qu'il en parut fatigué, il les accompagna de tant de témoignages d'estime, de confiance de tendresse pour elle, qu'elle eut besoin de toute la force de son esprit, pour ne pas succomber à l'excès de sa douleur, en voyant un si bon pere lui parler presque pour la derniere fois avec une cordialité si intime et si touchante. Il voulut qu'elle emportat avec elle son testament et les mémoires qu'il y avoit joint, pour me les faire voir et m'être dépositaire jusqu'à sa mort, lui répetant encore qu'il étoit bien assuré que s'il avoit quelqu'autre chose à faire pour sa famille Dieu permettroit qu'il eût le tems de l'achever.

Quelle allarme n'auroit on pas prise dans une autre famille d'une conversation secrette qui dura plus de deux heures et dont on vit sortir Mde. la Chancelière avec un portefeuille à la main? Mais mon pere avoit

inspiré son esprit à ses Enfans. aucun d'eux n'en conçut la moindre inquiétude. ils ne demandoient pas même à Mme La Chancelière ce que mon pere lui avoit dit, ni si c'étoit son testament qu'il lui avoit confié; tout occupés de leur douleur, sans penser à leur interêt il se livroient simplement sans aucune defiance à la justice, à la sagesse à la bonté d'un tel pere, et j'ose dire aussi aux sentimens de celle, qu'il avoit honnorée du dépôt de ses dernieres volontés

Mon pere content d'avoir fini tout ce qui lui restoit à faire dans ce monde, se remit au lit, dont il ne devoit plus se relever, sans qu'on remarquât en lui la moindre agitation et paroissant même plus tranquille que lors qu'il s'étoit levé.

Le soir il eut un redoublement comme les autres jours de sa maladie, et sa respiration qu'il avoit eu toujours fort haute dans l'ardeur de sa fievre faisant entendre une espece de sifflement considerable dans sa poitrine, son confesseur, qui le crut très mal, voulut commencer à reciter auprès de lui les prieres de l'agonie. il prenoit même quelques paroles peu suivies qui echapoient à mon pere pour l'effet d'un transport au cerveau; mais le medecin l'avertit que le mal n'étoit pas

aussi pressant qu'il le paroissoit et que l'accablement de la tête et de la poitrine ne demandoit en ce moment que du repos. Mon pere s'endormit en effet bientôt après; son sommeil dura peu; mais il se réveilla avec une si grande liberté d'esprit qu'il demanda qu'on lui lut quelques psaumes. M. Guyart choisit les deux premiers de la penitence. Mon pere n'entra pas seulement dans les reflexions que son Confesseur mêloit de tems en tems à cette lecture, il y joignoit les siennes sur les versets qui lui paroissoient les plus touchans et dont on voyoit que son âme étoit toute penétrée.

Il passa le reste de la nuit assés tranquillement sans vouloir souffrir qu'aucun de ses enfans veillât auprès de lui. Nous le desirions tous également, soit pour être aportée de le servir nous mêmes, soit pour notre consolation et par l'inquietude naturelle qu'on sent toujours lors qu'on est éloigné d'un tel malade; mais il voulut être obéi sur ce point, craignant dans ces momens mêmes, comme il l'avoit fait toute sa vie, que les autres ne s'incommodassent pour lui, et moins occupé de son mal que de la santé de ses Enfans. il fallut donc exécuter ses ordres en nous retirant, ou du moins en ne paroissant plus devant lui.

Nous n'étions guere en état de prendre du repos, non seulement par la triste situation où étoit mon pere, mais par l'impatience où nous étions de voir arriver mon frere de Valjoüan dont nous craignions toujours que notre Courrier n'eut pû retrouver la trace enfin entre minuit et une heure le bruit qu'est sa chaise en entrant dans la bour nous fit éprouver un mouvement de joye au milieu de la plus profonde tristesse. Il monta d'abord chés mon pere qui en l'embrassant, lui marqua avec sa bonté vraiment paternelle toute la consolation qu'il avoit de le voir avant de mourir. Mon frere put à peine lui répondre par le saisissement où il étoit dans ce premier moment, quoique cependant l'air naturel avec lequel mon pere le reçut le lui fit paroitre un peu moins mal que nous ne le croyions. Il essuya bientôt comme nous, un ordre rigoureux de s'aller reposer et de ne reparoitre que le lendemain matin. Son confesseur qu'il avoit aussi obligé de s'aller coucher revint de bonne heure et le trouva toujours dans la même application à l'objet continuel de ses pensées, c'est à dire à l'Eternité; mais son mal ne faisoit qu'augmenter quoiqu'il y eut quelque fois des moments de relâche. La Poitrine s'engageoit

de plus en plus et tout l'art du medecin paroissoit inutile je crus donc devoir suplier mon pere de trouver bon qu'on en fit venir d'autres, et je me sentis d'autant plus obligé à lui faire cette priere que bien des gens blâmoient le choix qu'il avoit fait du médecin qui le traitoit; il me répondit que la pluralité des médecins lui avoit toujours paru embarassante et dangereuse, qu'il étoit content de son médecin qui connoissoit son temperament et qu'il l'avoit toujours bien conduit depuis qu'il étoit entre ses mains et que quand on avoit pris un soin raisonnable de sa santé il falloit abandonner les évenemens à la providence. Je n'osay pas insister après cette réponse et le reste de la famille crut comme moy qu'il n'y avoit point d'autre parti à prendre que de se conformer à son sentiment.

L'après midi du même jour qu'étoit le lundy madame La Chanceliere lui presenta mon fils de Plémont qu'elle avoit fait venir de fresnes qui avoit alors un peu plus de trois ans. Elle le fit mettre à genoux auprès du lit de Mon pere pour lui demander sa benediction » je vous » la donne lui dit il, mon cher enfant, et de tout mon cœur, » je prie Dieu qu'il vous remplisse de son esprit et de sa sagesse » qu'il vous fasse la grace de vivre en bon chrétien; Travaillés y » dès à present, appliqués vous à vous corriger de vos défauts,

„ et de ces petites humeurs auxquelles vous êtes sujet afin
„ de devenir un honnête homme. „ En disant ces paroles il
embrassa cet enfant, qui se mit à pleurer, comme s'il avoit
déja senti la perte qu'il alloit faire.

C'étoit une chose surprenante que son attention
sa fermeté son égalité dans tout le cours de sa maladie et je
n'approchais jamais de son lit que je n'eusse presque dans la
bouche, et au moins dans le cœur ces paroles de l'écriture,
moriatur anima mea morte justorum et fiant novissima
mea horum similia. Je ne crois pas en effet que l'humanité
ait jamais rien fait voir de plus grand et en même tems
de plus simple. Il mouroit veritablement comme il avoit
vécu. On eût dit qu'il n'avoit fait qu'apprendre à mourir
dans tous les moments de sa vie et qu'il s'étoit tellement
familiarisé avec la mort par la longue habitude d'y
penser qu'il n'en étoit pas plus ému que de toute autre action
ordinaire, mais toujours également homme de bien sans
être touché du desir de le paroître, sa fermeté n'avoit rien
de philosophique. La Religion seule la soutenoit et
quoiqu'elle fut devenue en lui comme une seconde
nature, on ne le voyoit point chercher une espece de
soulagement et de consolation à produire au dehors
les grands sentimens dont son cœur étoit pénétré et à faire
ce qu'on appelle une belle mort. Pour bien mourir il

continuoit seulement de bien vivre. Toujours également occupé de ces trois grands objets qui avoient animé toute sa conduite; Dieu, sa famille, le prochain il pensoit, il parloit il agissoit sur ces trois points comme dans sa plus parfaite santé. Dieu tenoit toujours le premier rang, et le plus grand plaisir qu'on lui pût faire étoit de lui en parler

Sa famille tenoit le second, mais sans les détourner du premier, parce qu'il n'y pensoit que dans la vüe de Dieu, à qui il s'offroit continuellement avec toute sa nombreuse posterité. Madame la Chanceliere lui parlant une fois de la grace que Dieu lui faisoit de ne point craindre la mort et le priant de se souvenir d'elle et de ses enfans, lors qu'il seroit en possession du bonheur éternel « Ma fille, lui dit il, j'avoüe que je ne suis pas
» assés parfait pour desirer la mort, mais en même tems,
» j'ay une si grande confiance dans la bonté de Dieu et
» dans le merite de Jesus Christ que je ne saurois la craindre,
» et vous pouvés être assurée que si Dieu me fait la
» grace de joüir de lui dans le ciel, et vous et toute la
» famille y aurés un intercesseur qui ne cessera jamais
» de demander pour vous les graces et les secours dont
» vous aurés besoin; le même fond de Charité lui faisoit
» aimer Dieu dans le prochain, et il mourut en le servant
» comme il avoit fait pendant tous les jours de sa vie

la veille de sa mort, il dicta à Madame la Chancelière un mémoire assés long, dans la seule vue d'instruire des gens qu'il connoissoit à peine, mais qu'il craignoit qu'on n'inquiétât dans la suite sur une vieille affaire dont lui seul avoit la clef. il en rapella toutes les circonstances, les plus éloignées avec la même exactitude, la même netteté d'esprit que si elles eussent été recentes, voulant que ce mémoire fut une ressource pour ceux que cette affaire regardoit, qui les mit en état de trouver entre mes mains de quoy se défendre si on les attaquoit. il porta encore plus loin son attention charitable et dans le tems même que son mal auroit pû l'occuper entierement il donna ordre que l'on mit à part tous les placets et tous les mémoires qui étoient entre ses mains, afin que ceux qui pouroient en avoir besoin, ne fussent pas obligés d'attendre pour les retirer, que son inventaire fut achevé.

Il est aisé de juger que de telles distractions n'étoient pas capables de le détourner un moment de la vue de Dieu, aussi les gens de bien qui le venoient voir pendant sa maladie, et entre autres le Pere de La Tour et M. l'abbé Coüet qui y passoient presque toute la journée étoient dans l'admiration de voir par les reponses qu'il leur faisoit combien son cœur demeuroit toujours intimement

uni à Dieu et à Jesus christ.

Le lundi au soir malgré l'accablement d'une fièvre violente qui ne lui laissoit qu'une foible liberté de respirer il demanda qu'on lui lut des psaumes et il dit que M. Guyart lui avoit déja lu les deux premiers de la penitence. M. L'abbé Coüet lui lut le troisième et le quatrième. Mon pere l'interrompit souvent pour lui faire expliquer les versets qui étoient ou plus difficiles ou plus touchans. Son médecin ne put s'empêcher de lui representer combien cette application pouvoit lui être dangereuse « que voulés vous donc que je fasse, lui répondit mon pere? C'est ainsi que S.t Martin disoit à ses disciples, lors qu'ils le pressoient un peu avant sa mort de se mettre dans une posture plus commode, « Laissés moi regarder le ciel plutôt que la terre, afin que mon âme commence à prendre la route qu'elle doit suivre en sortant de mon corps. Cette comparaison n'est pas de moy mes chers enfans, c'est le confesseur de mon pere qui s'en sert dans sa relation, et qui lui applique aussi ces parolles que Sulpice Severe a dites au même S.t Martin Elevé toujours vers le ciel, son esprit invincible aux attaques de la maladie ne se relâchoit jamais de cette attention continuelle après la lecture de plusieurs Psaumes mon pere voulut que M. L'abbé Coüet lui fit la priere du soir; il marqua lui même les oraisons qu'il desiroit qu'on y joignit; il se

fit reciter sur tout celle qu'il ne manquoit point de dire tous les jours pour ma mere. il en demanda encore une autre pour la paix de l'église: dont il étoit toujours si sagement et si chretiennement occupé.

Vers le minuit, il souhaita que tout le monde sortit de sa chambre, comme il avoit fait la nuit precedente. j'étois si accablé comme Mme La Chancelière que nous allâmes prendre un moment de repos. Mme De Navarre et Mme Le Guerchois eurent plus de force et elles demeurerent assez près de lui, sans qu'il s'en apperçut. Les douleurs qu'il souffroit pendant le reste de la nuit par l'oppression de sa poitrine et par un rastement qui augmentoit toujours ne se firent remarquer qu'à son poulx. Le médecin voyant qu'il lui restoit encore un esprit de vie, malgré l'accablement de la nature ne perdoit pas absolument courage, et lui faisoit toujours des remedes bien plus propres à le fatiguer, qu'à le guerir, mais incapables de troubler sa paix et de lasser sa patience.

Le Mardy matin, nous le trouvâmes beaucoup plus mal, et comme M. De Valjouan n'avoit pû recevoir avec nous sa bénédiction, il le suplia de vouloir bien lui accorder la même grace qu'il avoit faite à ses autres enfants. Monpere lui répondit en ces termes qui furent recueillis avec la même fidelité que tout le reste. vous me demandés

„ ma benediction, mon cher fils, je vous la donne non pour le
„ temporel non pour les biens de cette vie qui passe, mais pour
„ les biens éternels qui doivent seuls vous occuper. je prie dieu
„ qu'il vous comble de ses graces, qu'il vous donne la foy, l'esperance
„ la charité, l'humilité, la soumission à ses ordres dans
„ l'accomplissement de sa volonté et de ses desseins sur vous.
„ Je vous recommande la lecture de l'écriture sainte non par
„ un esprit de curiosité, mais pour y apprendre vos devoirs.
„ Lisés en tous les jours quelque chose, et faites vous en une
„ étude pour y chercher uniquement la justice et le vray.
il ajouta quelques mots à ces paroles pour recommander
à mon frere de n'être pas trop philosophe, mais comme il
faisoit un grand effort pour parler nous le priâmes de se
reposer un moment. Je l'assuray que nous tacherions de
profiter tous de ce qu'il venoit de dire à mon frere, et je lui dis
que nous le supliyons de nous bénir tous ensemble encore
une fois, il le fit et nous recommanda en même tems de vivre
toujours dans l'union dans la paix et dans la charité.

Son confesseur ne put s'empêcher de lui dire qu'il
venoit de renfermer toute la religion dans l'epeu de paroles
qu'il avoit dites à M. son fils. Mon pere laissa
tomber cette reflexion dont sa modestie fut peut etre
blessée et tout occupé dans ce moment de ce même fils

si digne de son estime et de sa tendresse il le retint auprès de lui pour tâcher de vaincre par un dernier effort l'éloignement que mon frere a toujours eû pour les fonctions publiques et de l'engager à consentir que mon pere prit des mesures pour lui faire avoir sa place de Conseiller d'Etat. Ce n'est pas qu'il eût oublié ce qu'il venoit de lui dire, qu'il lui souhaitoit non les biens temporels, mais les biens éternels. L'ambition auroit attendu bien tard pour s'insinuer dans une âme si sainte à l'extremité de sa vie. Celoit au contraire la religion même qui lui inspiroit cette pensée il avoit toujours été persuadé comme je l'ay déjà dit de la necessité du travail et de l'occupation du danger d'une vie douce et oisive, de l'obligation imposée à tout homme raisonnable d'employer ses talens pour le bien commun de la societé; il connoissoit ceux que Dieu avoit donnés à mon frere capable de tout par le caractere de son esprit, et digne de tout par la disposition de son cœur. Il avoit cherché plusieurs fois pendant sa vie à l'engager dans les Emplois où mon frere fut obligé de se conserver consacrer entierement au service du public. Il mouroit donc encore en ce point comme il avoit vécu et toujours libre de toute ambition, ce n'étoit pas la dignité de Conseiller d'Etat qu'il desiroit pour mon frere. Celoit la

necessité de devenir aussi utile aux autres que mon frere l'étoit à lui même, mais l'inclination naturelle, fortifiée par de longues reflexions sur le danger et la difficulté dans des fonctions publiques fut plus puissante que les conseils de mon pere. mon frere ne put se resoudre à lui promettre ce qu'il ne croyoit pas pouvoir lui tenir, et ce fut en un sens par un effet de sa vertu même et de sa tendresse pour mon pere qu'il eut la force de resister à des exhortations aussi tendres que vertueuses.

Mon pere n'ayant pû surmonter une répugnance si invincible, tourna ses vues du côté de M. Le Guerchois en faveur duquel il fit ecrire à Monsieur le Duc d'Orléans la lettre qu'il avoit d'abord resolu d'écrire pour mon frere et qui eut son effet aussitot après sa mort. il étoit environ huit heures du matin, quand tout cela fut fini je voyois avec une extrême douleur les derniers moments s'approcher. le râlement augmentoit, le poulx devenoit beaucoup plus mauvais, la force manquoit à mon pere; mais son attention constante pour sa famille ne lui manquoit pas. il eut la pensée d'ajouter en ma faveur une explication à son testament sur des cas qu'il regardoit lui même comme presque impossibles, mais qu'il croyoit plus sûr de prévoir

pour l'union et la tranquilité de ses enfans, j'eus beau le suplier en l'embrassant de se souvenir seulement devant Dieu d'un fils pour qui il avoit toujours eu tant d'affection sans se fatiguer par un excès de bonté pour lui. il exigea absolument que je fisse un projet de cette explication, je ne pus l'ébaucher que très imparfaitement, dans le trouble où me jetoit une si vive douleur. il me marqua les changemens et les corrections qu'il desiroit qu'on y fit avec une lumiere et une precision qui alloient jusqu'au prodige dans l'état où il étoit. Je n'en parle que pour conserver ici le souvenir de cette derniere marque de sa tendresse. Dieu qui lui avoit donné tout le tems pour les dispositions nécessaires dans sa famille le retira de ce monde avant qu'il put consommer celle qu'il ne regardoit lui même que comme une précaution surabondante et peutêtre excessive.

Quelques momens après ce que je viens de raconter, on vit qu'il tournoit entièrement à la mort conservant neantmoins assés de presence d'esprit et assés de force de corps pour vouloir signer et pour signer en effet une lettre de recommandation qu'il avoit fait écrire en faveur d'un homme qui avoit travaillé longtems sous lui

Il ne survéquit pas une heure à cette signature

et son confesseur jugea à propos de faire auprès de lui les prieres des agonisans pendant que mon pere conservoit toujours toute sa connoissance il lui demanda en les faisant s'il ne s'unissoit pas à lui, et s'il n'entroit pas dans toutes les sentimens que ces prieres inspirent. Mon pere lui répondit qu'il le faisoit de tout son cœur, il parut le suivre avec la même attention, pendant que M. Guyart recitoit les trois derniers psaumes de la penitence on s'apperçut un moment après que mon pere n'entendoit plus que difficilement et il rendit le dernier soupir sur le midi pendant que l'on recitoit le psaume confitemini domino quoniam bonus, commençant ainsi en mourant le cantique des misericordes éternelles pour aller le continuer à jamais dans le ciel.

On nous arracha malgré nous de sa chambre mais nous n'en sortîmes qu'après avoir eu la triste consolation d'aller lui baiser les mains pour la derniere fois son visage n'étoit point changé. La mort respecta ses traits non seulement dans ce premier moment mais tant qu'il fut visible à nos yeux. La même douceur, la même serenité la même bonté eclatoit sur son front, la vivacité même de ses couleurs naturelles n'étoit pas encore éteinte et quand nous allions prier Dieu auprès de lui nous eussions dit qu'il n'étoit pas mort et qu'il dormoit.

seulement d'un sommeil tranquille, image de la paix éternelle dont il jouissoit dans le sein de Dieu.

La douleur de sa mort ne se renferma pas dans les bornes de sa famille ou d'un petit nombre d'amis, personne ne l'apprit, sans en être touché et tous les jours de bien ont pleuré en luy, non seulement un homme vertueux mais en quelque maniere la vertu même. Chacun faisoit à l'envie son éloge. On louoit également en lui l'homme, le Citoyen, le magistrat, le Chrétien, et il recevoit avec usure après sa mort, un encens non suspect que sa modestie avoit toujours refusé si constament pendant sa vie. Les pauvres surtout, et les malheureux faisoient encore mieux son panegirique par l'amertume de leur douleur. On voyoit couler de leurs yeux de veritables larmes ils perdoient un pere comme nous, et ils le pleuroient comme nous

Ses funerailles sans pompe et sans eclat, plus simples et plus modestes que celles du moindre bourgeois parce qu'elles étoient telles qu'il les avoit ordonnées, en furent d'autant plus celebres par la mémoire et par les louanges de sa vertu. Tout le peuple accouroit avec empressement et par un sentiment de religion, pour voir passer un corps qu'il regardoit avec raison comme les reliques d'un veritable saint. il fut porté à l'église de St. André sa paroisse, au milieu des regrets et des

bénédictions de ceux mêmes qui ne connoissoient que sa reputation. Le Public fut encore plus touché quand on vit que son humilité plus durable que sa vie l'avoit porté à vouloir être enterré dans le cimetière avec ceux qu'il avoit toujours regardé comme ses Enfans ou comme ses freres en sorte que semblable encore en ce point, aux anciens patriarches on peut dire qu'il se rejoignit en mourant à son peuple oppositus est ad populum suum. C'est là que sa dépouille mortelle repose saintement auprès de celle de ma mere et de ma sœur. La mort a réuni ce qu'elle avoit separé et leurs ossemens vraiment humiliés, à en juger selon le monde se rejoüissent en paix dans l'attente de ce moment où la voix de Dieu ranimant une cendre si precieuse pour la revêtir de l'immortalité on verra leur corps passer de l'obscurité d'un Cimetière à cette Gloire ineffable qu'ils partageront avec leurs âmes dans le ciel après en avoir partagé l'humilité sur la terre.

Les provinces ne furent pas moins sensibles à la mort de mon pere que la ville capitale, elle excita surtout dans celles qu'il avoit gouvernées autrefois en qualité d'Intendant, des regrets aussi vifs après trente ou quarante ans que s'il n'eût fait qu'en sortir. Les peuples dans plusieurs endroits lui rendirent d'eux mêmes des honneurs funebres d'autant plus sinceres qu'ils n'étoient ni demandés

ni attendus et que sans songer à lui plaire ni à sa famille la reconnoissance de ces peuples ne pensoit qu'à offrir volontairement un sacrifice de prieres pour le bonheur éternel de celui qui avoit fait autrefois leur félicité temporelle tant il est vray que la mémoire du juste est aussi immortelle que sa vertu et que la veneration des hommes lui elevé dans leur cœur des monumens plus glorieux et plus durables que ceux qui ne servent qu'à immortaliser la vanité des grands et souvent leur iniquité: ainsi vivra toujours par sa reputation. Cet homme admirable que son fils même peut louer sans être suspect. Le nouvel Abraham à qui il sembloit que Dieu eût dit comme un saint Patriarche Je suis le tout puissant, marchés devant moy et soyés parfait. ne craignés rien je suis votre protecteur et je seray votre récompense infinie. Il avoit toujours marché devant Dieu et pendant qu'il ne pensoit qu'à devenir parfait. Dieu prenoit soin de le rendre heureux accomplissant pour lui les promesses de l'ancien et du nouveau testament Comme pour nous montrer en sa personne que la pieté également utile par pour la vie presente, et pour la vie future reçoit souvent dans les recompenses mêmes de ce monde, un gage de recompenses plus solides que Dieu luy prépare dans l'autre.

Toute sa vie, en effet, ne fut presque qu'une longue suite de cette espece de prosperité qu'on peut appeller

félicités temporelles des prédestinées parceque sans éblouir, sans corrompre le cœur elle les remplit de cette joye pure et raisonnable qui fait le bonheur du sage et du chretien. heureux dans sa famille, soit par le merite d'une femme qui connuevons l'avés vû dans le caractere que j'en ay tracé étoit au dessus de son sexe par son esprit par sa vertu au dessus même de sa vertu par son humilité, soit par l'attachement tendre et constant de ses enfans tous également empressés à meriter son estime et entre les quels il ne vit jamais regner d'autre émulation que celle de lui plaire davantage. heureux du côté des hommes, soit parcequ'ils vinrent le chercher comme d'eux mêmes, sans qu'il eut jamais couté aucune avance à sa vertu soit par la juste mesure

ny est la place
remplir
ne la cune
l'original

Ils lui furent dispensés plutôt contre son inclination que selon ses talens, aussi grand aux yeux du public que s'il fut parvenu au premier rang de son état, mais plus content et plus tranquille dans le second que sa modestie même trouvoit encore trop élevé. heureux du côté des richesses suffisantes sans être excessives, que la providence sembloit dans les derniers tems avoir repandu d'une maniere

visible sur celui qui dans une situation moins favorable avoit tant de fois partagé son necessaire même avec les pauvres. heureux dans sa vieillesse où il conserva toute la vigueur et toutes les graces de son esprit, où Dieu temperoit tellement ses infirmités qu'elles servoient à exercer sa patience sans interrompre la continuité de son travail et où il recueilloit les fruits précieux d'une vie longue et vertueuse. honnoré et encore plus aimé de tous, respecté comme l'oracle du Conseil, révéré comme le modele, comme le dernier terme de la vertu humaine et jouissant pendant sa vie de cette espece de veneration que les plus grands hommes n'achetent souvent que par la mort. heureux enfin dans le genre de la maladie qui le conduisoit insensiblement au tombeau et qui diminuant peu à peu les forces de son corps respecta toujours celles de son âme, afin qu'environné d'une nombreuse famille, voyant les enfans de ses petits enfans et n'ayant plus rien à desirer en ce monde il eût la consolation d'expirer entre leurs bras dans cette plenitude de jours et encore plus de raison, qui sans avoir éprouvé les horreurs ny même les tenebres de la mort ne souffrit qu'une eclipse d'un moment, pour passer du bonheur de la terre à

la félicité du Ciel.

Glorifions Dieu, mes Chers enfans, de toutes ces bénédictions temporelles dont il a comblé mon pere mais Louons le infiniment plus de l'avoir élevé au dessus de ces bénédictions mêmes pour ne desirer que celles qui ne finiront jamais et rendons graces à sa miséricorde qui nous donne la grande, la solide consolation de pouvoir invoquer un saint dans la personne de mon pere, ce n'est point par de vains gémissemens et par une douleur stérile que nous devons honnorer sa memoire. Je me reproche même les larmes que la triste image de sa mort m'a fait répandre si souvent en voulant vous la retracer. Il y a de la foiblesse à s'attendrir d'une maniere trop humaine sur des vertus plus dignes d'être admirées que d'être pleurées et qui sont à présent consacrées à l'immortalité. La vraye piété et la marque essentielle d'une tendresse religieuse est de regarder un pere si saint comme si il vivoit encore au milieu de nous, de l'avoir toujours présent à notre esprit et de nous dire souvent en nous mêmes mais surtout dans les conjonctures les plus difficiles, qu'auroit dit, qu'auroit fait un tel pere, quels auroient été ses sentimens, ou sa conduite

s'il s'étoit trouvé dans les mêmes circonstances? la mort n'a fait que le dérober à nos yeux, elle n'a exercé son empire que sur la moindre partie de son être, tout ce que nous avons aimé et admiré dans mon pere vit encore aujourd'huy et vivra éternellement, non dans la mémoire fragile des hommes; mais dans la verité immuable de Dieu même; adressons nous donc continuellement à lui; il nous voit, il nous entend il connoit mieux que nous nos veritables interêts sa charité purifiée par le feu de l'amour divin dont il est à present tout pénetré, n'en est pas moins tendre ni moins agissante pour nous. On y j'ose le dire l'esperer ainsi, ame sainte et bienheureuse qui pouvés à present nous obtenir de Dieu tous les biens que vous nous avés souhaités à la fin de votre vie mortelle; vous ne cesserés jamais de conduire vos enfants, dont vous sentés toujours que vous êtes le pere: nous vous donnons de justes loüanges et vous nous obtiendrés des vertus. C'est à vous que nous devons la vie naturelle; C'est pour par vous même que nous avons reçu les prémices de la vie spirituelle, vous avés commencé de la former en

nous par une éducation sainte par une longue
suite d'instructions par des Exemples encore plus
efficaces, achevés votre ouvrage, ou plutôt priés Dieu
d'affermir, d'augmenter, de perfectionner en nous ce
qu'il y a commencé par vous; vous êtes dans le séjour
De la paix, et nous vivons encore au milieu des troubles
et des agitations de ce monde. Soyés notre guide
notre lumiere, notre force souvenés vous surtout de
ce fils que vous avés toujours si tendrement aimé
et qui est encore plus exposé que vos autres enfans aux
orages de cette vie. il y a deja fait naufrage plus d'une
fois aux yeux des hommes, faites que le naufrage même
le conduise dans le port. C'est sans doute par un effet
de vos prieres que Dieu a voulu le desabuser des grandeurs
humaines en faisant servir ces grandeurs mêmes de matiere
à son humiliation et à sa penitence; apprenés lui à
mettre son sort sans hesitation et sans reserve entre
les mains de celui qui peut faire plus que nous ne
pouvons demander, ni même comprendre, et soit que
Dieu continue de lui faire expier ses fautes par
une disgrace salutaire, soit qu'il l'expose encore au
danger d'un retour de fortune soutenés le par vos prieres
dans l'une et dans l'autre épreuve, soyés avec lui

dans la tribulation et soyés y encore plus, s'il est possible, dans la prosperité; Continués de bénir ses enfans, qu'aucun de ceux que Dieu vous a donnés ne perisse. Puissions nous avoir le bonheur de nous voir tous réunis avec vous dans la celeste patrie, et sanctifiés par vos prieres vous regarder pendant toute l'éternité comme le digne instrument dont la bonté de Dieu se sera servi pour operer notre salut

Que vous diroisje de plus, mes chers enfans, après ces vœux que je viens de former pour vous et pour moy, ils vous montrent tout le fruit que nous devons tirer egalement de la vie et de la mort de mon pere. — j'ay tâché de remplir dans ce recit le dessein que je m'étois proposé, de vous instruire, de vous édifier, de vous animer comme moy à la vertu par un exemple qui nous est si propre et que nous devons nous approprier encore plus, s'il est possible. Consolons nous donc de n'avoir pas le portrait de mon pere, que sa modestie peut être excessive en ce point nous a toujours refusé et que nous avons tenté presqu'inutilement de lui derober. Le Peintre le plus fidele ne nous auroit conservé que l'image perissable d'un corps qui n'est

plus que cendre et que poussiere; nous aurions à la verité la consolation d'y reconnoître les traits passagers de cette douce et aimable phisionomie qui promettoit beaucoup et qui tenoit davantage, mais nous en serons bien dédomagés si nous sommes attentifs à étudier ces traits invisibles qui formoient le caractere durable et immortel de son esprit et de son cœur. Ce seroit même trop peu pour nous de les connoître si nous ne travaillons à les faire revivre dans notre conduite. Non, il n'appartient pas à la peinture de nous representer un homme si accompli; c'est à nous d'être ses portraits vivans, ou le public puisse le reconnoître et le retrouver tout entier. Je seray bien heureux, mes chers enfans, si j'ay pû exciter en vous par ce discours une si noble et si vertueuse émulation et je l'espere de la Grace de Dieu et des bonnes inclinations que vous en avés reçues, vous surtout, mon cher fils, qui plus avancé en âge que vos freres et sœurs, étiés le plus tendre objet de l'affection de mon pere, vous dont il avoit prédit tout ce que vous aviés si bien tenu dans la suite, et qui ayant reçu comme lui les premieres bénédictions du ciel dès votre enfance,

nie donnés tant de sujets d'esperer que vous serés aussi comblé comme lui des mêmes bénédictions que Dieu réserve à celui qui aura combattu jusqu'à la fin. je n'attends pas moins de mes autres enfans et j'ay cette confiance dans les prieres de mon pere, que Dieu les faisant toujours croître en lumiere et en religion, ils sentiront de plus en plus ce que je leur ay déja fait dire par mon pere qu'il n'est point de vertu solide et durable que celle qui est fondée sur le plus pur christianisme.

C'est pour vous en inspirer le gout et le désir, mes chers enfans, que je suis entré dans un si grand détail sur le caractere, sur les mœurs et sur la mort de mon pere; j'en retrancherois beaucoup si j'écrivois pour le public. Peu de personnes sont capables de ressentir le prix de tous les traits que j'ay tâché de recueillir et je pourois dire même que le monde n'en est pas digne; mais je n'ay écrit que pour vous et pour moy, comme un fils pénétré d'amour et d'admiration pour un pere dont il croit n'avoir jamais assés parlé, pour graver profondément un image si utile dans l'âme de ses Enfants le cœur ne connoit point de bornes, et le mien m'a

mené plus loin que je ne croyois, lorsque j'ay commencé ce discours. je ne me reproche pourtant point ses excès; j'ay dit beaucoup de choses de mon pere; mais il s'en faut beaucoup que je n'aye tout dit, non seulement je vous permets, mais je vous prie, mes chers enfans, d'en penser encore plus; imaginés vous quelque chose de plus grand que ce portrait de mon pere, plus vous éléverés vos idées, plus vous aprocherés de la verité au dessous de laquelle j'avoüe que je suis souvent demeuré par l'impuissance que je sens d'exprimer tout ce que je sens sur ce sujet. s'il faut néant moins essayer de le renfermer comme dans un seul trait, je finiray ce discours en vous recommandant mes chers enfans, comme je me le recommande à moi même, d'aimer, de respecter, de révérer à jamais et encore plus d'imiter un ayeul qui dans toute sa vie n'a rien fait, n'a rien dit, n'a rien pensé, même que de louable, au dessus de presque tous les hommes par l'élévation de son genie, et encore plus au dessus de lui même par l'égalité de sa raison et par la sainteté de sa religion.

Goss
131
(OHI)

